



>> Introduction

En 2005, les équipes de France Terre d'Asile ont travaillé à la consolidation des structures ouvertes sur l'ensemble du territoire depuis 2002. En effet, une croissance rapide des effectifs salariés, une modification des missions, un contexte politique et législatif lourd autour des problèmes migratoires en général et de l'asile en particulier, ont requis toute l'attention de l'équipe de direction de France Terre d'Asile et des structures de l'association qui, sous la présidence de Jacques Ribs, ont su dans un climat d'amitié, relever les nombreux défis qui nous ont été proposés.

La notoriété de France Terre d'Asile bâtie autour de la rigueur, du savoir-faire et du professionnalisme mis au service des demandeurs d'asile et des réfugiés, a servi cette année encore à mieux faire comprendre au-delà du cercle de spécialistes et des défenseurs habituels du droit d'asile, l'intérêt qu'il y avait pour notre nation à respecter ce droit fondamental de l'Homme. Il nous reste assurément beaucoup à faire, à imaginer et à construire dans un contexte européen contraint.

Salariés, adhérents, bénévoles, dans l'intérêt des usagers et dans le respect de nos valeurs, sauront y faire face en 2006.

Pierre HENRY
Directeur Général

>> Sommaire

>> Introduction	1
>> Les missions de France Terre d'Asile	4
>> Le bilan statistique de l'asile en France et en Europe	5
>> Les activités des instances de France Terre d'Asile	7
>> La direction des ressources humaines	12
>> Les activités de France Terre d'Asile	14
• Le Département Intégration	14
• Le Service Coordination et logement	21
• Le Centre de formation	26
• L' Accueil des mineurs isolés	29
• Le Service d'Assistance Sociale et Administrative	33
>> Les centres	36
Plate-forme d'Accueil et d'orientation de CAEN (14)	37
Centre d'Accueil d'ANGERS (49)	38
Centre d'Accueil d'AUCH (32)	40
Centre d'Accueil d'AURILLAC (15)	42
Centre d'Accueil de BLOIS (41)	44
Centre d'Accueil de BOISSY-ST-LEGER (94)	46
Centre d'Accueil de CHAMBON-LE-CHÂTEAU (48)	48
Centre d'Accueil de CHAUMONT (52)	50
Plate-forme d'Accueil et d'orientation du VAL-DE-MARNE (94)	52
Centre de Transit de CRÉTEIL (94)	53
Centre d'Accueil de CRÉTEIL (94)	54
Pôle Insertion du VAL-DE-MARNE (94)	55
Centre d'Accueil d'ÉVREUX (27)	56
Centre d'Accueil de GAP (05)	58
Centre d'Accueil des HAUTS-DE-SEINE (92)	60
Centre d'Accueil de la MANCHE (50)	62
Centre d'Accueil de MASSY (91)	64
Centre d'Accueil de MAYENNE (53)	66
Centre d'Accueil de MELUN (77)	68
Centre d'Accueil de NIORT (79)	70
Centre d'Accueil de l'ORGE (91)	72
Centre d'Accueil de PARIS (75)	74
Centre d'Accueil de PERIGUEUX - BERGERAC (24)	76
Centre d'Accueil de ROMORANTIN (41)	78
Centre d'Accueil de ROUEN (76)	80
Centre d'Accueil de SAINT-DENIS (93)	82
Centre d'Accueil de SENLIS (60)	84
Centre d'Accueil de STAINS (93)	86
Centre d'Accueil de TOULON (83)	88
>> Les comptes de France Terre d'Asile	90

>> Les missions de France Terre d'Asile

Promotion du droit d'asile en France. France Terre d'Asile mène un travail juridique et politique, des actions d'information, des démarches et des interventions auprès des organismes publics et privés concernés.

Accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. France Terre d'Asile gère 26 centres d'accueil pour demandeurs d'asile, 1 CPH (Centre Provisoire d'Hébergement), 8 plates-formes, des structures d'urgence et/ou d'accompagnement des demandeurs d'asile mais aussi en faveur des réfugiés statutaires dans le cadre de leur formation, de leur insertion professionnelle et de leur recherche de logement. Au total ce sont plus de 25000 personnes qui bénéficient de son soutien chaque année.

Accueil des mineurs isolés étrangers. France Terre d'Asile gère l'unique centre pour mineurs isolés demandeurs d'asile (35 places), le Caomida, situé en région parisienne. Une plate-forme les accueille et les accompagne également en milieu ouvert, leur apportant une aide spécifique (demande de prise en charge par les autorités compétentes, diverses interventions en vue d'une protection juridique, aide au dossier OFPRA et accompagnement durant la procédure) qu'ils soient orientés par un organisme tiers ou qu'ils se présentent spontanément à l'association.

Assistance sociale et administrative aux demandeurs d'asile. France Terre d'Asile accueille les demandeurs d'asile qui sollicitent un hébergement (CADA) et leur apporte le cas échéant une aide administrative et sociale du début de la procédure jusqu'à la détermination ou non de la qualité de réfugié (domiciliation, enregistrement des demandes d'entrée en CADA, recherche d'hébergement d'urgence, etc.). Elle informe et oriente les demandeurs d'asile en fonction des besoins repérés (hébergement d'urgence, point repas, vestiaire, etc.).

Assistance aux demandeurs d'asile primo-arrivants dans le cadre d'une prestation de domiciliation postale et d'accès aux soins. France Terre d'Asile assiste le primo-arrivant dans ses premières démarches : accueil, information, délivrance d'une domiciliation postale, ouverture d'un compte postal en vue de recevoir l'allocation d'insertion, ouverture des droits pour l'immatriculation à la CPAM ainsi qu'ouverture des droits à la CMU complémentaire (accès aux soins). Il existe également un dispositif, le HAI (Hébergement Adultes Isolés), permettant aux demandeurs d'asile isolés de bénéficier d'un hébergement d'urgence en hôtellerie.

Actions de formation. France Terre d'Asile est reconnue organisme de formation. Ainsi, elle intervient auprès de travailleurs sociaux et plus généralement auprès de personnes impliquées dans la défense des réfugiés, dans les domaines du droit d'asile en France et en Europe, dans l'accompagnement psychologique et social des demandeurs d'asile et des réfugiés ainsi que dans l'insertion professionnelle de ces derniers.

Département Intégration, conduite de projets d'insertion professionnelle des réfugiés statutaires. France Terre d'Asile œuvre pour que la question sociale de l'intégration de ceux à qui notre pays a accordé sa protection et qui sont destinés à demeurer durablement en France, soit partie prenante dans le droit d'asile en France et en Europe. Ce département mène différents projets d'insertion par la formation et l'emploi en faveur des réfugiés statutaires.

L'Observatoire de l'Intégration des Réfugiés Statutaires a pour vocation d'être un lieu de ressources et d'échanges contribuant à l'amélioration des connaissances sur les questions liées à l'intégration des réfugiés statutaires. Dans ce sens, ses actions et ses priorités consistent à mettre à disposition des professionnels et du public, des informations pratiques et des outils théoriques sur l'intégration des réfugiés statutaires. L'Observatoire fournit aux pouvoirs publics les analyses nécessaires à l'évaluation des politiques publiques concernant l'intégration des réfugiés.

La Clef de France. Consolidé pendant cette année 2005, le programme « la Clef de France » est destiné à faciliter l'intégration des réfugiés statutaires dans leur nouvel environnement économique et social. Ce dispositif permet de mettre en relation au niveau des territoires, des réfugiés statutaires à la recherche d'un emploi et/ou d'un logement, avec des employeurs nécessitant un personnel qualifié et des bailleurs, publics ou privés, disposant d'appartements libres.

Reloref. France Terre d'Asile, avec le soutien de la DPM, a décidé de pérenniser et développer au cours de cette année 2005 le programme « RELOREF » lancé en 2004 à titre expérimental. Ce dispositif a pour vocation de faire émerger une offre locative, de mobiliser des logements accessibles aux réfugiés, notamment au sein du parc privé, mais aussi de développer et transférer une méthodologie propre à cette problématique. De manière concrète, en 2005, 161 logements ont été mobilisés, dont 40% au sein du parc privé et près de 700 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

L'action FACIL Jeunes. Missionnée par la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, France Terre d'Asile a mis en place en janvier 2005 l'action FACIL jeunes, Formation d'Accès à la Citoyenneté et à l'Intégration par la Langue, grâce au soutien de partenaires tels que certains services déconcentrés de l'Etat et du Fonds Social Européen. Ce programme s'adresse aux étrangers primo-arrivants, âgés de 16 à 25 ans. Il a pour objectif d'apporter une formation à la culture et à l'intégration par la langue et de créer une dynamique afin que les participants puissent s'approprier leur nouvel environnement social, culturel et professionnel.

En l'espace de 14 mois, ce sont plus de 350 jeunes primo-arrivants qui ont pu bénéficier de ce dispositif, permettant à plus de 60% d'entre eux de rejoindre un cursus de formation classique ou un emploi.

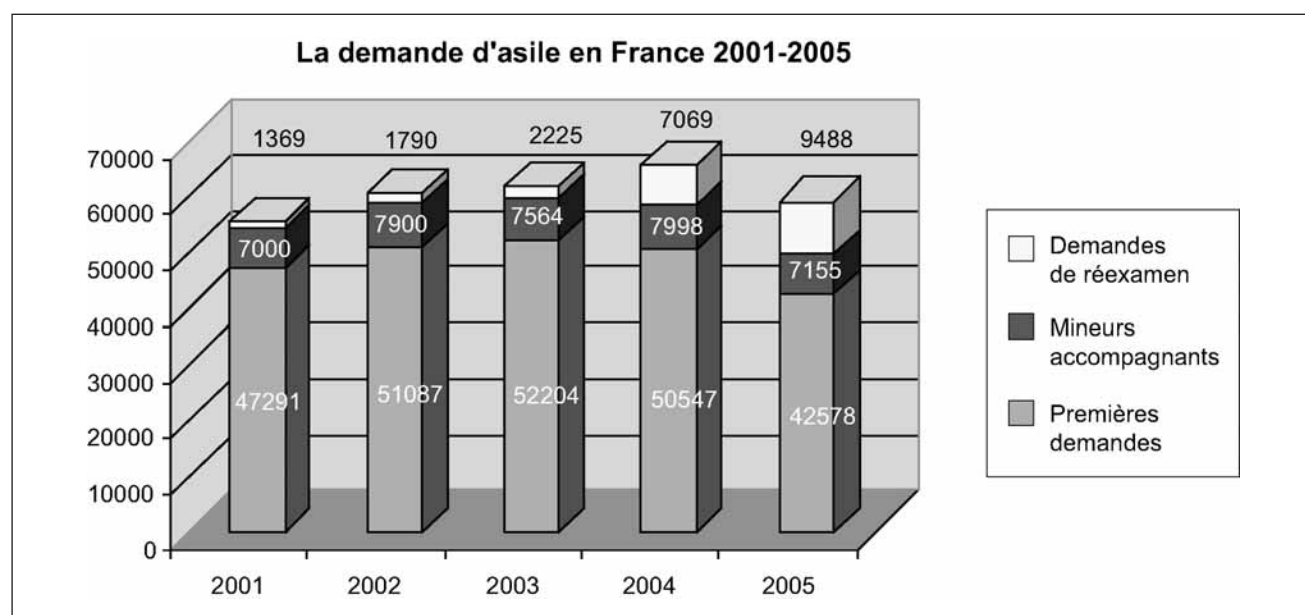
>> Bilan statistique de l'asile en France et en Europe

L'OFPPA a enregistré en 2005 un total de 59 221 demandes d'asile contre 65 614 en 2004, ce qui représente une diminution de 9,7 %. Cette baisse est encore plus notable pour les premières demandes d'asile (-15,80 %), qui se sont élevées à 42 578. En revanche, les demandes de réexamens, qui avaient déjà triplé en 2004, ont augmenté de 34,2 %.

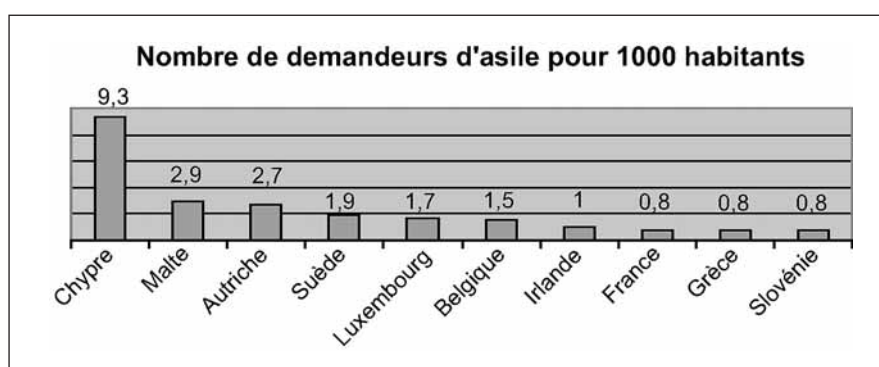
2005 a été marquée par la forte augmentation de la demande des ressortissants d'Haïti, qui est devenu le principal pays de provenance des demandeurs d'asile devant la Turquie. Néanmoins, la tendance à la baisse concerne la majorité des nationalités avec, notamment, de fortes diminutions pour la Chine (-38,40 %) et l'Algérie (-52 %). A l'inverse, la demande des ressortissants de Serbie & du Monténégro, de Guinée et de Côte d'Ivoire s'est légèrement accrue.

La France a ainsi rejoint la tendance observée en Europe depuis quatre ans. Le nombre des demandes d'asile déposées dans l'Union européenne a encore diminué de 15 % en 2005, pour atteindre près de 235 000 demandes. Cela constitue deux fois moins de demandes qu'en 2001. La baisse concerne l'ensemble des principaux pays d'asile à l'exception des Pays-Bas et de la Belgique. Les 10 nouveaux pays membres de l'Union n'ont accueilli que 10 % des demandeurs d'asile présents sur le territoire communautaire.

La France demeure le premier pays d'accueil des demandeurs d'asile de l'Union européenne devant l'Allemagne et le Royaume Uni. Cependant, une fois ce chiffre ramené à sa population, elle se situe à la 8^e place avec 0,8 demandeurs d'asile pour 1 000 habitants. Chypre, Malte et l'Autriche se situent en tête de ce classement.

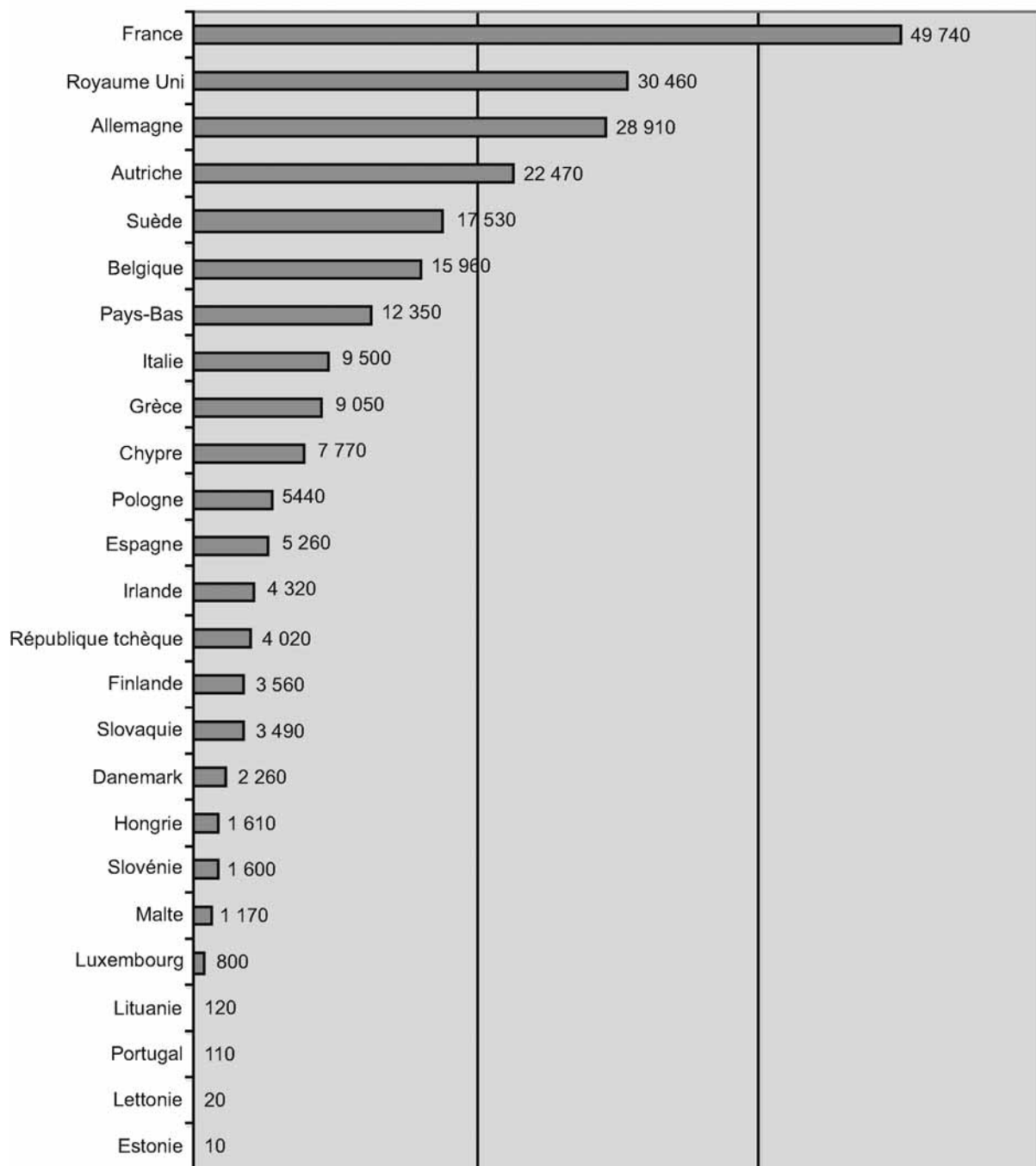


Sources : Rapports d'activité, OFPPA, 2001-2005



Sources : Asylum levels and trends in industrialized countries 2005, UNHCR, mars 2006

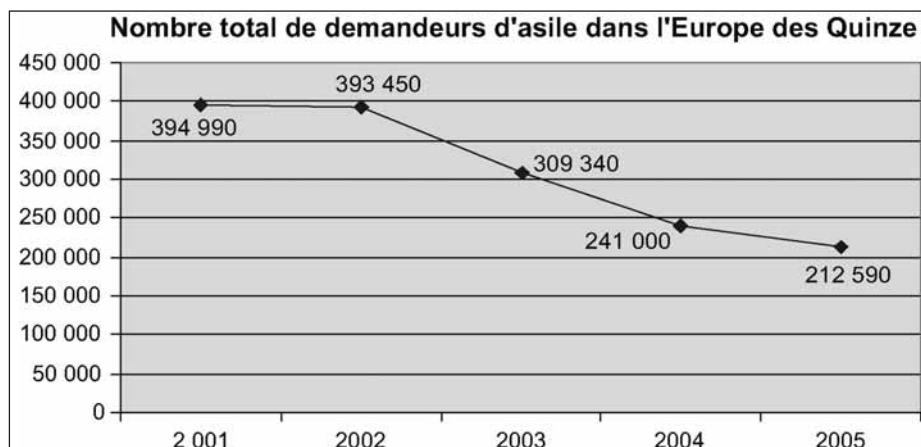
La demande d'asile dans l'Union européenne en 2005



Sources : Rapport d'activité 2005 OFPRA pour la France • Asylum levels and trends in industrialized countries 2005, UNHCR, mars 2006

Notes :

Italie : Ce chiffre constitue une estimation du HCR.



Sources : Asylum levels and trends in industrialized countries 2005, UNHCR, mars 2006

>> Les activités des instances de France Terre d'Asile

Sous la présidence de Jacques RIBS, le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2005 et le bureau sur un rythme bimensuel.

Le 18 juin 2005 s'est tenue la 35^{ème} assemblée générale de France Terre d'Asile, au cours de laquelle les rapports d'activités et financiers ont été adoptés à l'unanimité.

Le conseil d'administration est composé des trente membres suivants :

Alain AUZAS, Jean-Pierre BAYOUMEU, Stéphane BONIFASSI, Georges DAGHER, Paulette DECRAENE, Patrick DENELE, François-Xavier DESJARDINS, Hervé DUPONT-MONOD, Patrice FINEL, Dominique GAUTHIER-ELIGOULACHVILI, Michel GUILBAUD, André GUYS*, René KNOCKAERT, Claude LEBLANC, Jean-Pierre LEBONHOMME, Luc MAINGUY, Alain MICHEAU, Jeanne-Marie PARLY, Michèle PAUCO-BALDELLI, Jean-Paul PENEAU, Nicole QUESTIAUX, Jacques RIBS, Patrick RIVIERE, Jean-Claude ROUTIER, Jacques ROYER, Luiz de SENA, Frédéric TIBERGHIEU, Philippe WAQUET, Catherine WIHTOL de WENDEN et Iradj ZIAI.

Le bureau a été reconduit et est composé de :

Paulette DECRAENE, Hervé DUPONT-MONOD, Michel GUILBAUD, Jeanne-Marie PARLY, Nicole QUESTIAUX, Jacques RIBS, Patrick RIVIERE, Frédéric TIBERGHIEU et Catherine WIHTOL de WENDEN.

Monsieur André Guys, membre du conseil d'administration de France Terre d'Asile, est décédé en février 2006 et nous tenons tout particulièrement à rendre hommage à ce militant acharné de la cause des droits de l'homme et du droit d'asile.

France Terre d'Asile a décidé en mars 2005 le lancement d'une pétition nationale sur le réexamen des dossiers des « faux déboutés » du droit d'asile qui a reçu un très bon accueil public si l'on en juge par la qualité et le nombre des signataires. Une première liste de signataires a été remise à L'Elysée en avril par le Président Jacques RIBS et par Pierre HENRY.



France
Terre
d'Asile

Pétition nationale pour le réexamen de la situation des « faux déboutés » du droit d'asile

Monsieur le Président de la République,

Alors qu'ils sont plus de 60.000 à venir chaque année demander l'asile à la France dans l'espoir d'y trouver un refuge contre l'oppression et la répression dont ils ont été victimes dans leur pays d'origine, notre système de protection ne cesse de se verrouiller au point que seuls quelques milliers parviennent à obtenir la reconnaissance du statut de réfugié.

Si pour certains ce constat témoigne du détournement des procédures d'asile par des « faux demandeurs d'asile », nous considérons qu'il met plutôt en lumière les anomalies et les injustices de notre système de protection, désormais voué à produire de « faux déboutés du droit d'asile » :

- Déboutés parce que contraints de rédiger et d'étayer leur demande d'asile en français dans un délai record de 21 jours, sans pour autant bénéficier de l'assistance d'un interprète ;
- Déboutés au 22^{ème} jour parce que nul ne les a informés du délai de dépôt légal du dossier de demande d'asile ;
- Déboutés parce que ne bénéficiant que trop rarement d'un accompagnement ou d'un conseil juridique qui leur permettrait pourtant de décrypter toutes les subtilités de notre système de protection ;
- Déboutés parce que nombre d'entre eux ne sont toujours pas reçus en entretien à l'OFPRA et sont donc privés de la possibilité de confirmer leurs craintes de persécution ;
- Déboutés parce que la majorité des requérants en phase de recours ne peut se faire représenter par un avocat, l'octroi de l'aide juridictionnelle étant conditionnée à une entrée régulière sur le territoire.
- Déboutés parce que l'extrême précarité sociale qui les touche finit par placer le suivi de leur demande d'asile derrière la nécessité d'assurer leur propre survie.

Mais déboutés surtout parce que les demandeurs d'asile ne sont pas placés sur un pied d'égalité pendant l'examen de leur procédure d'asile. Face à la saturation du dispositif d'hébergement des demandeurs d'asile et malgré la création de nouvelles places, près de 90% des requérants n'auront jamais accès à un centre d'accueil pour demandeurs d'asile alors que l'accompagnement social et juridique qui y est proposé multiplie par 5 leurs chances d'obtenir le statut de réfugié (pour mémoire en 2003 le taux de reconnaissance pour les personnes hébergées en centre d'accueil pour demandeurs d'asile atteint 70% à comparer aux 15%, taux moyen d'admission au statut de réfugié en France).

La conjonction de tous ces éléments explique pourquoi aujourd'hui près de 200.000 déboutés du droit d'asile sont maintenus en situation irrégulière sur le territoire.

Cette situation est indigne d'un pays comme le nôtre qui se revendique sur la scène internationale comme l'un des leaders de la défense des droits de l'homme. Nul n'a intérêt à laisser perdurer sur le territoire français des situations de non-droit qui contribuent à déstabiliser notre système social et le vivre ensemble.

Aussi, attachés au respect de la Convention de Genève et au principe de non-refoulement qu'il consacre, nous, signataires de cette pétition, vous demandons aujourd'hui de saisir les services compétents de l'Etat afin que l'accélération souhaitée des délais d'instruction des dossiers ne se fasse pas au détriment des droits élémentaires des demandeurs d'asile mais s'accompagne de :

- la réouverture des dossiers de demande d'asile des « faux déboutés du droit d'asile » afin de leur permettre de bénéficier d'une procédure juste et équitable assortie d'un certain nombre de garanties fondamentales ;
- du rappel aux préfets de leur pouvoir de régularisation individuelle tenant compte de l'ancienneté du séjour, de l'existence de liens familiaux en France, de l'insertion dans la société française, de la situation dans le pays d'origine...

Nous sommes certains que la gravité de la situation, son iniquité, ne vous laissera pas indifférent et que vous parviendrez à mobiliser de façon urgente l'ensemble des acteurs publics concernés par ce dossier.

Veillez croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de notre très haute considération.

Paris, Mars 2005

Fatima ABLA (Conseillère Régionale, PICARDIE), Tania ANDRE (Conseillère Régionale, Centre), Hervé ANDRES (Ingénieur d'études), Michel ANGOT (Conseiller Général, Mayenne), Catherine ANSERMINO (Adjointe au Maire, Romorantin), Gérard ASCHIERI (Secrétaire général de la FSU), Christine AUBOURG (Présidente AIR), Claude AUFFRET (Conseiller général, Eure), Clémentine AUTAIN (Adjointe au Maire, Paris), Alain Auzas (Médecin), Claude BARTOLONE (Député, Seine-Saint-Denis), Alain BAUDIN (Maire, Niort, Conseiller Régional), Jean-Pierre Bayoumeu, (Gérant société), Marie-France BEAUFILS (Sénatrice, Indre et Loire), Michel BEAUMALE (Maire, Stains), Didier BEDNAREK (Responsable CADA, Chaumont), Claude BEHAR (Vice-président Conseil général, Eure), Gisèle BENZITOUN (Chargée Mission, Fondation Abbé Pierre), Jean-Pierre BERNARD-HERVE (Conseiller Général, Mayenne), Sylvie BEYSSON (Responsable CADA, Juvisy), Alain BLANCHARD (Maire, Vice président du Conseil Général, Oise), Serge BLISKO (Député, Paris), Patrick BLOCHE (Député, Paris), Stéphane Bonifassi (Avocat), Dominique BORDIN (Responsable CAOMIDA), Jean-Pierre BOSINO (Maire, Montataire), Marie BOUCHET (Conseillère régionale, PACA), Malek BOUTIH (Secrétaire National du PS), Thierry BOUVET (Responsable CADA, Blois), Olivier BRACHET (Directeur de Forum Réfugiés), Nicole BRIARD (Maire Adjointe, Cherbourg-Octeville), Marie-Georges BUFFET (Députée, Seine-Saint-Denis), Jean-Jacques CABOT (Maire – adjoint, Pont-Audemer), Anysse CAILLENS (Responsable CADA, Chambon), Alain CALMETTE (1er Adjoint au Maire, Aurillac), Marie-Claire CALOZ-TSCHOPP (Universitaire, Genève), Christophe CARESCHE (Député, Paris), Bernard CAZENEUVE (Maire, Cherbourg-Octeville), Ramon CHAO (journaliste), Philippe CHARBONNIER (Responsable CADA, Paris), Keltoum CHERIGUI (Responsable CADA, Melun), Leslie CLERET (Vice-présidente, Conseil général, Eure), Sylvie COTILLOT (Vice-présidente, Conseil régional, Champagne-Ardenne), Laure DAEL (Conseillère Générale, Eure), Jean-Marie DAEL (Responsable CADA, Evreux), Georges Dagher (Chercheur), Catherine DANAI (Responsable CADA, Manche), Jean-Claude DANIEL (Maire, Chaumont), Pierre DEBRAY (Responsable CADA, Angers), Paulette Decraene (Bureau, de France Terre d'Asile), Bertrand DELANOË (Maire de Paris), Patrick DENELE (Directeur Association AIR), Charles DESMEURES (Maire, Saint Félix de Pallières (Gard)), François-Xavier Desjardins (CA, France Terre d'Asile), Dany DINE (Directrice AASTE, Loir-et-Cher), Christian DORMOIS (Responsable CADA, Auch), René DOSIERE (Député, l'Aisne), Michel DREYFUS-SCHMIDT (Sénateur, Territoire de Belfort), Karine DREZNER (Responsable CADA, Massy), Carmen DUARTE (Chargé de Projet), Hervé Dupont-Monod (Avocat), Didier FASSIN (Anthropologue), Henri FAUCON (Président La Passerelle, Avignon), Jacques FERNIQUE (Conseiller Régional, Alsace), Michel FERRON (Conseiller Général, Mayenne), Christine FILLATRE (Conseillère régionale, Haute-Normandie), Patrice Finel (Vice-président Conseil général, Essonne), Isabelle FRERE (Responsable CADA, Rouen), Guillaume GAROT (Conseiller Général, Mayenne), Jean-Michel GATINEAUX (Président CADA des Landes), Dominique Gauthier-Eligoulachvili (Universitaire), Joël GIRAUD (Député, Hautes-Alpes), Serge GODARD (Responsable CADA, Romorantin), Maurice GOMEL (Professeur Honoraire Université), Jean-Luc GONNEAU (Conseiller d'arrondissement, Paris), Claude GOURVIL (Conseiller Général, Mayenne), Maurice GRIMAUD, Laurence GUELLEC (Universitaire), Michel Guilbaud (Ingénieur), Karina GUINOT-KELLNER (Adjointe au Maire, Stains) André Guys (Retraité), Adeline HAZAN (Députée européenne), Pierre Henry (Directeur général, France Terre d'Asile), Stéphane HESSEL (Ambassadeur de France), Horacio HORMAZABAL (DRH), Angélique HOUDOU (Responsable CADA, Mayenne), Ferroudja IBAZATENE (Responsable Centre Accueil, Paris), Daniel ICHE (Secrétaire Général, FAOL, Aude), André JANTET (Directeur Le Saint Jean Dôle), Bernard JOMIER (Adjoint au Maire, Paris 19ème), Jean-Marc JOUVE (Directeur de l'Entraide Sociale Poitevine), Christian JUTEL (Conseiller régional, Haute-Normandie), Yann KIESSLING (Conseiller Général, Mayenne), René Knockaert (Médecin), Abdel KORDJANI (Responsable CADA, Saint-Denis), Jack LANG (Député, Pas-de-Calais), Danielle LARROQUE (Directrice FJT-FAOL, Carcassonne), Véronique LAY (Chef de Service), Claude Leblanc (Maire, Mayenne), Michel LEBLANC (Conseiller municipal, Evreux), Jean-Pierre Le Bonhomme (Attaché territorial), Jean-Paul LEGLOU (Adjoint au Maire, Stains), Luc LEGOUX (Universitaire), Philippe LEMAIRE (Responsable CADA, Hauts-de-Seine), Christian LEMASSON (Responsable CADA, Stains), Jean-François LEREVEREND (Directeur Le Cèdre, Grenoble), Henri LEROUX (1er adjoint au Maire, Chaumont), Janick LESOEUR (Vice-présidente, Conseil général, Eure), Jean-Pierre LE SCORNET (Vice-président, Pays de la Loire), Jeanny LORGEUX (Maire – Conseiller Général, Romorantin), Mohamed LOUNADI (Responsable CADA, Gap), Luc Mainguy (Retraité), Dominique MALAY (Directeur Régional, Fondation Abbé Pierre – PACA), Pierre MALIGNON (Responsable, CADA, Avignon), Noël MAMERE (Député, Maire de Bègles), Anne MANSOURET (Vice-présidente du Conseil général, Eure), Guy MARTIN (Maire, Lozère), Jean-Luc MELENCHON (Sénateur, Essonne), Robert MENARD (Reporters Sans Frontières), Louis MERMAZ (Sénateur, Isère), Alain Micheau (Administrateur de société), Fatiha MLATI (Co/Présidente C.N.G.R), Eric MONTES (Conseiller Régional, Picardie), Georges MOUSTAKI (Auteur – compositeur – interprète), Annick NAUDET (Assistante Direction), Serge NOGARO (Responsable, CADA, Périgueux), Christine NIVOU (Maire de Veynes), Andrée OGER (Vice-présidente du Conseil général, Eure), Danièle OHAYON (Présidente de la Maison des journalistes), René ORTEGA (Directeur de service social Carcassonne), Jeanne-Marie Parly (Bureau, France Terre d'Asile), Michèle Pauco-Baldelli (CA, France Terre d'Asile), Pascal PECH (Responsable d'établissements, Val-de-Marne), Henri PENA-RUIZ (Philosophe - Écrivain), Jean-Paul Péneau (CA, France Terre d'Asile), Geneviève PERRIN-GAILLARD (Députée, Deux-Sèvres), Nicole PEU (Conseillère Générale, Mayenne), Sébastien PIETRASANTA (Conseiller Régional, Ile de France), Aimé PIGNOL (Président C.C.M.E, Lozère), André POSTEL VINAY, Nicole Questiaux (Bureau, France Terre d'Asile), Jacques Ribs (Président, France Terre d'Asile), Patrick Rivière (Analyste financier), Jean-Marc ROIRANT (Secrétaire général, Ligue de l'Enseignement), Jean-François ROUCHOUZE (Directeur de l'ATE, Nice), Jean-Claude Routier (CA, France Terre d'Asile), Cécile ROY (Avocate), Jacques Royer (Retraité), Jacqueline SABOUL (Directrice de La Roja, Pyrénées), Luiz de Sena (Économiste), Georges SKARBK (Responsable CADA, Toulon), Gérard SOUCHON (Conseiller Général, Lozère), René SOUCHON (Maire, Aurillac), Philippe SPINAU (Directeur, la Maison des journalistes),

Mais au-delà de ce soutien populaire, nos analyses ont été confortées par les observations du Commissaire Européen aux Droits de l'Homme dans son rapport rendu public en mars 2006 à la suite d'une visite en France en octobre 2005 où le Bureau de France Terre d'Asile avait pu longuement converser avec Alvaro Gil-Roblez.

221. La question du logement est cruciale pour deux raisons principales. Le demandeur doit premièrement, justifier d'une domiciliation pour avoir accès à des droits sociaux et, en particulier, à la couverture maladie. Plusieurs associations gèrent des plates-formes qui offrent une domiciliation aux demandeurs d'asile qui ne se trouvent pas en CADA ou dans une structure stable. J'ai visité l'une des plates-formes gérée par l'association « France Terre d'Asile », rue Doudeville à Paris, et j'ai été impressionné par le travail effectué par ses salariés. Quelques 12 000 demandeurs y sont domiciliés ; environ 1 200 d'entre eux sont accueillis chaque jour. Ils viennent y chercher leur courrier, des informations sur les hébergements d'urgence et des conseils juridiques. Ces plates-formes sont devenues des rouages indispensables à la gestion des demandeurs d'asile. Et ce, d'autant plus que les décrets de 2004 obligent le demandeur à prouver, au bout de trois mois, qu'il a un domicile réel pour que soit renouvelé son titre de séjour provisoire. Comme l'a relevé la CNCDH dans un avis rendu le 17 juin 2004, cette nouvelle disposition ne fait qu'aggraver les difficultés des demandeurs, plus encore dans un contexte général de pénurie de logements sociaux.

222. Deuxièmement, les études menées par plusieurs associations montrent que les demandeurs d'asile n'ont pas les mêmes chances suivant la structure dans laquelle ils sont hébergés. Lors d'une conversation très intéressante avec les représentants de « France Terre d'asile », j'ai été informé que globalement, ceux qui trouvaient une place en CADA sont favorisés à double titre : toutes leurs démarches sont facilitées car ils sont entourés et conseillés, juridiquement et administrativement sur le lieu de leur hébergement ; s'ils ne bénéficient pas de l'allocation d'insertion, réservée à ceux qui sont logés hors CADA, ils ont par contre accès automatiquement, sous conditions de ressources, à la Couverture Maladie Universelle et à la complémentaire affiliée à ce régime. On estime ainsi qu'un demandeur hébergé en CADA a cinq fois plus de chances de se voir attribuer la qualité de réfugié : 60 à 80% des demandeurs d'asile hébergés en CADA reçoivent un statut alors que la moyenne nationale est de 16%. Or, la situation dans les CADA est aujourd'hui d'autant plus complexe que des catégories de personnes censées avoir quitté ces centres s'y trouvent toujours : les réfugiés statutaires ne parviennent pas à se loger et les déboutés du droit d'asile mettent quelquefois plusieurs mois à quitter les lieux. Il existe donc de fortes inégalités dans l'accès au statut de réfugié. La stabilité, la proximité d'un encadrement administratif et juridique en augmentent les chances. S'il paraît illusoire et utopiste d'appeler à la construction de la dizaine de milliers de places manquantes en CADA, il me semble indispensable de réfléchir à une solution efficace qui permettrait un traitement égal pour tous les demandeurs d'asile.

Extrait du rapport de Monsieur Alvaro Gil-Robles, Commissaire aux droits de l'Homme, sur le respect effectif des droits de l'Homme en France suite à sa visite du 5 au 21 septembre 2005. A l'attention du comité des ministres et de l'assemblée parlementaire.

Enfin l'année 2005 a été riche d'événements organisés par France Terre d'Asile.

Un premier colloque intitulé « 1985-2005 : 20 ans de décentralisation pour quels progrès dans la protection des mineurs isolés étrangers et demandeurs d'asile » s'est tenu le 4 février 2005.

Il a mobilisé près de 400 personnes dont **les représentants de plus de 40 départements**, de nombreuses associations qui oeuvrent dans ce domaine : Enfants droits de l'Homme, Arc 75, Parada, Aux captifs de la Libération, mais aussi l'association Parcours, les Apprentis d'Auteuil, les Jeunes Errants à Marseille, Le Cos de Bordeaux, sans oublier les équipes de France Terre d'Asile regroupées autour du Caomida, de la plate-forme, de Lisa Vitturi et Dominique Bordin, responsable du département mineurs.

Sont intervenus au cours de ce colloque de nombreux professionnels, nourrissant et clarifiant à la fois certains points stratégiques de ce débat :

Mme Angelina ETIEMBLE, Sociologue, Odile NODIN, Chargée de mission auprès de la Défenseure des enfants, Gérard CASTEX, Secrétaire général de l'OFPPA, Professeur Lionel FOURNIER, Médecin responsable du service des urgences médico-judiciaires, Madame Genviève FAVRE-LANFRAY, Représentante de l'association Chrysalis, Monsieur Yvon TALLEC, chef de la section mineurs du Parquet du Tribunal de grande instance de Paris, Elisabeth COLETTA, Inspectrice ASE 93, Madame Gisèle STIEVENARD, Adjointe au Maire de Paris chargée de la Solidarité et des Affaires Sociales, Monsieur Etienne BEHAGHEL, Adjoint au directeur des Services Sociaux du Conseil Général du Calvados, Monsieur Philippe COSTE, Directeur de la DASS de Paris, Monsieur Jean-Marie ROLLAND, Député de l'Yonne, Monsieur Jean GAEREMYNK, Directeur de la population et des Migrations et représentant du Ministre Madame Nelly OLIN, Monsieur Jacques RIBS, Président de France Terre d'Asile et Monsieur Pierre HENRY, Directeur général de France Terre d'Asile.

A l'occasion de la Journée Mondiale des Réfugiés, France Terre d'Asile a organisé le 17 juin 2005 un second colloque sur le thème : « Asile : sortir de l'arbitraire et de l'injustice », durant lequel sont intervenus :

Monsieur Jean-Michel BELORGEY, Président de la section des rapports et des études du Conseil d'État ; Madame Jacqueline COSTA-LASCOUX, Directrice de recherche au CNRS ; Madame Jeanne- Marie PARLY, Conseiller d'État honoraire, membre du Bureau de France Terre d'Asile ; Madame Francine BAVAY, Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France, chargée des solidarités, de l'action sociale et de la santé ; Monsieur Serge BLISKO, Député de Paris ; Monsieur Etienne PINTE, Député des Yvelines, membre du conseil d'administration de l'OFPPA ; Monsieur Jacques RIBS, Président de France Terre d'Asile ; Monsieur Pierre HENRY, Directeur général de France Terre d'Asile.

Au cours de cette journée, qui a elle aussi rassemblé plus de 400 personnes, France Terre d'Asile a dénoncé une grave crise de l'accueil des demandeurs d'asile et fustigé une situation sociale et juridique indigne d'un État de droit.

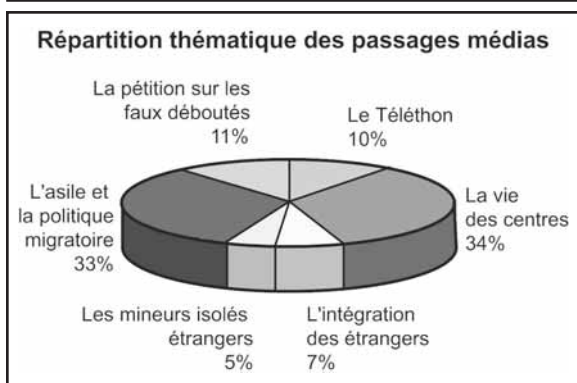
De nombreuses tribunes et interviews sont également parues dans la presse nationale et internationale. Vous trouverez ci-dessous deux d'entre elles ainsi qu'une analyse statistique portant sur près de 300 articles parus dans la presse écrite et audiovisuelle régionale, nationale et internationale.

Le Monde Paru le 10 avril 2005

Point de vue

Droit d'asile : sortir de l'arbitraire, par Jacques Ribs et Pierre Henry (extrait)

« L'accueil des demandeurs d'asile touche aux valeurs essentielles : le respect de la dignité humaine, l'intérêt général, la sécurité de tous, le vivre ensemble en font une priorité pour notre société. Voilà une série de mesures concrètes qu'il conviendrait de mettre en chantier sans tarder, avant que de futurs débats électoraux n'instrumentalisent le problème. »



LIBRE OPINION

Droit d'asile, cohérence et sagesse La Croix - 18 août 2005

Jacques Ribs, Pierre Henry et Frédéric Tiberghien
Président, directeur général et membre du bureau de France terre d'asile

Améliorer le système français d'accueil des demandeurs d'asile en faisant de l'hébergement et de l'accompagnement systématique le pilier de la réponse sociale est d'une urgente nécessité.

Des manifestations organisées autour de l'exposition « Ici et d'ailleurs », la participation aux Eurokéennes de Belfort avec Forum réfugiés et la Cimade, mais aussi notre présence sur de nombreux salons professionnels ainsi que notre participation au Téléthon 2005, nous ont permis de sensibiliser un large public.

France Terre d'Asile a également poursuivi cet objectif par la publication de la revue Pro-Asile, de 4 Cahiers du social et la parution régulière de la Lettre de l'Observatoire. Enfin le site internet a été reconstruit et rencontre un succès croissant.

Sous la présidence de Madame Jeanne-Marie PARLY, un groupe de travail, comprenant des membres du Bureau et des salariés, a participé activement à des ateliers de travail portant sur le suivi de l'application de la loi sur l'asile. Les contacts nécessaires à un tour d'horizon exhaustif se poursuivront en 2006. Il est à noter que Jeanne-Marie Parly représente France Terre d'Asile à la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, Hervé Dupont-Monod au Conseil National de la Vie Associative.

Par ailleurs, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec les parlementaires des deux chambres intéressés par la question de l'asile.

France Terre d'Asile a constamment attiré l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion publique sur la dégradation de la situation de l'asile en France. Elle a formulé des propositions réalistes pour sortir de la crise et a notamment plaidé pour l'élargissement des capacités du dispositif national d'accueil, seul capable d'assurer, par un véritable accompagnement spécialisé, l'égalité des demandeurs d'asile à l'accès au statut de réfugié.

Sous la conduite de Nicole QUESTIAUX, France Terre d'Asile a poursuivi le travail d'analyse des travaux d'harmonisation des questions d'asile et d'immigration en Europe. Plusieurs notes de synthèse ont été produites et diffusées auprès des instances de France Terre d'Asile et des partenaires associatifs et institutionnels.

Plusieurs membres du conseil d'administration siègent enfin à titre personnel en tant que rapporteur à la CRR, nommés en Conseil d'État sur proposition du HCR. Il s'agit de Jean-Paul PENEAU, Jeanne-Marie PARLY et Jean-Claude ROUTIER.

Les Comités locaux et bénévoles

Il convient de rendre un hommage tout particulier aux nombreux bénévoles qui se dépensent sans compter, dans toute la France, notamment à Mayenne et à Pau où des comités locaux ont été constitués, mais également dans les centres d'assistance et dans les services recevant du public.

» La Direction des Ressources Humaines

Au 1^{er} janvier 2005, l'effectif du personnel de France Terre d'Asile était de 341 salariés, 118 hommes et 223 femmes.

Au 31 décembre 2005, l'effectif du personnel de France Terre d'Asile est de 413 salariés, 270 femmes et 143 hommes.

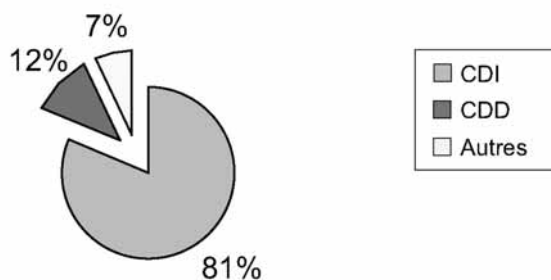
En 2005, la DRH a procédé à l'embauche de 173 personnes dont 57 hommes et 116 femmes. Rappelons ici que la moyenne est de 5 entretiens pour une embauche effective. Ces embauches ont donc nécessité plus de 850 entretiens et convocations.

44 salariés ont quitté l'association pour différents motifs (mutation de conjoint, démission, etc.) C'est là un turnover assez habituel dans les organisations à caractère social notamment en Ile-de-France.

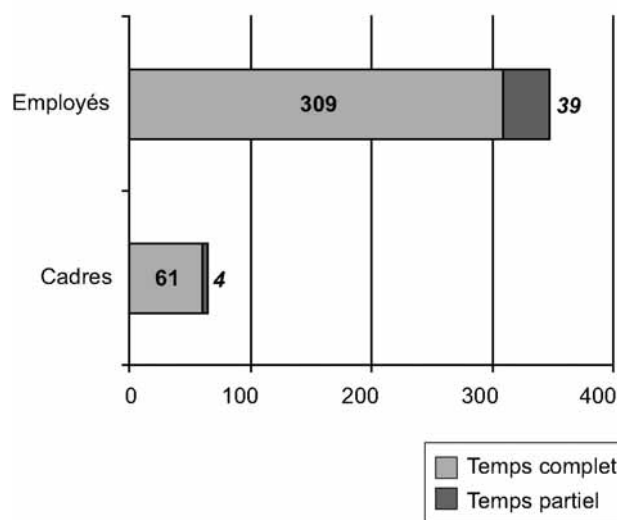
Il y a eu également 40 fins de CDD, 6 fins de période d'essai à l'initiative de l'Association, 3 fins de période d'essai à l'initiative du salarié et 1 rupture anticipée de CDD à l'initiative du salarié ; soit un total de 94 salariés ayant quitté l'Association.

A noter que les CDD, correspondent aux programmes de l'Association n'ayant pas un financement pérenne. Malgré cet état de fait l'Association a décidé en septembre 2005 de transformer les CDD du personnel en place dans les plates formes d'accueil de demandeurs d'asile en CDI.

Les types de contrats à France Terre d'Asile

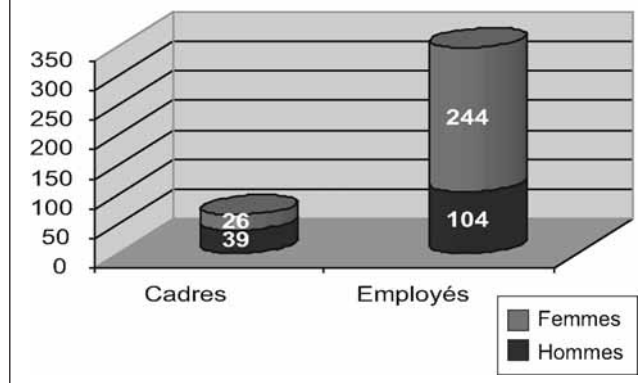


Temps de travail des 413 salariés



370 (soit 90%) salariés travaillent en temps complet et 43 (soit 10%) travaillent en temps partiel.

Répartition par sexe et par catégorie (total : 270 femmes + 143 hommes = 413 salariés)



Hommes /Femmes

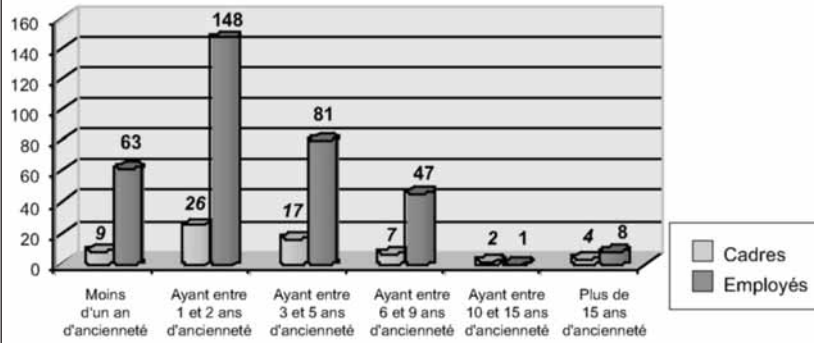
Employés : 104 hommes soit 26 % et 244 femmes soit 59 %

Cadres : 39 hommes soit 9 % et 26 femmes 6 %

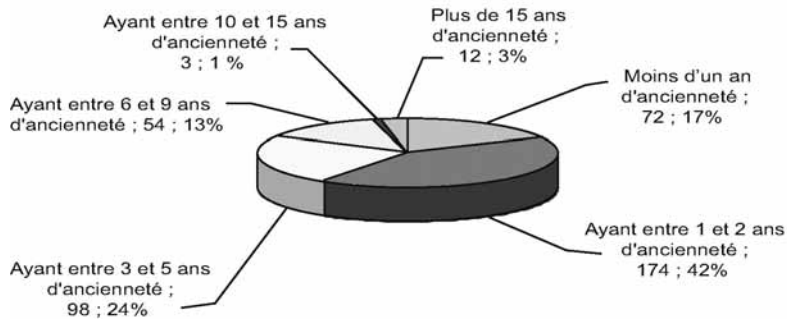
En accord avec les partenaires sociaux présents au sein de l'Association, le salaire minimum a été fixé à 291 points soit un salaire mensuel à temps complet de 1.428,81 (pour mémoire le SMIC au 1^{er} juillet 2005 est à 1.217,88). D'autre part, la valeur du point a été rehaussée en 2005 suivant l'augmentation de la fonction publique passant de 4,82 à 4,84 le 1/2/2005 puis à 4,87 le 1/07/2005 et à 4,91 au 1/11/2005.

La DRH a également mis en place deux outils de gestion par extranet des tickets restaurants et les plannings de suivi du temps de travail du personnel. Un contrat collectif de mutuelle obligatoire pour l'ensemble des salariés a été signé qui a généré l'inscription à la mutuelle de plus de 300 salariés n'ayant pas souscrit à la mutuelle de base.

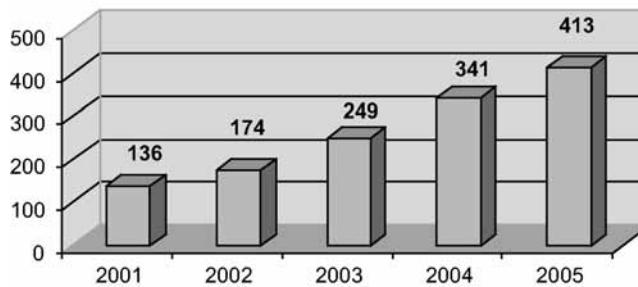
Répartition par ancienneté et par catégorie des 413 salariés au 31 décembre 2005



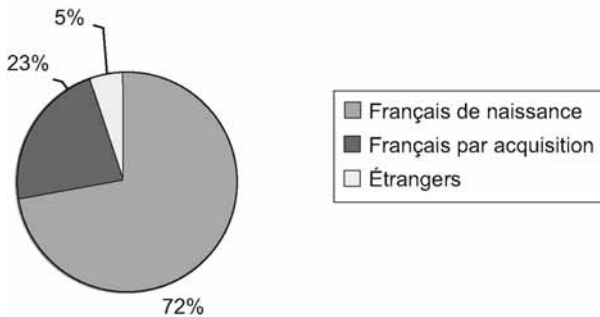
Répartition par ancienneté des 413 salariés



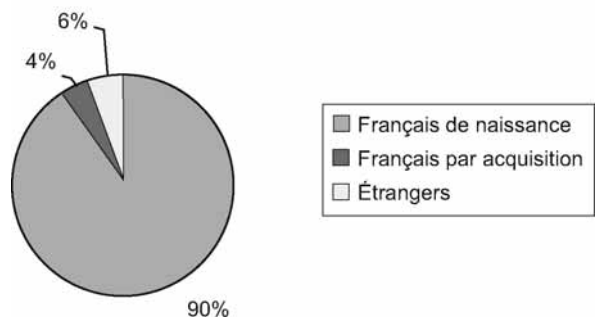
Evolution des effectifs salariés de FTDA de 2001 à 2005 (au 31/12)



Répartition des cadres à France Terre d'Asile



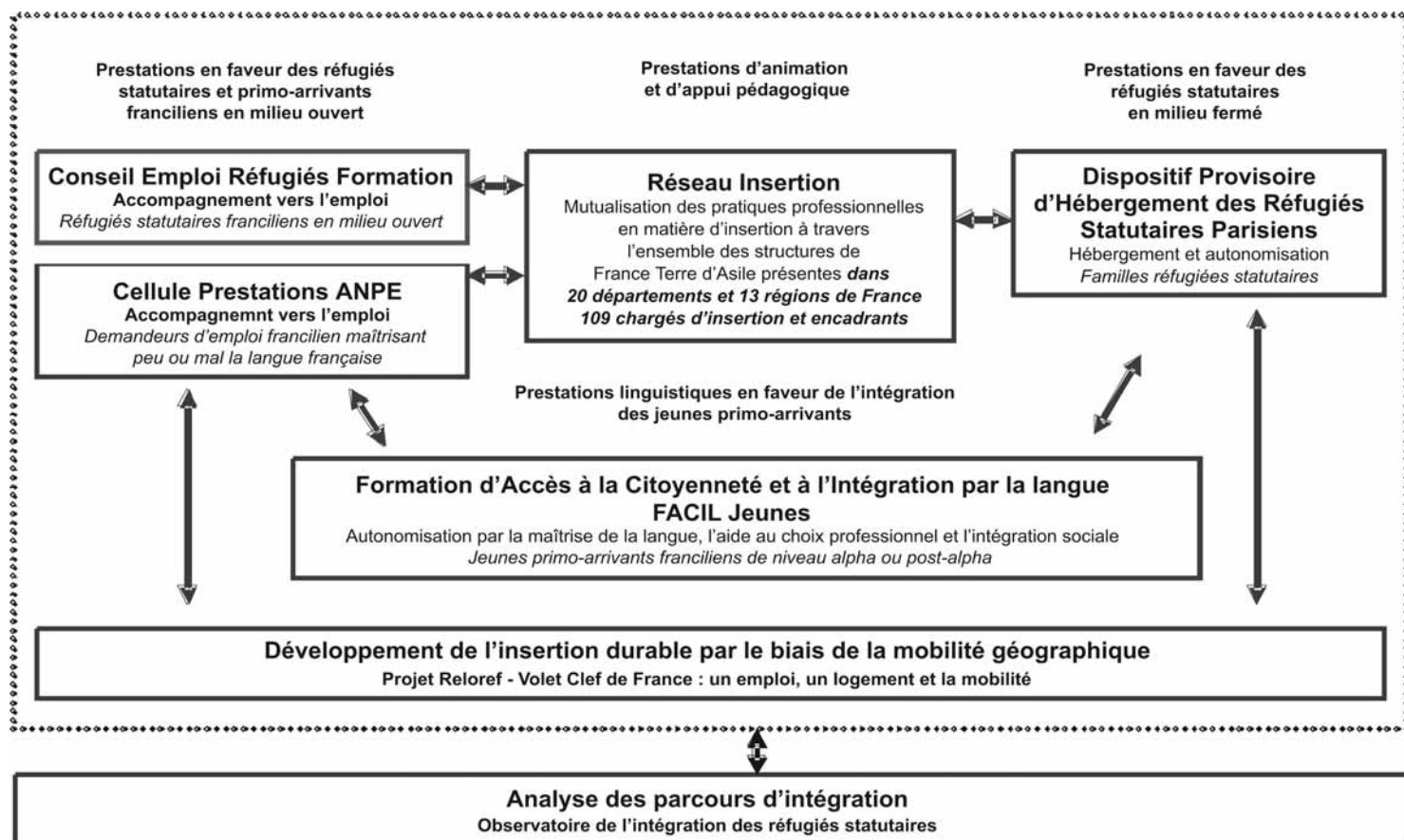
Répartition de la population en France



>> Les activités

Le Département intégration

Le Département Intégration¹ regroupe des activités qui ont pour vocation de permettre à celles et ceux qui bénéficient de la protection de la France de s'insérer socialement et professionnellement à l'emploi, au logement et à la mobilité.



Il est également un pôle ressources pour l'ensemble des professionnels de l'asile grâce à un travail constant de dissémination des bonnes pratiques et d'appui pédagogique à travers l'animation du réseau national insertion de France Terre d'Asile et à la diffusion d'études, publications de l'Observatoire de l'Intégration des Réfugiés Statutaires.

¹ Le Département Intégration bénéficie du soutien de nombreuses institutions telles que la Communauté Européenne à travers le Fonds Européen des Réfugiés, le Fonds Social Européen, le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement – Direction de la Population et des Migrations, les Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (Essonne, Paris, Seine St Denis, Val d'Oise, Val de Marne), les Collectivités territoriales (Département de Paris, Conseil Général de la Seine St Denis), de la Direction Régionale de l'Emploi, du Travail et de la Formation Professionnelle et de l'Agence Nationale de l'Emploi de la région Ile de France.

Type de prestations	Chiffres clef 2005
Prestations d'accueil, de diagnostic, d'information, d'orientation et d'accompagnement le cas échéant	3138 personnes
Prestations au titre de l'Appui Social Individualisé (75, 91, 93, 94, 95)	217 mesures
Prestations accompagnement vers l'emploi - PDI 75	150 prestations
Prestations ANPE : Accompagnement vers l'emploi de demandeurs d'emploi franciliens, maîtrisant mal ou peu la langue française	665 prestations
Hébergement/Accompagnement vers l'autonomie	543 personnes hébergées
Formation d'Accès à la Citoyenneté et à l'Intégration par la Langue	227 stagiaires 1080 heures de formation
Accompagnement à la mobilité géographique RELOREF, volet Clef de France	237 projets concernant 78 ménages
Prestations d'appui pédagogique et d'animation de réseau à travers l'ensemble du territoire	109 chargés d'insertion et encadrants
Etudes et publications Observatoire de l'Intégration des Réfugiés Statutaires	3 enquêtes - 1 guide pratique 5 cartographies régionales 5 lettres d'informations

Les Prestations d'accompagnement à l'autonomie :

Accès aux droits, accès à la formation géographique et apprentissage de la langue française.

➤➤ **3 138** personnes ont bénéficié d'une prestation d'accueil, de diagnostic, d'information et d'orientation

➤➤ **2 200** personnes ont élaboré un parcours d'accompagnement vers l'autonomie :

- Accompagnement vers l'emploi : **1 430 personnes**
- Hébergement et autonomisation : **543 personnes**
- Formation FACIL : **227 jeunes stagiaires**

Caractéristiques des 2200 personnes ayant élaboré un parcours d'accompagnement vers l'autonomie

Prestations	Nationalité en %					Niveau d'études acquis dans le pays d'origine en %				Maîtrise la langue française en %				
	Afrique	Amérique	Asie	Europe	France	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non scolarisé	Grands débutants	Alphabétisation	Niveau intermédiaire	Niveau avancé	Francophone à l'oral
Accompagnement vers l'emploi	63,7	6,7	18,6	8,1	2,9	11,5	50,3	28,3	10,3	24,8	14,2	4,8	5,8	50,4
Hébergement et autonomisation	36	6,5	8	50	0	4	39	57	0	16,2	15	10,4	14,3	44,1
Formation FACIL	32	1	27	7	33	23,4	54,1	3,7	18,8	45,1	29	22,5	3,4	0

Au 31 décembre 2005, la situation des 2 200 personnes ayant élaboré un parcours d'accompagnement vers l'autonomie (accès aux droits, maîtrise de la langue, accès à la formation, à l'emploi, au logement) était la suivante :

a) Accompagnement des primo-arrivants vers l'emploi en milieu ouvert

- 1430 personnes accompagnées.
- Au 31 décembre 2005, 1175 personnes soit 82,16% avaient terminé leur accompagnement.
- Parmi ces derniers, 46,8 % ont réalisé une insertion professionnelle par l'accès à l'emploi (dont 29% en CDI ou

CDD > à 6 mois - 17,7 % en CDD < 6 mois) ou la formation (22,6% en formation qualifiante ou linguistique).

b) Hébergement et autonomisation de familles réfugiées statutaires

- 543 personnes soit 154 familles accompagnées.
- Nombre de personnes présentes au 31/12/04 : 328
- Nombre de personnes entrées en cours d'année : 215
- 104 188 nuitées ont été réalisées
- 58% des personnes hébergées au 31 décembre 2005 l'étaient sous la forme de l'appartement partagé.

- 60,38 % soit 339 personnes (93 familles) sont sorties au 31/12/2005 avec une moyenne de prise en charge de 9 mois :
- 76,35 % avaient accès à l'emploi et 19,35 % ont accès à une formation.
- 57,95 % des familles ont eu accès à un logement autonome dont 40,85 % dans le parc privé et 17,1% dans le parc social.
- 24,45 % des familles, souvent les plus vulnérables, ont eu accès à un dispositif alternatif (CHRS, CPH, résidence sociale...)
- 6 % ont trouvé une solution personnelle (mariage, départ à l'étranger, colocation...) et 8% se sont vu signifier une fin de prise en charge (refus de propositions de relogement, violences, non adhésion au projet d'établissement et non respect du contenu des outils contractuels : règlement intérieur, contrat d'hébergement et d'accompagnement à l'autonomie)

c) Formation d'Accès à la Citoyenneté et à l'intégration par la langue

- 277 jeunes stagiaires ont poursuivi un parcours d'intégration personnalisé.
- 57,3 % à l'issue de l'action ont intégré une passerelle linguistique, qualifiante ou dans le cadre de la reprise d'études.
- 20,7 % ont bénéficié d'un Relais par les missions locales.
- 18,5 % se trouvaient dans l'une de ces situations lors de la réalisation du post suivi : interruptions liées à une grossesse, à un déménagement ou injoignables au moment du post suivi.
- 3,5 % ont eu accès à l'emploi.

d) Les principaux obstacles rencontrés par les bénéficiaires dans l'accompagnement vers l'emploi

Thématique	Panorama des difficultés rencontrées
Accès au séjour et aux droits sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • La longueur des délais de délivrance de l'acte de naissance par l'OFPRA, nécessaire pour l'obtention de la carte de résident de 10 ans, occasionne fréquemment des ruptures des droits sociaux (CAF...). • Du fait de la méconnaissance, de la part des services de droit commun, des droits attachés au statut de réfugié, on observe encore des refus récurrents d'instruction du RMI. • La précarité résidentielle représente un obstacle pour l'obtention d'une carte de résident, puisqu'il est nécessaire de donner l'adresse d'un particulier • Nombre de réfugiés se voient refuser l'ouverture d'un compte bancaire
Accès à la formation linguistique	<p>La centralisation des formations linguistiques par pôles a entraîné un allongement des délais d'accès. Par exemple, actuellement, les pôles diagnostic IPTR dans le 75, GIDEF et pôle 93, l'IDEF du 94 ne proposaient pas de rendez-vous avant 3 ou 4 mois.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les formations linguistiques à visée professionnelle se réduisent alors qu'elles sont les plus adaptées au public réfugié • Les titulaires d'un niveau d'études supérieures sont exclus de l'offre linguistique proposée dans le cadre du CAI, dispositif qui manque de lisibilité pour les réfugiés statutaires.
Accès à la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Les pré requis d'entrée et les critères administratifs ne correspondent pas aux caractéristiques du public réfugié (exigences relatives à la carte de résident ou relatives au français écrit...). • De manière générale, les sessions de formation sont insuffisantes et peu diversifiées (y compris pour les moins de 25 ans et dans les métiers sous tension). Cette situation de pénurie crée une forte concurrence entre les candidats qui pénalise le public réfugié. • Il est difficile d'anticiper le traitement des besoins en matière de formation, puisque les dates de début de formation et donc les périodes d'inscription ne sont pas toujours connues en amont (attente de confirmation de financement de la formation, ...). Par ailleurs, les formations offrent rarement un système d'entrées et de sorties permanentes.

Thématique	Panorama des difficultés rencontrées
Accès à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • L'expérience professionnelle dans le pays d'origine est souvent, en dépit du niveau de diplôme, en décalage par rapport aux exigences du marché du travail en France. Rares sont celles qui sont mobilisables immédiatement. Les SIFE, qui représentaient pour ce public un outil essentiel de transition vers le marché de l'emploi, ont aujourd'hui disparu. • Concernant leur expérience en France, elle a souvent été acquise dans l'économie parallèle et demeure de ce fait difficilement valorisable. • Enfin, outre les phénomènes classiques de discrimination à l'égard du public immigré, on observe une réticence de la part des employeurs pour recruter du personnel titulaire du seul récépissé de carte de résident. De manière générale, les réfugiés sont souvent assimilés à des personnes en situation irrégulière. Cet amalgame nuit à leur insertion professionnelle.

L'accompagnement à l'insertion durable via la mobilité géographique

Le programme Clef de France² vise à promouvoir l'accès des réfugiés statutaires à un emploi et un logement par la mobilité géographique, en mobilisant des collectivités territoriales, des employeurs et des bailleurs intéressés pour les accueillir. A l'échelle locale, nous avons entamé sur différents territoires (Gers, Cantal, Deux-Sèvres, Limousin) la constitution d'un réseau partenarial d'accueil permettant de faciliter l'installation des familles. A l'échelle nationale, le collectif ville campagne, qui regroupe différents organismes et collectivités territoriales autour de la problématique de l'installation et de l'intégration de nouvelles populations en milieu rural, constitue un partenaire stratégique.

Parallèlement, le cadre d'analyse et la méthodologie d'accompagnement des parcours de mobilité géographique ont été affinés. Ce travail a donné lieu à une synthèse dans un cahier pédagogique diffusé en interne et a débouché sur la mise en place d'ateliers d'information et de sensibilisation des réfugiés à la mobilité géographique.

En 2005, **237 personnes (78 ménages) se sont impliquées dans un projet de mobilité géographique, que 121 (31 ménages) sont parvenues à réaliser.** Il s'agit d'un public francilien pour les 2/3, jeune (le chef de famille a en moyenne 34 ans), à 80% originaire d'Europe ou d'Afrique subsaharienne et dont les projets professionnels sont généralement orientés vers des métiers en difficulté de recrutement.

Quelques obstacles dans la mise en oeuvre des projets de mobilité	
Un décalage entre le temps des partenariats et les objectifs à court terme des réfugiés statutaires	<p>Suite au recensement en interne des réfugiés volontaires pour s'engager sur un projet de mobilité géographique, des pistes de travail ont été proposées, dans ou hors des départements cibles, pour presque toutes les candidatures. Or nombre de réfugiés s'étaient déjà rétractés, parfois au profit d'une solution d'emploi ou de logement permettant de répondre à leurs besoins immédiats sur place. A l'exception des projets ayant des perspectives concrètes de réalisation à court terme, on a observé que la motivation à l'égard d'une mobilité géographique s'atténuait rapidement en l'absence de propositions concrètes rapides.</p> <p>Face à cela, les partenariats sur les départements cibles se mettent en place mais dans des délais qui ne peuvent correspondre aux attentes des réfugiés qui se sont déclarés volontaires. Il y a donc un décalage entre le temps des partenariats, le temps nécessaire à la réalisation d'un projet de mobilité et le temps dont disposent les réfugiés pour mettre en oeuvre leur projet d'insertion.</p>
Les résistances de certains acteurs locaux face à l'installation de nouveaux habitants	<p>Les contacts qui ont été pris sur les départements cibles ont fait apparaître, même si le programme est dans l'ensemble bien reçu, une grande hétérogénéité quant à l'ouverture des acteurs locaux à l'accueil de nouvelles populations. En dépit d'indicateurs socio-économiques similaires (besoin de main-d'œuvre et marché locatif relativement fluide), les réactions varient fortement suivant que la politique d'accueil est plus ou moins développée sur le département.</p>
Le coût de la mobilité pour un public démuné	<p>Au regard de la précarité qui caractérise souvent les conditions de vie de notre public, un des obstacles récurrents que nous rencontrons dans la mise en oeuvre des projets de mobilité, consiste, très pragmatiquement, à réunir la somme nécessaire pour effectuer diverses démarches : nécessité de se déplacer, parfois plusieurs fois, sur le département avant de pouvoir s'y installer, d'être hébergé quelques jours sur place le temps de rencontrer les acteurs qui pourront apporter leur soutien, organisation du déménagement.</p>

¹ Le programme Clef de France est un volet du projet Reloref (rechercher un logement pour les réfugiés statutaires) soutenu par le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement - Direction de la Population et des Migrations et le Fonds Européen pour les Réfugiés.

Les parcours de mobilité qui ont abouti en 2005 ont permis dans certains cas un accès immédiat à un logement pérenne (parc public ou privé), et dans d'autres situations un accès simultané à l'emploi et au logement.

L'appui pédagogique et l'animation du Réseau Insertion

Le Département Intégration coordonne et anime le réseau insertion de France Terre d'Asile qui met en relation les 109

chargés d'insertion et encadrants travaillant à l'insertion professionnelle dans les diverses activités menées par le Département mais également dans les 27 centres, les 3 plates-formes CERF réparties sur les 20 départements et 13 régions où France Terre d'Asile est implantée. Ce réseau permet un échange de pratiques et l'optimisation des savoir-faire développés par les professionnels de l'insertion intervenant à France Terre d'Asile.

Exemples d'interventions	Modalités	Chiffres clés
Accueil de stagiaires	Evaluation des capacités professionnelles, découvertes des métiers liés à l'insertion à destination de futurs professionnels en cours de formation (Conseiller d'insertion type AFPA Paris), (travailleur social) ou inscrits dans un cursus universitaire professionnalisant.	Accueil de 13 stagiaires
Diffusion optimisation outils d'accompagnement transversaux	Administration, formation à l'utilisation et optimisation de la base de données Intégration Web La base Intégration Web est utilisée chaque jour par l'ensemble du réseau insertion. Rédaction et diffusion d'un guide d'élaboration des parcours d'insertion via la mobilité géographique et d'un cahier outil pour la mise en place d' ateliers d'émergence des projets mobilité .	
Développement de projet	Elaboration du projet de création d'un Fonds d'Autonomie au Logement . Large participation et élaboration de propositions au sein des travaux préparatoires au Schéma de l'Hébergement et de l'Insertion Parisien (SAHIP) notamment sur la charte de l'hébergement hôtelier et les solutions alternatives à l'hébergement dit d'urgence.	
Evaluation	Organisation d'une réunion d'échanges spéciale insertion avec les responsables établissement : recueil et diffusion des bonnes pratiques Mise en place et suivi du tableau de bord d'autoévaluation de l'activité menée en matière d'insertion	
Formation	Mise en oeuvre de sessions d' ateliers de mutualisation des pratiques Mise en oeuvre d'une formation sur « les enjeux de la décentralisation » Réalisation et diffusion de bulletins internes d'information sur les thématiques de l'insertion et de l'intégration. Formation à l'animation de l'atelier « émergence des projets d'insertion via la mobilité géographique »	30 chargés d'insertion concernés 15 chargés d'insertion concernés 3 bulletins 10 chargés d'insertion ou responsables concernés
Journées d'immersion	Accueil individuel des chargés d'insertion au sein des équipes du Département Intégration.	17 chargés d'insertion concernés
Interventions extérieures	Participation à la consultation pour la refonte du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) , notamment sur les métiers liés à l'insertion des personnes en difficultés et étrangères. Participation à une table ronde lors du colloque de Forum Réfugiés dans le cadre du programme ACCELAIR	
SVP Insertion	Aide à la résolution de cas pratiques	105 cas traités
Visites pédagogiques	Echanges sur les résultats, les difficultés et les outils de l'accompagnement socioprofessionnel opéré localement.	8 centres

Les analyses et les études autour de la thématique de l'intégration

Fort de son expertise en matière d'accompagnement des primo arrivants, réfugiés statutaires et dans l'objectif d'engager une réflexion sur les parcours d'insertion et l'intégration des réfugiés, France Terre d'Asile a créé avec le soutien du Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement – Direction de la Population et des Migrations, en janvier 2004 l'Observatoire de l'Intégration des Réfugiés Statutaires. La mission de l'Observatoire se décline autour de **trois activités principales** :

1. La réalisation d'études basées sur l'analyse des résultats d'entretiens réalisés auprès d'échantillons représentatifs de réfugiés

Au cours de l'année 2005, l'Observatoire a poursuivi son travail d'analyse des typologies de réfugiés accueillis en France. Sur cette base, trois études ont été réalisées :

- Septembre 2005 : la démarche de naturalisation chez les réfugiés statutaires.
- Septembre 2005 : les caractéristiques socioprofessionnelles des réfugiés statutaires.
- Décembre 2005 : les stratégies et bonnes pratiques en matière d'accompagnement socio- professionnel relevées au sein du Dispositif National d'Accueil et d'identification les spécificités des CPH.

2. La conduite d'enquêtes régionales

Face au déficit d'informations relatives à la situation et à la répartition des réfugiés sur le territoire, l'Observatoire de l'Intégration des Réfugiés Statutaires a poursuivi la réalisation de ses études régionales sur l'accueil et l'intégration des réfugiés.

5 études régionales ont été menées au cours de l'année 2005. Elles ont concerné : la région Centre (publiée en février 2005), Alsace et Lorraine (publiée en mai 2005), Provence-Alpes-Côte-D'azur (publiée en juillet 2005), Ile-de-France (publiée en septembre 2005) et Rhône-Alpes (publiée en novembre 2005).

Ces travaux permettent de mettre à disposition des décideurs et des acteurs de l'insertion et de l'intégration des cartes et des éléments statistiques sur la situation des réfugiés, en particulier dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'accueil des étrangers primo arrivants, tout en donnant des exemples de bonnes pratiques aux niveaux local et régional.

3. La publication d'une lettre d'information

5 numéros de La Lettre de l'Observatoire de l'Intégration des Réfugiés Statutaires ont été publiés. Outre les rubriques habituelles et les études régionales :

- La Lettre n°8 (février 2005) a porté en particulier sur la mobilité des réfugiés, sur les difficultés d'insertion des familles monoparentales, sur les effets de la réforme de l'asile sur l'intégration
- La Lettre n°9 (mai 2005) sur la problématique de l'urgence face à celle de l'insertion, sur les dispositifs d'apprentissage de la langue en Europe
- La Lettre n°10 (juillet 2005) sur les cadres de la politique d'insertion et d'intégration, sur les difficultés d'ouverture des droits sociaux des réfugiés
- La Lettre n°11 (septembre 2005) sur la crise du logement, sur la politique européenne d'intégration
- La Lettre n°12 (novembre 2005) sur les difficultés d'accès des réfugiés aux professions réglementées, sur le modèle d'intégration britannique etc.

Les moyens humains mobilisés en 2005

40,36 ETP en année pleine dont :

- 26,98 ETP - Conseillers d'insertion ou intervenants sociaux ou chargés de l'insertion par la mobilité géographique ou formateurs
- 5,03 ETP - Direction et coordination des actions
- 4,49 ETP - Chargés d'études
- 3,86 ETP - Personnel administratif ou agent technique

Les principales activités de contrôle et d'évaluation des actions menées

Nature	Période	Institutions	Prestations
Contrôle et évaluation	Février 2005	La Direction de la Population et des Migrations - Fonds Européen pour les Réfugiés	Mise en oeuvre du FER 2003 par le Département Intégration et les CERF province
	Avril 2005	Direction du développement économique, de l'emploi - Ville de Paris	Evaluation des résultats dans le cadre de la reconduction des prestations d'accompagnement vers l'emploi
	Fin de la procédure contradictoire débutée fin 2004 au printemps 2005	Inspection générale des Affaires Sociales – IGAS	Appui Social Individualisé
	Autonome 2005	ANPE Île-de-France	Evaluation des résultats dans le cadre de la reconduction de l'habilitation en qualité de prestataire de service ANPE Île-de-France Prestations ANPE
	Décembre 2005	Conseil Général 93	Appui Social Individualisé
Comité de pilotage	Janvier 2005	Direction de la Population et des Migrations	Observatoire de l'Intégration des réfugiés Statutaires
	Juillet et novembre 2005	Direction Régionale de l'Emploi, du Travail et de la Formation Professionnelle Île-de-France	Formation d'accès à la citoyenneté et à l'intégration par la langue -FACIL
	Novembre 2005	Partenaires financiers des prestations d'accompagnement vers l'emploi du milieu ouvert	Bilan de l'activité menée de 1999 à 2005

>> Les activités

Le service Coordination et Logement

Le service Coordination & Logement a travaillé cette année à la poursuite de ses objectifs initiaux :

- 1/ la coordination des activités d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile dans les CADA et plates-formes de l'association
- 2/ la mise en œuvre du projet d'accès au logement des réfugiés (RELOREF)
- 3/ l'organisation logistique de l'association

1/ La coordination des activités des CADA et plates-formes

La coordination des centres et des plates-formes s'articule autour de quatre axes principaux :

- Appuyer et conseiller techniquement dans le cadre d'une approche visant à améliorer constamment la qualité de nos prestations aux usagers
- Contribuer à la production d'une identité professionnelle commune, via la production de normes et procédures de travail, le pilotage d'actions d'analyse et d'échanges des pratiques professionnelles
- Élaborer l'ingénierie et participer avec les responsables des centres à la mise en œuvre des projets de développement, validés par la direction générale
- Participer aux actions décidées par les instances et la direction générale visant à promouvoir le droit d'asile et le partenariat

a) Appui et conseil technique

Des référents assurent une permanence téléphonique et répondent à toute question relative au droit d'asile, droit des étrangers, action sociale, prise en charge et fonctionnement du CADA ou de la plate-forme, relations partenariales, cas individuels, saisine des organismes nationaux concernés, appui à l'ouverture des droits en cas de difficultés, etc. (640 cas traités en 2005)

b) Production d'outils

Des FAQ (*Frequently Asked Questions* : questions récurrentes posées à l'équipe, formalisées sous forme de fiches techniques et diffusées à l'ensemble des CADA et plates-formes FTDA) sont régulièrement diffusées (une dizaine en 2005), sur des thèmes tels que : que faire en présence d'un mineur isolé demandeur d'asile, le signalement, le secret professionnel, les ressources des demandeurs d'asile et réfugiés en CADA

etc., ainsi qu'une revue de presse hebdomadaire spécialisée et des notes d'actualité. Un guide pratique et des procédures plate-forme ainsi qu'un guide pratique de la mise en place du conseil de la vie sociale en CADA ont été réalisés.

c) Amélioration et développement de l'outil Asylweb

Quatre référents répondent aux questions des clients et contribuent au développement et à la mise à jour de l'application informatique de gestion du CADA.

d) Visites de terrain

En 2005, 24 visites de centres et 5 réunions spécifiques d'appui ont permis de rencontrer les équipes, de recenser et d'échanger les bonnes pratiques, de capitaliser l'expérience, de faire le point sur le fonctionnement des centres, de répondre aux questions et aux éventuelles difficultés rencontrées et de faire les recommandations nécessaires.

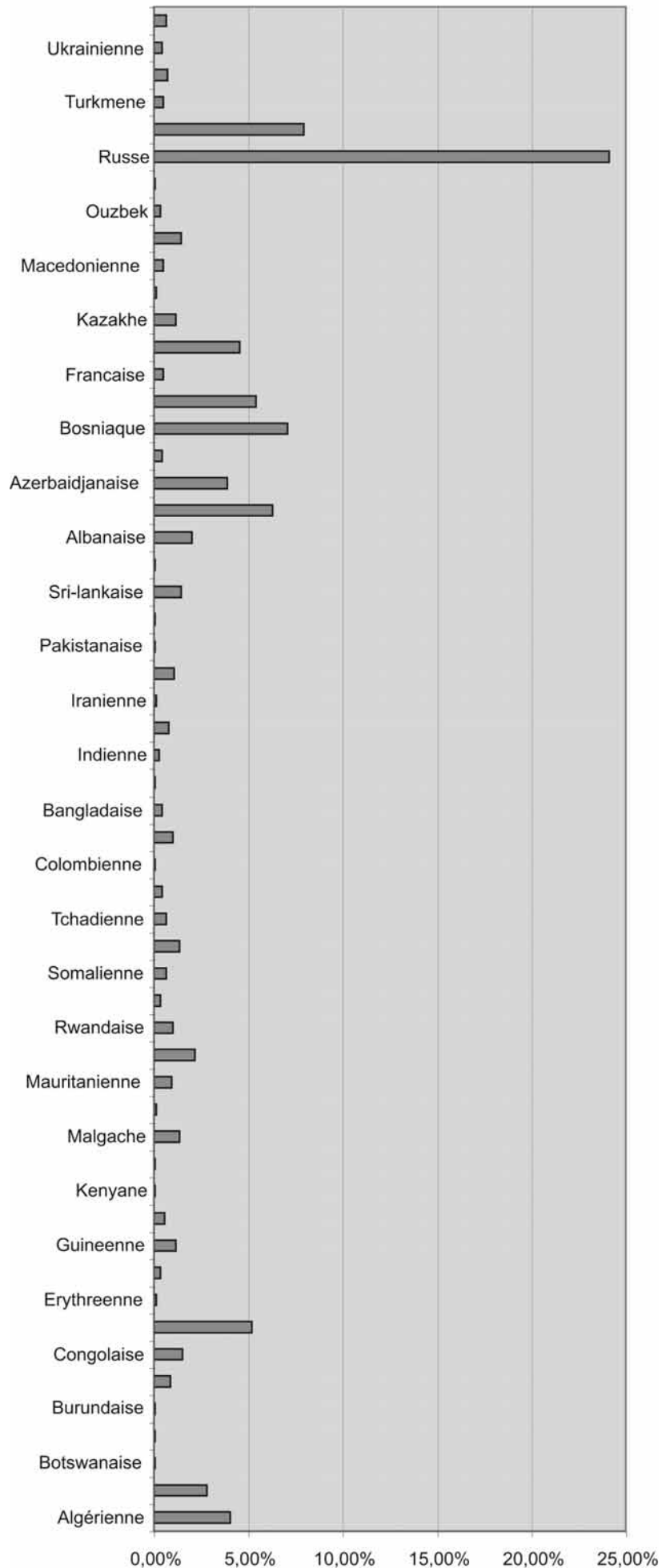
e) Animation de réunions d'échange des pratiques

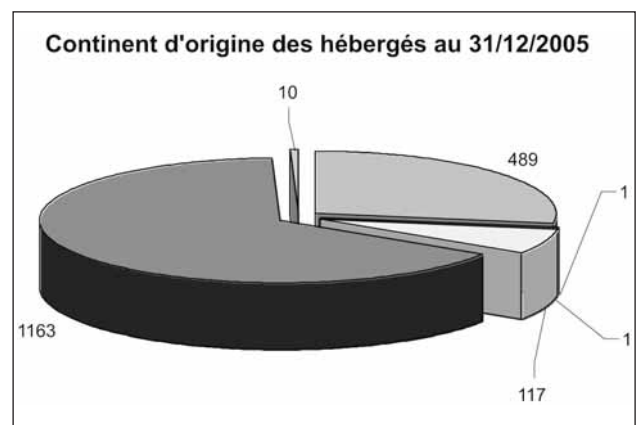
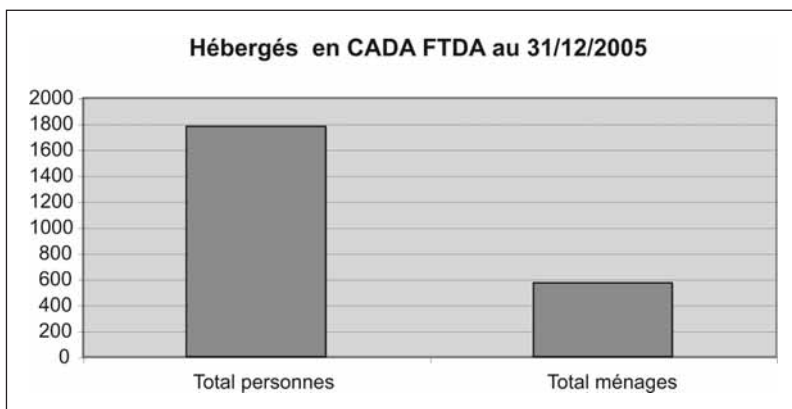
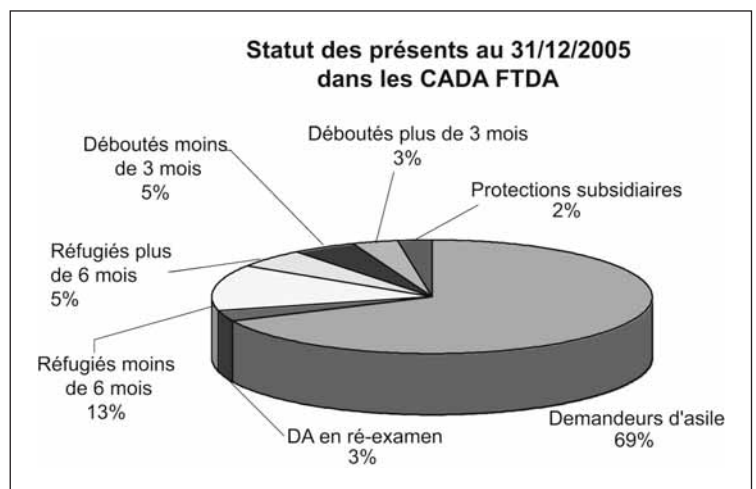
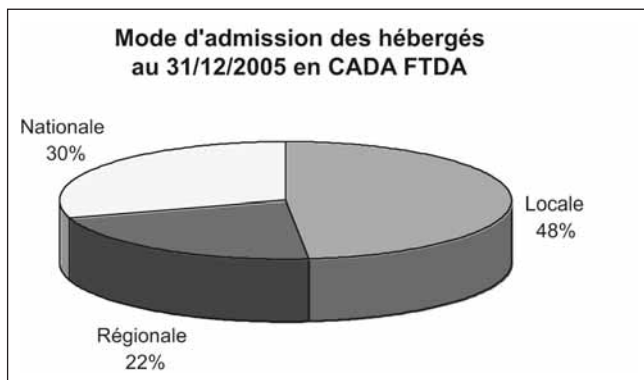
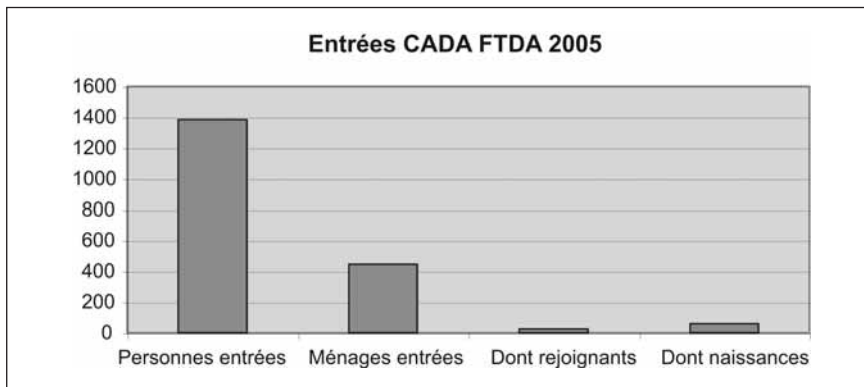
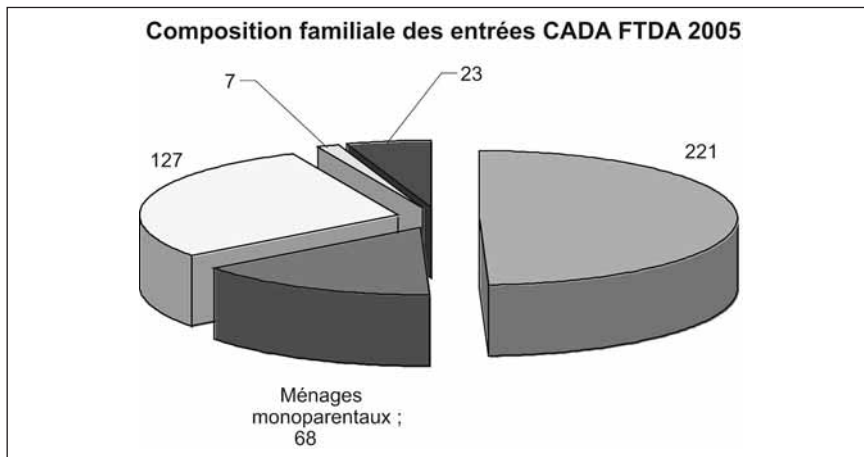
Une dizaine de réunions mensuelles avec les responsables d'établissements ont été organisées pour analyser les problématiques, échanger sur des thématiques spécifiques (gestion des sorties, visites à domicile, conseil de la vie sociale en CADA, cohabitation, programme global d'animation et d'autonomisation en CADA, outils des plates-formes...). Le point fort de cette année a été l'organisation de 3 réunions régionales regroupant l'ensemble des salariés des CADA de l'association qui a permis de capitaliser l'expérience et d'échanger sur les pratiques et métiers spécifiques.

f) Appui au développement

Afin d'inscrire l'activité de nos CADA dans une démarche de qualité et dans le nouveau cadre juridique issu des dispositions de la loi du 2 janvier 2002, le Service Coordination & Logement a assuré la mise à jour du projet d'établissement type CADA ainsi que la gestion du dépôt des dossiers en CROSMS.

Nationalités entrées en CADA 2005 (% des entrées)





Il faut réexaminer la situation « des faux déboutés » de l'asile

Comparaison entre les taux de reconnaissance des demandeurs d'asile hébergés dans les CADA de France Terre d'Asile et de ses partenaires et les taux de reconnaissance globaux de l'OFPRA-CRR.

	ADMISSION GLOBALE	
	Extrait de l'échantillon ASYLWEB	Rapport OFPRA, annexe IV
Nationalité	Taux admission global en CADA (OFPRA + CRR)	Taux d'admission général (OFPRA + CRR)
Albanaise	86 %	56 %
Algérienne	95,2 %	16,4 %
Angolaise	53,9 %	36,4 %
Arménienne	62,5 %	46,4 %
Azerbaïdjanaise	96,4 %	68,3 %
Bielorusse	66,7 %	37,9 %
Bosniaque	50,3 %	30,1 %
Camerounaise	44,4 %	28,3 %
Congolaise	48,8 %	36,7 %
Congolaise de rdc	61,9 %	28,4 %
Georgienne	64,6 %	44,1 %
Haitienne	28,6 %	11,3 %
Indienne	40 %	6,6 %
Ivoirienne	100 %	35,6 %
Kazakhe	28,6 %	84,4 %
Malgache	31,8 %	22,5 %
Mauritanaise	22,2 %	28,1 %
Moldave	31,8 %	4 %
Mongole	22,2 %	18,7 %
Nigérienne	55,9 %	10,5 %
Russe	88,4 %	62,5 %
Rwandaise	72,7 %	65,3 %
Serbe/Monténégrin	43,3 %	32,7 %
Sierra léonaise	20 %	15,4 %
Somalienne	100 %	48 %
Sri-lankaise	83,3 %	38,5 %
Tchadienne	84,6 %	58,7 %
Turque	25,6 %	19,7 %
Taux d'admission global	66,3 %	28,9 %

*** Sources :**

- L'échantillon Asylweb représente 62 CADA pour une capacité de 4 494 places, soit un quart du dispositif national d'accueil.
- Le mode de calcul utilisé est identique à celui de l'OFPRA qui divise le nombre de décisions positives prises par l'OFPRA et la CRR au cours d'une année, par le nombre de décisions totales (positives et négatives) prises par l'OFPRA durant cette même année.

Commentaires :

- Si l'on tient compte uniquement de la liste des nationalités sélectionnées ci-dessus, le taux d'admission global (OFPRA + CRR) s'établit à 28,9 % contre 66,3 % en CADA.
- Sur cet échantillon Asylweb, près de 700 décisions positives proviennent de la CRR, soit plus de 62 %.
- Il est à noter qu'en 2005 la CRR a délivré globalement 9 137 statuts quand l'OFPRA n'en a délivré que 3 997.

2/ RELOREF : accès au logement des réfugiés

Lancé en janvier 2004 à titre expérimental et reconduit pour la période 2005-2007, le projet RELOREF poursuit deux objectifs spécifiques :

- faire émerger une offre de logements accessibles aux réfugiés statutaires, essentiellement au sein du parc privé
- développer et transférer une méthodologie facilitant l'accès aux logements pour les réfugiés par un appui technique aux institutions qui souhaitent mettre en œuvre ce même type de dispositif, par la formation du personnel des CADA à cette problématique d'accès au logement, par l'émergence de partenariats au niveau local pour le favoriser, par l'élaboration et la diffusion de divers outils méthodologiques dont un guide de l'Accompagnement Social Lié au Logement.

Au 31 décembre 2005, 161 logements ont été mobilisés, dont 40 % au sein du parc privé et 679 personnes réfugiées ont bénéficié du dispositif RELOREF. Un « Guide du logement des réfugiés statutaires » a été réalisé et de nombreuses actions locales ont été engagées.

a) La mobilisation de logements au sein du parc privé

L'équipe s'est efforcée d'assurer la gestion et l'extension du parc de « logements-relais » pour permettre aux réfugiés de disposer d'un délai supplémentaire lors de l'obtention de leur statut pour accéder à un logement pérenne.

Les partenariats engagés en 2004 avec la FAPIL¹ et la Fédération des PACT-ARIM, visant à faciliter la mobilisation de logement sociaux du parc privé en faveur des réfugiés statutaires, ont été mis en œuvre et de nouveaux partenariats avec les acteurs privés de l'immobilier et du logement : FNAIM, grandes agences, notariat, UNPI ont été élaborés.

b) L'émergence de dispositifs partenariaux locaux

Suite à plusieurs rencontres avec les acteurs institutionnels du logement au niveau local (DDASS, DDE, Préfectures, Conseils Généraux, municipalités, EPCI...), des partenariats ont été élaborés afin de favoriser la mise en œuvre de la convention Etat/USH et d'inscrire les réfugiés dans les dispositifs d'accès au logement des publics défavorisés tels que le PDALPD, les Accords Collectifs ou autres « contingents ».

L'équipe a également rencontré les organismes HLM ainsi que les principaux acteurs privés de l'immobilier afin, d'une part, de favoriser la mise en œuvre de la convention Etat/USH et, d'autre part, de les sensibiliser au public spécifique et à la problématique des réfugiés.

Enfin, des partenariats ont été mis en place entre les acteurs associatifs de l'insertion par le logement et certains CADA du DNA

c) Le centre de ressources et de capitalisation des bonnes pratiques

L'équipe a réalisé à destination des CADA un guide du logement des réfugiés, document technique et pédagogique traitant du droit du logement, des dispositifs d'aide à l'accès au logement, des procédures et acteurs du logement, des solutions potentielles, des partenaires à mobiliser...

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos activités de conseil et d'appui à l'ensemble des centres du DNA sur toute question relative au logement des réfugiés.

Parallèlement, nous avons assuré plusieurs formations pour le personnel des CADA : l'accompagnement au logement des réfugiés, les dispositifs d'accès au logement de droit commun et leur mobilisation, la prospection de logements dans le parc privé, ...

Enfin, l'équipe a assuré le suivi des ménages réfugiés logés en bail direct (paiement des loyers, entretien du logement, relations avec l'environnement...).

3 / Logistique

En 2005, l'activité du pôle logistique a principalement été la mise en place d'un certain nombre de procédures : l'amélioration de l'accueil des salariés en lien avec la DRH, le développement d'économies d'échelle, l'archivage et l'inventaire général ainsi que la vérification de la sécurité des établissements et des services accueillant du public. Un guide logistique a également été élaboré pour que tous les responsables de service aient un guide des procédures en 2006.

Le Service Coordination & Logement est composé de 12 personnes.



¹ Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement

>> Les activités

Le centre de formation

Le centre de formation propose des modules élaborés à partir de l'évaluation des besoins des acteurs du champ de l'asile et qui répondent aux objectifs de professionnalisation de l'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés.

En 2005, l'activité du centre de formation s'est poursuivie autour de trois types d'offre :

- Des formations réalisées au centre de formation, installé depuis septembre 2005 dans des nouveaux locaux, plus spacieux et plus confortables ;
- Des formations délocalisées dans des départements où la demande de formation est considérable ;
- Des formations sur site, à la demande de centres d'hébergement, d'organismes publics ou de structures associatives. A ces formations sur site, s'ajoutent également les formations réalisées en direction des étudiants des Instituts Régionaux du Travail social de Nancy et Melun.

Les modules proposés par le centre de formation se déclinent autour de sept thématiques portant tant sur les

pratiques professionnelles du champ social que sur les aspects juridiques du droit d'asile ou l'actualité dans les pays d'origine.

La mise en œuvre du projet FATA (Former et Accompagner les Travailleurs sociaux de l'Asile), dans le cadre du programme européen EQUAL financé par le Fonds social européen, a également permis de compléter l'activité du centre de formation en proposant un programme de formation réparti sur 8 journées.

1) L'activité du centre de formation

Sur l'ensemble de l'année 2005, 91 actions de formation ont ainsi été réalisées, dont plus de la moitié sur site, ce qui correspond à un total de plus de 1 100 heures de formation.

Nombre d'actions de formation dispensées en 2005

	Formations Centre de formation	Formations délocalisées	Formations sur site	Total
1 ^{er} trimestre	9	1	19	29
2 ^{ème} trimestre	16	2	15	33
3 ^{ème} trimestre	2	0	2	4
4 ^{ème} trimestre	12	0	13	25
Total annuel	39	3	49	91

Nombre d'heures de formation dispensées en 2005

	Formations Centre de formation	Formations délocalisées	Formations sur site	Total
1 ^{er} trimestre	154	14	154	322
2 ^{ème} trimestre	238	14	133	385
3 ^{ème} trimestre	28	-	14	42
4 ^{ème} trimestre	182	-	175	357
Total annuel	602	28	476	1 106

Comparatif 2004/2005 en nombre d'actions, jours et heures

	Formations Centre de formation			Formations sur site		
	Nombre d'actions	Nombre de jours	Nombre d'heures	Nombre d'actions	Nombre de jours	Nombre d'heures
2004	38	85	595	42	60	420
2005	39	86	602	49	49	476

En 2005, les besoins des professionnels se sont principalement portés sur les formations juridiques telles que l'aide aux dossiers ou la gestion des débutés, en raison notamment de la nécessité d'intégrer les nouvelles dispositions relatives au droit d'asile. Les formations

concernant les pratiques professionnelles de travail social, telles que l'Interculturalité, la gestion de l'attente, la distanciation ou les missions des CADA, restent également très populaires.

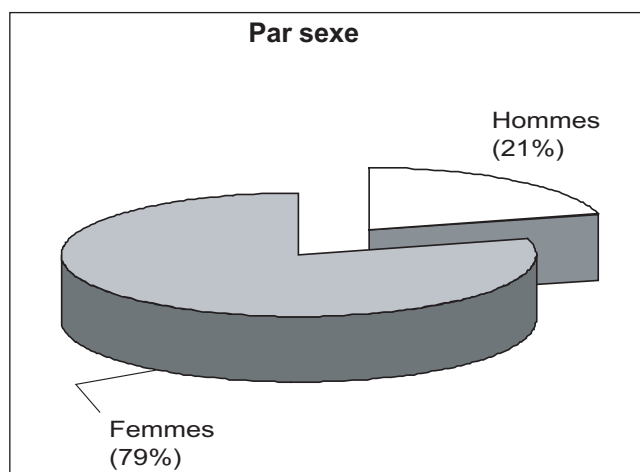
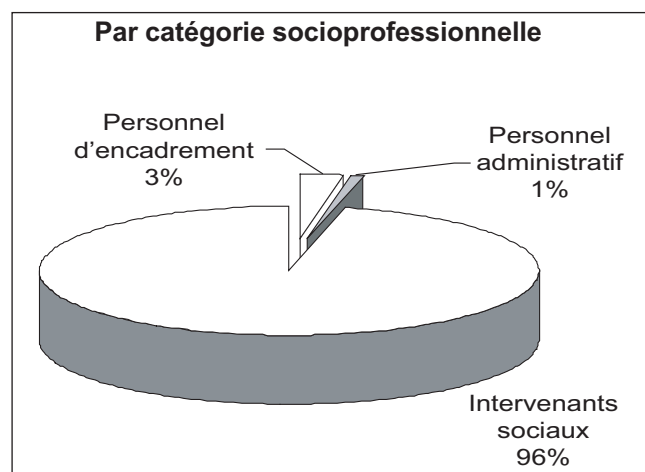
Répartition des actions de formation par thématique

Thématiques des formations	Nombre d'actions de formation (Centre de formation/délocalisées)
Management	1
Pratiques professionnelles	8
Droit et conseil juridique	14
Insertion	6
Séminaire pays	6
Interculturalité et connaissance des publics	3
Santé des usagers	4
Total	42

Plus de 750 personnes ont suivi les formations proposées par le centre de formation en 2005, contre 710 en 2004. Comme pour les années précédentes, ces stagiaires sont

en grande majorité des femmes exerçant en tant qu'intervenants sociaux.

	Formations Centre de formation	Formations délocalisées	Formations sur site (hors IRTS et formation conseil)	Total
1 ^{er} trimestre	154	14	154	322
2 ^{ème} trimestre	238	14	133	385
3 ^{ème} trimestre	28	-	14	42
4 ^{ème} trimestre	182	-	175	357
Total annuel	602	28	476	1 106



En 2005, le centre de formation a fait appel à 65 formateurs, externes ou internes, ce qui lui a permis de disposer de

l'expertise à la fois de juristes, de psychologues, de sociologues et de professionnels de terrain.

Nombre de formateurs en 2005

	Formations externes		Formations internes	Total
	Indépendants	En CDD		
Nombre d'intervenants	33	13	19	65
En %	51%	20%	29%	100%

2) La mise en œuvre du projet FATA

Financé par le Fonds Social Européen, dans le cadre du Programme Equal contre les discriminations dans l'emploi, France Terre d'Asile, en partenariat avec les associations CERAF-médiation et Recherche Formation Sociologie Migrations, a mis en place en 2005 le programme de formation « Former et Accompagner les Travailleurs Sociaux de l'Asile » (FATA).

Le projet FATA se décline en trois activités principales : la mise en œuvre d'un programme de formation étalé sur 8 journées, l'animation d'un site Internet et la réalisation d'un programme d'échanges avec un partenaire européen, italien.

La première session de formation (2005 - 2006) a réuni 47 stagiaires répartis en trois groupes (deux en Ile-de-France et un dans l'Ouest).

Huit thématiques ont été développées dans le cadre de ce programme de formation :

- L'accompagnement social du demandeur d'asile ;
- Le champ juridique et le champ social ;
- Les techniques de recherche géopolitique ;
- La distanciation par rapport aux récits de vie ;
- L'interculturalité, la femme ;
- L'interculturalité, l'enfant ;
- Les mineurs isolés étrangers ;
- Les aspects sociaux et juridiques de la demande d'asile en Europe.

Le second volet du programme FATA, le Site Internet www.france-terre-asile.org/fata, a également été mis en place. Il permet à tous les participants (stagiaires, formateurs, organisateurs, comités de pilotage...) d'accéder, entre autres, à des documents pédagogiques et aux comptes-rendus des journées de formation.

Le troisième et dernier volet du projet, intitulé FITA (France Italie Terre d'Asile), constitue un partenariat transnational avec trois organismes italiens rassemblés autour du projet « Agora' ». Une première réunion de travail a eu lieu en Italie en novembre 2005 et a déterminé un programme et un calendrier de travail. FITA a pour objectif de réaliser une étude comparative sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les cursus de formation des travailleurs sociaux et l'accompagnement social des demandeurs d'asile en France et en Italie.



>> Les activités

Le département mineurs

Depuis 1997, le nombre de mineurs isolés étrangers arrivant sur le territoire français ne cesse de croître. Parmi eux, nombreux sont des demandeurs d'asile.

Désorientés et souvent en grande souffrance morale ou physique, ils ont besoin d'être accompagnés dans leurs démarches, par une écoute, un signalement auprès des autorités compétentes et souvent un hébergement d'urgence.

L'importance croissante des flux a conduit France Terre d'Asile à créer le Département Mineurs afin de leur apporter une aide spécifique :

- demande de prise en charge par les instances compétentes pour des placements ou tutelles ;
- accompagnement durant la procédure devant les instances compétentes ;
- aide au dossier OFPRA ;
- hébergement d'urgence transitoire avant un placement par les autorités compétentes ou une place en CADA.

Le Département Mineurs de France Terre d'Asile comporte deux structures, la Plate-forme d'accueil pour mineurs isolés et le Centre d'Accueil et d'Orientation pour Mineurs Isolés Demandeurs d'Asile (CAOMIDA).

Il participe également à deux programmes européens : le programme européen en faveur des enfants séparés en Europe et le programme pour « l'inclusion des jeunes mineurs isolés étrangers, un devoir de justice et de soin ».

1) La Plate-forme d'Accueil des Mineurs Isolés Etrangers

Située à Paris, la Plate-forme d'Accueil Mineurs Isolés Etrangers inscrit son action dans un cadre inter partenarial regroupant les associations ARC 75, Aux Captifs la libération, Enfants du monde, Droits de l'Homme et Hors la Rue, afin de proposer un accompagnement spécifique et approprié aux mineurs isolés étrangers.

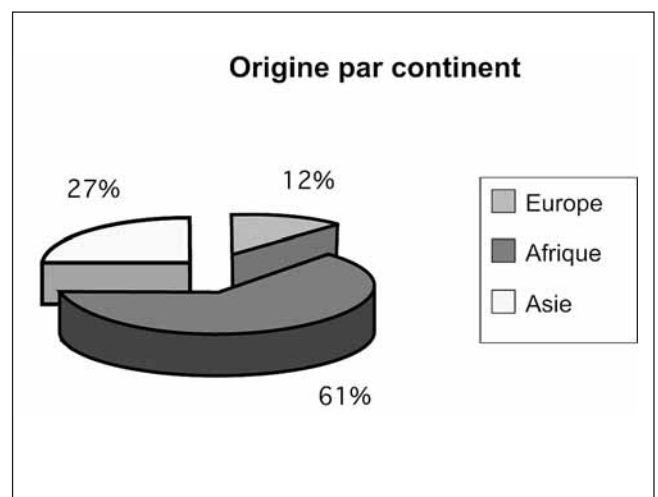
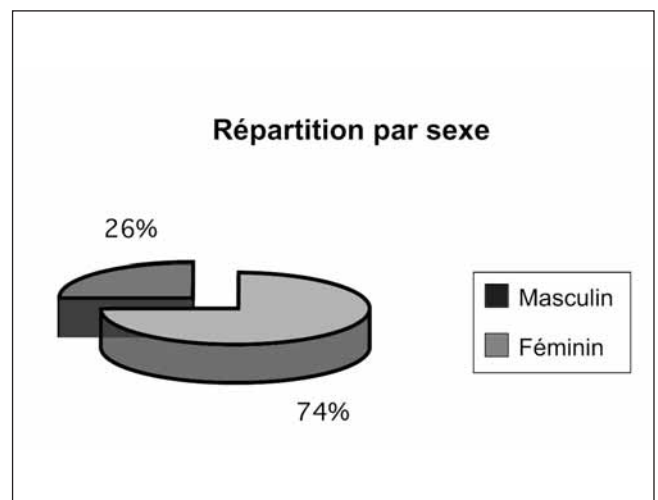
Organisé autour d'un accueil de jour, ce service, piloté par la DASS de Paris, effectue un repérage des mineurs isolés, une évaluation de leur situation notamment au plan juridique, un signalement aux services compétents et propose orientation et conseils.

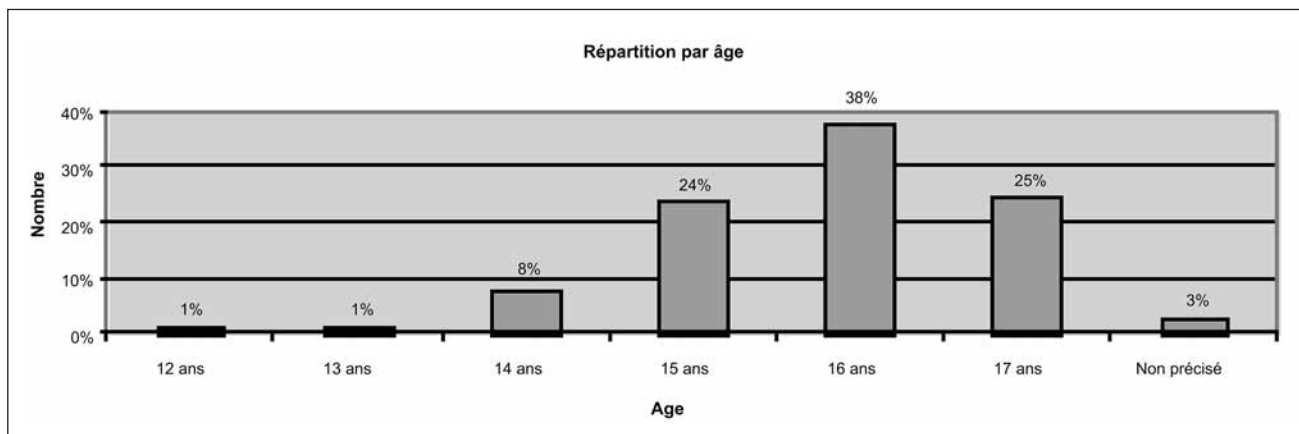
Il dispose d'une possibilité d'hébergement d'urgence temporaire de type hôtelier d'une dizaine de places dénommée « mise à l'abri ».

Il assure également un appui juridique lors des démarches de demande d'asile et les fonctions d'administrateur ad hoc y sont exercées pour le compte de France terre d'asile.

Typologie Générale

Au cours de l'année 2005, France Terre d'Asile a accueilli 227 mineurs isolés étrangers dont 169 jeunes hommes (74 %) et 58 jeunes filles (26 %) de 35 nationalités différentes (Congo, Nigeria, Mauritanie, Mali, Angola, Guinée, Afghanistan, Pakistan, Russie, Géorgie...)





Suivi social et médical

• Les accompagnements

Les mineurs sont accompagnés systématiquement par un membre de la plate-forme pour les démarches administrative (Préfecture, Juge des Enfants, Aide Sociale à l'Enfance, visites médicales, démarches consulaires.).

• La scolarité

Les intervenants scolarisent systématiquement les mineurs de seize ans et proposent aux mineurs de plus de seize ans une scolarisation appropriée.

Dès qu'un jeune est scolarisé, un suivi scolaire se met en place : aide aux devoirs, contrôle de l'assiduité, rencontre avec les professeurs.

Actuellement, une cinquantaine de mineurs suivis par notre structure sont scolarisés.

• Le suivi médical

Le suivi médical et psychologique est un volet important du suivi des mineurs.

Sur le plan médical, un médecin conseil bénévole tient une permanence tous les vendredi après-midi à l'Accueil Mineurs. Il peut ainsi orienter, conseiller et rassurer les mineurs.

De plus, un médecin du quartier reçoit gratuitement les mineurs tous les après-midi sur simple rendez-vous téléphonique.

Concernant le suivi psychologique, les mineurs sont orientés vers les associations Primo Lévi, Parcours d'Exil ou le CIAPPA. Par ailleurs, une psychologue bénévole a également aidé l'équipe de l'Accueil des Mineurs en venant deux heures par semaine rencontrer les intervenants sociaux pour évoquer les situations les plus complexes.

Les activités et les animations

Les activités et animations proposées aux mineurs sont diverses :

- Cours de Français Langue Étrangère
- Atelier arts plastiques
- Sorties culturelles
- Atelier informatique
- Activités sportives

À côté de ces activités régulières, l'Accueil Mineurs propose aux mineurs des ateliers sur la sexualité et la contraception, en partenariat avec le Planning Familial de Paris.

Des formations d'initiation aux Premiers Secours et à l'hygiène sont également proposées, en partenariat avec la Croix Rouge.

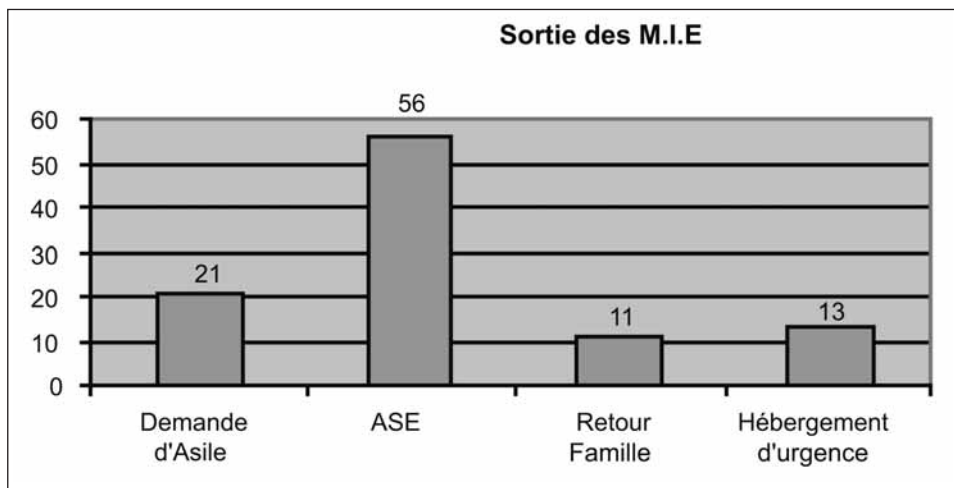
Mise à l'abri

L'Accueil Mineurs dispose de 10 places à l'hôtel et a pu héberger 52 mineurs durant l'année.

Les intervenants effectuent régulièrement des visites pour vérifier l'état des chambres, les besoins des mineurs et faire le point avec le responsable de l'hôtel. Un compte rendu est effectué après chaque visite.

Orientation des mineurs isolés sortants

Sur les 101 mineurs sortis à l'issue de l'accompagnement, les sorties « institutionnelles » sont majoritaires : l'ASE et les structures d'hébergement pour Demandeurs d'Asile (pour les mineurs déclarés majeurs) représentent près de 77 % des sorties.



2) Le Centre d'Accueil et d'Orientation pour Mineurs Isolés Demandeurs d'Asile

Ouvert en 1999, le centre situé à Boissy St Léger propose un accueil en internat, de 33 mineurs demandeurs d'asile, garçons et filles, isolés sur le territoire français, âgés de 13 à 18 ans pour une période de 12 mois.

La mission du CAOMIDA consiste à prodiguer aux mineurs un accompagnement socio-éducatif, médical, scolaire et psychologique ; une assistance juridique dans les démarches de reconnaissance de la qualité de réfugié ; une recherche de filiation le cas échéant et enfin, la mise en œuvre d'une orientation adaptée.

3) Les actions transnationales

Cette année encore, le Département Mineurs Isolés a participé à deux programmes européens :

- a) le programme européen en faveur des enfants séparés en Europe, piloté par Save The Children ;
- b) le programme pour « l'inclusion des jeunes mineurs isolés étrangers, un devoir de justice et de soin », piloté par le Réseau Social Européen.

Cette participation poursuit un double objectif : il s'agit d'une part, de tenter d'influer sur les politiques européennes en matière d'accueil et d'accompagnement des mineurs isolés, et d'autre part, de disposer d'espaces d'échange d'information, de connaissances et de bonnes pratiques.

Synthèse des positions de France Terre d'Asile pour la protection des mineurs isolés demandeurs d'asile

La zone d'attente : Un principe de non refoulement des mineurs doit être adopté et appliqué. Les mineurs étrangers isolés se présentant aux frontières doivent faire l'objet d'un signalement systématique auprès du Parquet des mineurs. La compétence du Juge des enfants doit être reconnue et les mesures de protection respectées.

L'administrateur ad hoc : Un administrateur ad hoc doit être nommé dès la première heure de placement du mineur en zone d'attente. Celui-ci doit être formé spécifiquement à la problématique de l'asile et de la protection de l'enfance. Son indemnité doit être équivalente à celle des autres administrateurs ad hoc. Enfin, il est indispensable de mettre en place une instance d'évaluation composée de manière paritaire afin d'évaluer le travail de ces administrateurs.

La notion de danger et le suivi des signalements : L'article 375 du code civil doit être interprété selon le principe de précaution : tout mineur isolé doit être considéré comme a priori en danger. Il doit donc faire l'objet d'un signalement au Parquet des mineurs et des mesures de protection appropriées doivent être prises. L'expertise d'âge ne peut constituer la seule réponse aux signalements qui sont effectués.

Contrôle de la minorité par le recours aux examens d'âge osseux : France Terre d'Asile refuse l'expertise osseuse telle qu'elle est effectuée aujourd'hui, basée sur des données peu fiables. Le bénéfice du doute doit profiter au jeune et la réalisation d'une contre-expertise doit être possible. L'expertise d'âge ne peut constituer au mieux qu'un des éléments de l'appréciation de la minorité.

Hébergement des mineurs isolés étrangers : France Terre d'Asile propose la mise en place de dispositifs d'hébergement d'urgence sécurisé pour les mineurs isolés étrangers, quel que soit leur statut. Il faudrait également favoriser la création de structures spécifiques, telles que le CAOMIDA, pour les mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile. Mais il est aussi envisageable d'adosser aux places CADA déjà existantes des places mineurs, le tout coordonné par des instances régionales réunissant les divers acteurs chargés de la protection de l'enfance.

Accès à la procédure de reconnaissance du statut de réfugié : Les dispositions particulières en matière de demande d'asile telles que procédure prioritaire, application de Dublin II, liste des pays sûrs ne doivent pas s'appliquer aux mineurs. Les mineurs contestés doivent se voir désigner un administrateur ad hoc et ne peuvent être contraints d'engager la demande d'asile en tant que majeurs. Il appartient à l'OFPRA de fixer en dernier ressort l'état civil de l'intéressé s'il est reconnu réfugié. Durant la procédure, le bénéfice du doute doit profiter au mineur isolé.

La Tutelle : Une mesure de tutelle doit être prononcée quand les parents sont dans l'incapacité de manifester leur volonté et que le jeune se trouve privé de détenteur de l'autorité parentale sur le territoire français.

La procédure l'OFPRA : Il faut que soit créée une section spéciale mineurs à l'OFPRA, afin que les demandes soient traitées dans des délais raisonnables par des agents de protection spécialisés en matière d'écoute et de prise en compte des difficultés spécifiques des mineurs isolés.

L'aide juridictionnelle : Tous les mineurs doivent pouvoir bénéficier de l'aide juridictionnelle devant la CRR : la condition d'une entrée régulière ne devrait pas s'appliquer aux mineurs.

Formation Professionnelle : elle doit se concevoir comme un droit accessible à tout mineur quelle que soit sa situation. Ce droit ne peut être conditionné aux besoins en main d'œuvre de l'économie locale ou subordonné à un critère d'âge d'admission dans les services de protection de l'enfance.

Retour au pays ou réunification familiale : Le retour au pays peut être envisagé seulement lorsque les conditions de sécurité et de protection sont réunies. En la matière, le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant doit constituer le critère unique permettant d'apprécier l'opportunité d'un tel retour. Le mineur isolé reconnu réfugié devra pouvoir déposer une demande de réunification au bénéfice de ses parents.

>> Les activités

Le Service d'assistance sociale et administrative

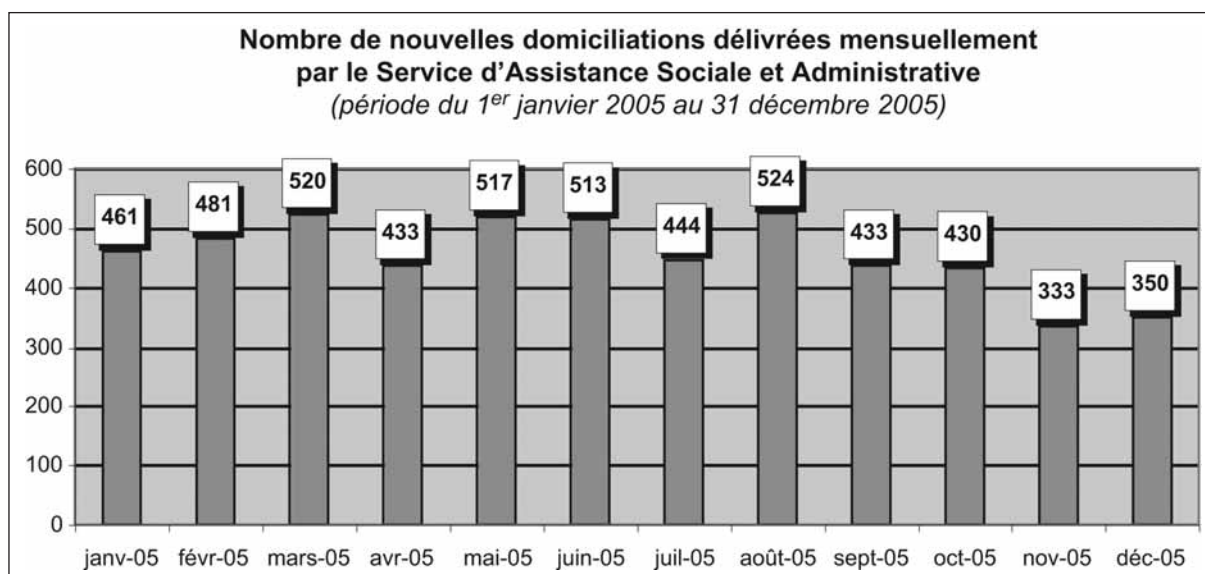
Le Service d'Assistance Sociale et Administrative a pour mission d'assurer l'accueil des primo-arrivants en leur délivrant informations et conseils afin de rechercher des solutions aux difficultés sociales et administratives et leur prodiguer aide et assistance.

Formalité imposée par de nombreux textes législatifs, le SASA offre un service de domiciliation aux personnes qui en font la demande.

Le SASA assure également le traitement des demandes d'hébergement pour la Commission Régionale d'Attribution (CRA) et la Commission Nationale d'Admission (CNA)

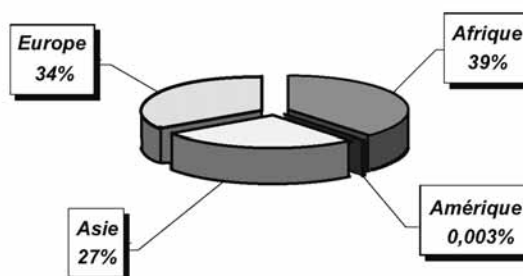
Le SASA gère depuis le 10 novembre 2003 un dispositif de prise en charge hôtelière d'une capacité de 180 places dans le cadre du programme d'hébergement d'adultes isolés (H.A.I.) dans l'attente d'une place en CADA. Sept personnes composent aujourd'hui sont équipe.

En liaison avec l'ANAEM, le SASA assure l'acheminement des demandeurs d'asile vers les centres du dispositif national d'accueil (DNA) et assure, le cas échéant, la gestion des départs.



Continents	Nbre de dom
Afrique	2081
Amérique	18
Asie	1475
Europe	1861
sous total	5435
+ Apatrides	4
Total	5439

Répartition par continent des demandeurs d'asile domiciliés par France Terre d'Asile
(période du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005)



Par ailleurs, 4 cas d'apatridie ont été domiciliés à France Terre d'Asile pour l'année 2005

L'obtention d'une adresse postale constitue un préalable indispensable difficile à surmonter pour bon nombre de demandeurs d'asile. C'est précisément pour faire sauter ce "premier verrou de la procédure" que le SASA offre un service de domiciliation pour permettre au plus grand nombre d'entamer une demande d'asile.

Ainsi en 2005, sur 13 166 domiciliations actives, le service a domicilié 5 439 nouveaux demandeurs d'asile primo-arrivants en provenance de tous les continents à Paris et gère 20 000 à 30 000 courriers par mois relatifs entre autres, à la procédure de séjour et d'asile.

Ce service est indispensable au demandeur d'asile qui a ainsi la certitude de recevoir son courrier rapidement. En effet, les démarches administratives et juridiques des demandeurs d'asile étant soumises à des délais très stricts (rappelons qu'ils n'ont que 21 jours pour déposer leur dossier OFPRA), il est impératif d'éviter les cas de forclusion. Par ailleurs, le courrier du demandeur d'asile doit donc lui parvenir tout au long de l'année, les hébergements provisoires lui imposant parfois plusieurs changements de lieu d'hébergement puisqu'il est indispensable qu'il conserve la même adresse durant toute la procédure.

Titulaire de l'agrément de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour l'Aide Médicale d'État, France Terre d'Asile assure l'accès aux soins des primo-arrivants avec 5 897 rendez-vous fixés durant l'année 2005 sur les 6 échéanciers CPAM réservés à France Terre d'Asile.

Ainsi durant l'année écoulée, 981 demandes d'hébergement pour les isolés et couples sans enfants ont été enregistrées par le service ; 493 d'entre elles ont bénéficié d'une prise en charge hôtelière à Paris dans le cadre du programme hébergement adultes isolés, 465 départs ont été assurés vers les centres du DNA et ce, en liaison avec l'ANAEM, 415 personnes ont vu leurs demandes d'aide administrative et juridique déboucher sur des démarches effectives...

Mais la pénurie de places d'hébergement conjuguée à l'obligation de produire une adresse pour le renouvellement de son premier récépissé, occasionne pour le demandeur d'asile un certain nombre de problèmes parmi lesquels :

- satisfaction des autres besoins élémentaires (alimentation, habillement, soins...)
- suivi des dossiers OFPRA non assuré d'une façon systématique
- rupture du séjour et donc des droits attachés à l'obligation d'être en situation régulière pour y prétendre (allocation d'insertion, affiliation régime de base assurance maladie et CMU complémentaire...)

Les 22 salariés du service sont amenés à répondre à des questions très diverses relatives notamment à des problèmes administratifs, sociaux, juridiques ou d'hébergement, etc. Grâce à la diversité des prestations proposées, le Service d'Assistance Sociale et Administrative est devenu le guichet unique en Île-de-France, regroupant dans un même lieu toutes les informations nécessaires pour les demandeurs d'asile.

Répartition des bénéficiaires du dispositif par genre

Sexe	2005	
Nombre	%	
Femmes	119	24%
Hommes	374	76%
TOTAL	493	100%

Sorties	2005	
Nombre	%	
Femmes	119	25%
Hommes	348	75%
TOTAL	467	100%

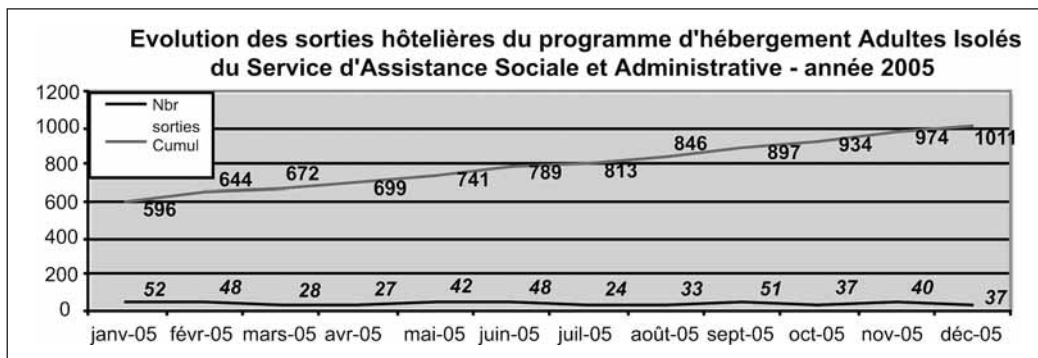
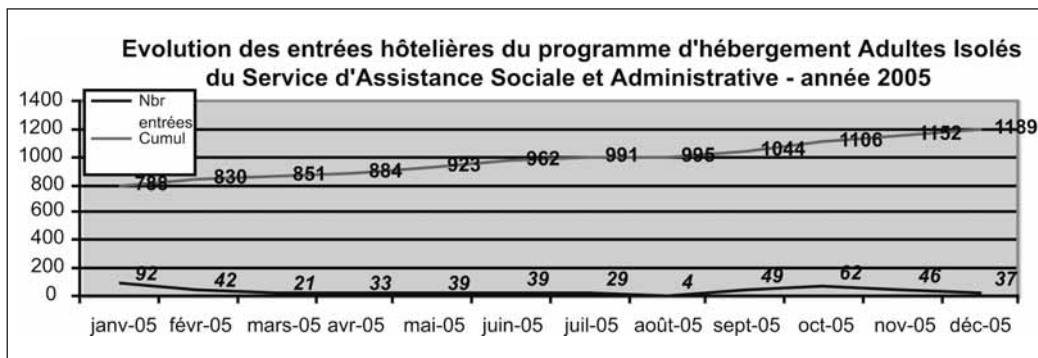
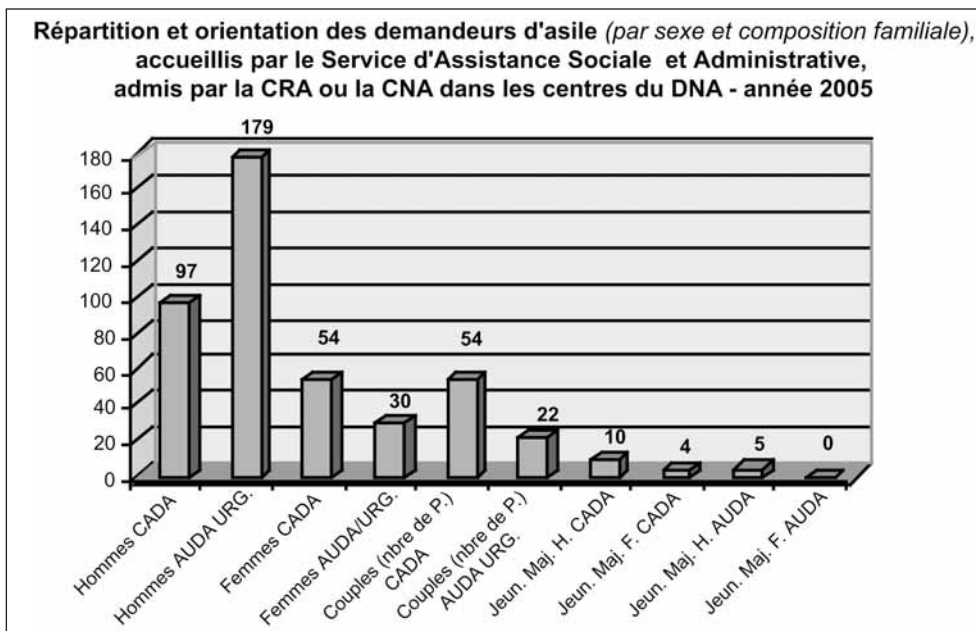
En 2005, il y a eu 493 entrées et 467 sorties

Nous avons constaté en 2005 une augmentation de la durée de séjour ce qui a eu pour effet de diminuer le taux de rotation des usagers du dispositif.

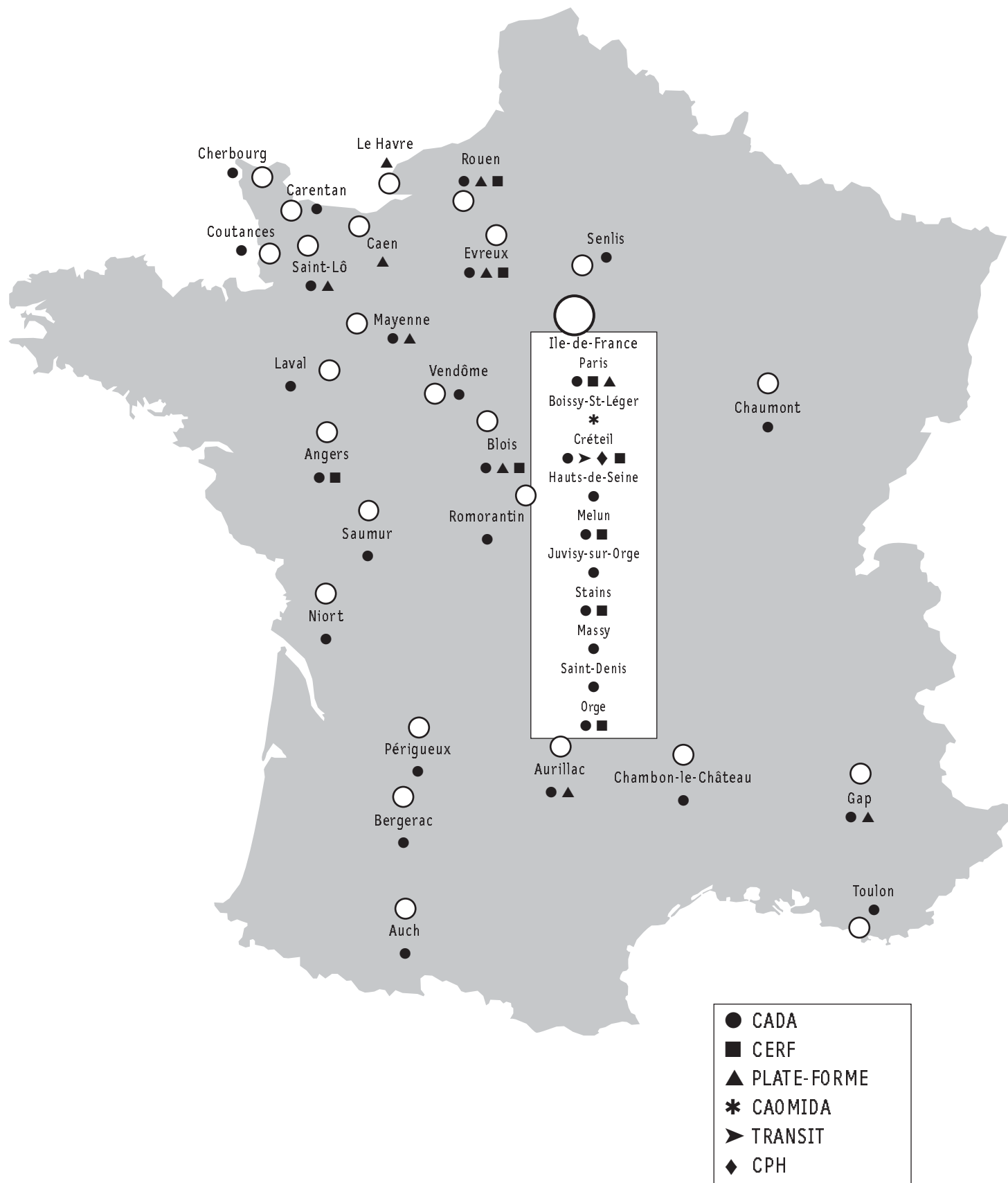
Le nombre de départs en structures d'accueil (377) a progressé en 2005 par rapport à 2004, ils passent de 64% (2004) à 81% (2005) alors que, dans le même temps, les solutions individuelles (SAMU social et toutes solutions individuelles confondues) chutaient de façon significative, passant de 36% en 2004 à 19% en 2005.



Activités d'hébergement hôtelières à Paris dans le cadre du programme d'hébergement des adultes isolés :



France Terre d'Asile au 31/12/2005



Tous les centres ont reçu un avis favorable du CROSMS



Plate-forme d'accueil et d'orientation de CAEN (14)

7 rue du docteur Roux
4000 Caen

Date d'ouverture de la plate-forme : Créée en 2002, la plate-forme est gérée par France Terre d'Asile depuis le 1^{er} août 2005

Nombre total de personnes accueillies au cours de l'année : 877 demandeurs d'asile sont domiciliés à la date du 31 décembre.

Nombre de personnes nouvellement accueillies au cours de l'année : 365 personnes

Population (composition familiale, nationalités) :

Un nouvel arrivant sur deux est un homme seul, un sur quatre est membre d'un couple avec enfant, un sur huit est membre d'un couple sans enfant ou femme seule. Ils proviennent de 40 pays différents, mais quatre d'entre eux (Moldavie, Nigeria, Tchétchénie et Géorgie) en concentrent 50%. La répartition par continent est la suivante :

Europe : 54%

Afrique : 38%

Asie : 8%.

Activités :

La plate-forme domicilie les nouveaux arrivants. Après une première évaluation de leurs besoins, elle les oriente vers les structures adéquates. Elle prend en charge leur suivi social et les aides dans leurs démarches administratives, notamment celles relatives à leur demande d'asile. Il existe un partenariat avec l'ASSEDIC et l'IRSA pour le bilan médical. La distribution de l'aide alimentaire est organisée chaque semaine à la plate-forme en liaison avec Inter'Asile, groupement associatif original, ce qui simplifie les démarches des demandeurs d'asile et permet de coordonner l'action des associations caritatives. Plus de 2 000 personnes ont bénéficié de ce système en 2005. Référents des familles et des adultes isolés, deux intervenants sociaux de la plate-forme sont soutenus par une assistante sociale mise à disposition par le Conseil Général. Ils assurent par ailleurs le suivi social de 70 mineurs et jeunes majeurs pris en charge au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, prenant en compte notamment leur scolarisation, leur santé et leur hébergement dans les hôtels.

Les partenaires :

Les principaux partenaires de la plate-forme sont : la Préfecture, la DDASS, le Conseil Général, l'Inspection Académique, les lycées et collèges, la PASS, ARCAL, Inter'Asile et ses constituants, AAJB qui gère le 115, les associations ou organismes gérant les CADA (ALTHEA, Itinéraires, Sonacotra, AAJB), les lieux d'accueil de jour (Boussole, CAO) et de nuit ou les foyers (Cap Horn, Tremplin, Foyers d'urgence, Communauté du Pain de vie, etc...).

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 4

Intervenants sociaux : 4

Nombre d'hommes : 3

Nombre de femmes : 6

Age moyen de l'équipe : 37 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile d'ANGERS (49)

2, rue Guillaume Lekeu
49100 Angers

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 1^{er} Décembre 2001

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 140 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 224 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 113 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 89 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 31 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 86%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 3,5 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 12,4 mois

Nombre de places Cada dans le département : 270 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 135 personnes présentes dans le CADA, 59 sont des adultes et 76 des enfants.
Parmi les 32 familles présentes, 4 sont des familles monoparentales.

Nationalités	Profils
Russe	15 familles
Serbe / Monténégrin	3 familles
Georgienne	3 familles
Ex Yougoslave	2 familles
Arménienne	2 familles
Algérienne	1 famille
Angolaise	1 famille
Somaliennne	1 famille
Soudanaise	1 famille
Afghane	1 famille
Bosniaque	1 famille
Apatride	1 famille

Activités :

France Terre D'Asile est partenaire du Festival international du scoop et du journalisme qui se déroule à Angers au mois de novembre. Pour le 20^{ème} anniversaire de ce festival, France Terre D'Asile a organisé un colloque le jeudi 24 novembre 2005 à l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers sur le thème « medias et politiques migratoires ». 400 personnes ont participé à cette journée autour de deux tables rondes (« Liberté d'informer, à quel prix ? et L'étranger au miroir des médias ») ainsi qu'à la projection du documentaire « Traversée Clandestine » suivi d'un débat avec le réalisateur Grégoire Deniau.

De nombreux intervenants ont participé à ce colloque dont Pierre Veilletet - RSF, Anne de Loisy – auteur, Olivier JOBARD et Olivier AUBERT – photographes journalistes, Pierre Henry – Directeur général de France Terre d'Asile, Cécile Henriquez - Primo Levi, Michel Scott – TF1, des journalistes cubains – congolais – camerounais, des chercheurs et universitaires. Cette manifestation a été relayée par la presse écrite (Ouest France – Le Courrier de l'Ouest – La Nouvelle République – La Croix - Marianne) et audio visuelle (TV10 – Radio G – NRJ).

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 142 jours

Orientation :

Logement

6 logements sociaux publics pérennes ainsi que 3 logements-relais issus du dispositif Reloref ont été mobilisés. 2 familles ont été logées chez des amis.

Emploi

2 personnes ont accédé à l'emploi, l'un en CDD, l'autre en CDI, dans les domaines de la sécurité et du commerce.

CERF

50 mesures ASI ou RMI ont été réalisées au cours de l'année 2005.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 2

Administration : 2

Intervenants sociaux : 11

Nombre d'hommes : 4

Nombre de femmes : 11

Age moyen de l'équipe : 35,5 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de AUCH (32)

3, quai des marronniers
32000 AUCH

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 13 FÉVRIER 2003

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 50 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 78 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 27 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 29 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 6 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 43%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 8 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 20 mois

Nombre de places Cada dans le département : 50 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 49 personnes présentes dans le CADA, 23 sont des adultes et 26 des enfants.
Parmi les 11 familles présentes aucune n'est une famille monoparentale.

Nationalités	Profils
Malgache	2 familles
Serbes Monténégrins (Rom)	3 familles
Algériens	1 famille
Arméniens/Azerbaidjanais	2 familles
Arméniens	2 familles
Turkmène	1 famille

Activités :

L'action phare de l'année 2005 n'entre pas dans la catégorie des activités ponctuellement visibles ou médiatiques tant pour les résidents que pour le public. C'est une décision administrative, résultat d'un lobbying de plus de deux ans auprès des responsables d'établissements scolaires, des syndicats enseignants, de l'adjoint au maire d'Auch chargé des affaires scolaires et de l'Inspection d'académique. Le 20 décembre 2005, l'inspecteur d'académie nous informait officiellement que la rentrée 2006 verrait la création d'une classe CLIN au profit des enfants du CADA.

Cette décision, fruit d'un travail de coopération avec le monde enseignant, conteste l'idée fortement ancrée que le faible volume d'enfants non francophones ne justifiait pas l'existence d'une classe spécialisée. Idée confortée par une conjoncture tendue, orientée vers des suppressions de postes au niveau départemental et une problématique de regroupements pédagogiques ne laissant qu'une très faible marge de manœuvre quant à la création de postes nouveaux.

Depuis l'ouverture du CADA, un relationnel de qualité avec l'encadrement des écoles et des collèges ainsi qu'un suivi très fin de l'évolution scolaire des enfants nous ont permis un travail en commun aboutissant à un dossier argumenté et convaincant.

La réponse positive, bien qu'attendue, fut une agréable surprise de fin d'année.

Il nous reste, lors des réunions de ces prochaines semaines, à finaliser les modalités pratiques de participation des enfants au sein de cette classe.

Ce résultat vient confirmer l'implantation du CADA au sein du maillage éducatif.

Cette classe est un gage supplémentaire de la volonté locale de favoriser la réussite des enfants.

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 142 jours

Orientation :

Logement

Du logement privé pérenne a été mobilisé au cours de l'année 2005 ainsi qu'un logement en ALT pour une famille.

Emploi

Deux personnes ont été embauchées en CDD dans le secteur tertiaire, plus précisément dans le domaine du bâtiment et du commerce.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

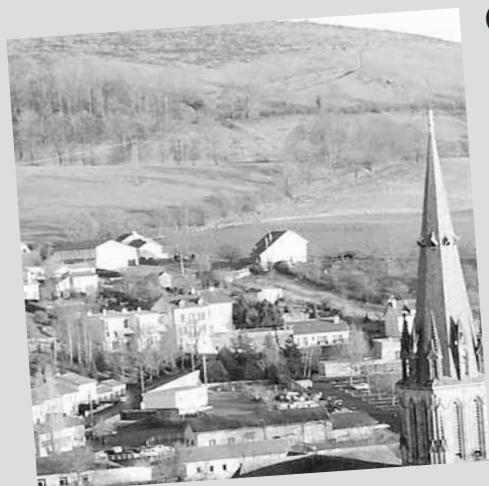
Administration : 1

Intervenants sociaux : 3

Nombre d'hommes : 1

Nombre de femmes : 4

Age moyen de l'équipe : 43 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile d'AURILLAC (15)

15 bis, avenue des Volontaires
15000 - Aurillac

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 2 novembre 2002

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 50 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 54 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 54 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 44 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 13 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 76%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 5,5 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 13 mois

Nombre de places Cada dans le département : 50 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 49 personnes présentes dans le CADA, 29 sont des adultes et 20 des enfants.
Parmi les 16 familles présentes, 1 est une famille monoparentale.

Nationalités	Profils
Russe (Tchéchènes)	2 familles
Géorgienne	2 familles
Arménienne	4 familles
Angolaise	1 famille
Ex-Yougoslavie	4 familles
Serbe/Monténégrin	1 famille
Azerbaïdjanaise	1 famille
Bosniaque	1 famille

Activités :

La Semaine Interculturelle d'Aurillac : De nombreux rendez-vous ont animé le programme de l'édition 2005 : expositions sur le Maroc et sur les anciens combattants français originaires d'Afrique du Nord, diffusion d'un film sur le mur en Palestine, bal et goûter pour les enfants ainsi que des rencontres avec des sportifs de haut niveau.

Le CADA avait choisi la diffusion de 4 courts métrages sur le thème de l'exil, réalisés par une cinéaste professionnelle avec les enfants du CADA de Melun. La responsable de ce centre, Mme Keltoum Chérigui, est venue témoigner sur les conditions de tournage, l'implication des enfants et leur détermination.

Un témoignage enthousiaste et passionné, qui ne surprendra pas celles et ceux qui la côtoient, provoquant dans le public, familles du CADA et aurillacois venus en nombre malgré le mauvais temps, de nombreuses réactions et de longues discussions souvent très animées.

LA PLATE-FORME :

Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : 82 personnes

Principales nationalités : russe, géorgienne, ex-yougoslave, biélorusse, arménienne

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 2 à 3 mois

Orientation :

Logement

Les familles ont été relogées en logement social public et logement privé pérennes ainsi qu'en logement-relais ALT.

Emploi

4 personnes ont suivi une formation et 2 autres réfugiés ont été embauchés en CDD dans les secteurs de la santé et de la manutention.

CERF

6 personnes bénéficient du RMI.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DU CADA :

Encadrement : 1

Administration : 1

Intervenants sociaux : 3

Nombre d'hommes : 1

Nombre de femmes : 4

Age moyen de l'équipe : 35 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de BLOIS (15)

8, place Mirabeau
41000 Blois

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 14 avril 2003

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 60 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 83 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 27 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 6 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 4 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 19%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 8 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 19 mois

Nombre de places Cada dans le département : 120 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 57 personnes présentes dans le CADA, 26 sont des adultes et 31 des enfants.
Parmi les 13 familles présentes, il y a une famille monoparentale.

Nationalités	Profils
Arménienne	4 familles
Congolaise	1 famille monoparentale
Géorgienne	3 familles
Russe	4 familles
Ukrainienne	1 famille

Activités :

Au sein du CADA, nous accueillons une population essentiellement russophone. Le barrage de la langue était donc un frein à son insertion. Dès mai 2005, nous avons donc décidé d'axer tous nos efforts sur la mise en place de cours de français (4 heures de français par semaine pour toute nouvelle personne accueillie au CADA) afin de favoriser la découverte de notre société, de ses modes de vie et de sa culture. Pour renforcer notre démarche, nous avons également développé des actions telles que des interventions sur la vie quotidienne organisées par des étudiants en DE CESF du lycée de La Providence dans le cadre du module « Migrants », ou le nettoyage des bords de Loire en partenariat avec l'association Confluence. L'atelier FLE a donc prouvé sa nécessité pour nos demandeurs d'asile désireux de s'insérer dans notre société.

LA PLATE-FORME :

Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : 540 personnes
Principales nationalités : Arménie, Géorgie, Congo, Guinée

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 8,3 mois

Orientation :

Logement

2 logements sociaux publics et 2 logements privés pérennes ont été mobilisés.
2 familles ont accédé à une sous-location en bail glissant.

Emploi

41 personnes sont en formation, 6 sont en CDI et 63 ont été embauchées en CDD dans les secteurs du bâtiment, de la restauration, de l'agriculture, de la vente, en usine, de l'entretien et de la livraison.

CERF

4 personnes ont bénéficié du RMI.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DU CADA :

Encadrement : 1

Administration : 1,5

Intervenants sociaux : 4,5

Nombre d'hommes : 3

Nombre de femmes : 4

Age moyen de l'équipe : 32 ans

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE LA PLATE-FORME :

Agent d'accueil : 1

Intervenants sociaux : 2,5

Interprète : 1

Coordinateur : 1

Nombre d'hommes : 1

Nombre de femmes : 5

Age moyen de l'équipe : 40 ans



Centre d'Accueil et d'Orientation pour Mineurs Isolés Demandeurs d'Asile de BOISSY-SAINT-LEGER (94)

23, boulevard de la Gare
94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

LE CAOMIDA

Date d'ouverture du Caomida : 17 septembre 1999

Type d'établissement : structure collective

Capacité : 33 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 50 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 21 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 21 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 10 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 83,33%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 8 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 16 mois

Nombre de places Cada dans le département : 240 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Ages	Garçons	Filles	%
13-14 ans	2	0	4
14-16 ans	5	8	26
16-18 ans	18	17	70
TOTAL	25	25	100 %
%	50%	50%	100 %

Nationalités	Fille	Garçons	Total
Afghan	0	1	1
Angola	5	5	10
Centrafrique	1	0	1
Chine	1	1	2
Congo RDC	7	4	11
Ethiopie	3	1	4
Inde	0	1	1
Libéria	0	1	1
Rwanda	0	1	1
Russe (Tchéchène)	1	0	1
Turquie	0	1	1
Mongolie	0	1	1
Somalie	3	0	3
Cote d'Ivoire	0	1	1
Erythrée	2	0	2
Sierra Léone	1	0	1
Nigeria	1	1	2
Géorgie	0	1	1
Guinée	0	1	1
Bangladesh	0	3	3
Maroc	0	1	1
TOTAL	25	25	50

Activités :

L'ANIMATION THEÂTRALE

Après avoir travaillé sur le sommeil (rêves, cauchemars) en 2004, thème sensible et commun pour tous ces jeunes, l'équipe des intervenants du CAOMIDA, du CADA de Créteil, de la Bobine théâtre et les jeunes, ont choisi cette année de continuer à créer autour d'un thème central, celui du temps ... Pour ces jeunes, le rapport au temps peut être vécu de façon assez violente ou traumatisante : temps de leur passé (traumatique), temps de l'attente (souvent interminable quand il s'agit d'obtenir une convocation ou une réponse), temps de leur futur (craint ou idéalisé) ... Mais ce terrain, sensible et commun à tous les jeunes du CAOMIDA ou du CADA, a pu être abordé dans un cadre rassurant grâce à la confiance tissée avec les intervenants et grâce au caractère ludique de l'activité. A la fin de la première semaine d'atelier, une représentation d'environ 30 minutes a été réalisée au sein du CADA de Créteil, devant un public d'une quarantaine de personnes, pour la plupart des adultes demandeurs d'asile. Enfin, nous avons eu l'opportunité de rejouer la création au Théâtre du Fil, à Savigny sur Orge. Ce fut donc pour tous l'occasion de jouer dans un vrai théâtre, avec des lumières, un régisseur son, et un public plus conséquent, parmi lesquels des cadres de France Terre d'Asile ainsi que des spectateurs interpellés par l'aventure. Ce projet s'est révélé, une fois de plus être une expérience humaine très riche.

L'ORIENTATION DES JEUNES :

Durée moyenne de prise en charge : 16 mois

Orientations :

Type de sortie	Nbre	%
Foyer de Jeunes Travailleurs	6	28
Foyer éducatif	1	5
Service de chambre en ville	3	14
Internat scolaire	2	9
Centre de Formation Prof	5	24
Réorientation CADA	1	5
Réorientation établissement spécialisé	1	5
Arrêt prise en charge	2	9
TOTAL	21	99

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 2

Administration : 5

Intervenants sociaux : 13

Nombre d'hommes : 11

Nombre de femmes : 9

Age moyen de l'équipe : 40 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de CHAMBON LE CHÂTEAU (48)

route de Châpeaurou
48600 Chambon le Château

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 1^{er} octobre 2003

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 40 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 60 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 20 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 19 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 5 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 36%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 1 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 8 mois

Nombre de places Cada dans le département : 40 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 40 personnes présentes dans le CADA, 18 sont des adultes et 22 des enfants.
Parmi les 11 familles présentes, 6 sont des familles monoparentales.

Nationalités	Profils
Russe	4 familles
Albanaise (Kosovo)	1 famille
Rome (Kosovo)	1 famille
Azerbaïdjanaise	1 famille
Congolaise (Brazzaville)	1 famille
Congolaise (RDC)	1 famille
Angolaise	1 famille
Turque	1 famille

Activités :

En raison de sa localisation en milieu rural, le CADA de Chambon offre peu de possibilité aux usagers d'accéder à une complète autonomie.

Pour pallier ce manque, le CADA a mis en place un système de sorties dans deux villes environnantes : Langogne (3 000 habitants) et Le Puy-en-Velay (22 000 habitants).

Les sorties, dont l'objectif est d'amener les usagers à être autonomes et à se familiariser avec le fonctionnement de la société française, se font par groupe de 8 personnes, deux fois par semaine à Langogne et une fois par semaine au Puy. Par ailleurs, ces sorties sont l'occasion d'apprendre à se débrouiller seul en ville : s'orienter, utiliser les transport en commun, gérer son temps et son budget.

Au cours de ces diverses sorties, les usagers ont l'opportunité de rencontrer d'autres personnes, de partager, d'échanger (notamment lors des invitations des Restos du Cœur, de Saint Vincent de Paul ou du Secours Catholique ...). C'est par conséquent un bon moyen pour eux d'améliorer leur français et de s'accoutumer à la culture française.

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 45 jours

Orientation :

Logement

Les réfugiés statutaires ont pu bénéficier de logements sociaux publics pérennes. Nous avons réussi à mobiliser également des logements issus du parc privé. D'autres ont été logés en CHRS ou bien encore chez des tiers.

CERF

2 personnes ont bénéficié des mesures RMI.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 1

Intervenants sociaux : 2

Nombre d'hommes : 1

Nombre de femmes : 3

Age moyen de l'équipe : 33 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de CHAUMONT (52)

5, avenue du souvenir français
52000 CHAUMONT

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 15 avril 2002

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 70 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 130 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 61 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 66 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 21 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 72%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 5 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 12 mois

Nombre de places Cada dans le département : 130 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 64 personnes présentes dans le CADA, 28 sont des adultes et 36 des enfants.
Parmi les 13 familles présentes, 2 sont des familles monoparentales.

Nationalités	Profils
Russe	4 familles
Arménienne	2 familles
Macédonienne	1 famille
Serbe monténégrine	1 famille
Angolaise	1 famille
Congolaise	1 famille monoparentale
Rwandaise	1 famille monoparentale
Indienne	1 famille
Afghane	1 famille

Activités :

Le Programme Global d'Animation permet de tracer les grandes orientations des activités mises en place pour l'année et tient compte des spécificités et des attentes propres au public accueilli. Ce document donne du sens et apporte une cohérence dans la globalité des animations proposées tout en tenant compte des moyens mis à disposition (locaux, encadrement, matériels, moyens financiers ...).

Animations suivant les publics :

Familles : sorties récréatives et culturelles.

Adultes : Mise à disposition d'une salle informatique (apprentissage de l'outil + internet), les Jeudis « découverte » (gastronomie française, découverte culturelle locale, découverte de l'économie locale, politique, nature) et mise en place d'un journal.

Adolescents : Mise en place de mini séjours à thème, activités artistiques et sportives ponctuelles durant les vacances.

Enfants : Projet commun d'animation avec les structures de quartier (initiation au cirque, sortie piscine, base de loisirs...)

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 6 mois

Orientation :

Logement

Des logements sociaux publics pérennes ont été mobilisés.

Certains réfugiés ont également été relogés de manière temporaire en CPH ou dans des logements-relais.

Emploi

22 personnes ont été suivies en 2005 (15 hommes, 7 femmes).

Parmi eux, 4 personnes sont en CDI, 2 sont en CDD, 6 en interim, 3 en CES et une personne est en formation.

La plupart des emplois obtenus s'inscrivent dans le secteur tertiaire, plus précisément dans le domaine du transport et du BTP.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 1

Intervenants sociaux : 5

Nombre d'hommes : 3

Nombre de femmes : 4

Age moyen de l'équipe : 32 ans



LA PLATE-FORME D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DU VAL-DE-MARNE (94)

24, rue Viet
94 000 Créteil

Au 31 décembre 2005, 1 614 domiciliations sont actives.

Durant l'année, le service a ouvert 1 272 nouvelles domiciliations et a procédé à 524 fermetures :

- 167 fermetures pour non respect au règlement intérieur,
- 145 pour changement d'adresse dues au non renouvellement de récépissé par la préfecture, 112 pour affectation de places dans le DNA,
- 54 suite à la reconnaissance du statut de réfugié et 46 suite au rejet de la commission de recours des réfugiés).

Le service gère 50 nationalités dont plus de la moitié provient du continent Africain.

Les principales nationalités sont la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire et le Sri Lanka.
80% de nos domiciliés sont des isolés.

Le partenariat a été renforcé avec la préfecture et la DDASS.

Concernant le délai de 3 mois pour obtenir la première autorisation provisoire de séjour, la préfecture a résolu le problème suite à l'intervention du directeur général auprès du préfet du Val de Marne. A l'heure actuelle, seul subsiste pour nos usagers, la difficulté de fournir un certificat de résidence pour le renouvellement de leur récépissé.

Afin de faire face aux problématiques sanitaires, un partenariat a été mis en place avec le Centre hospitalier intercommunal à travers le PASS et les services départementaux de protection infantile pour les enfants.

Enfin, nous avons développé un véritable partenariat avec les autres associations et les collectivités locales afin de gérer au mieux les sorties du dispositif.

Le service a une capacité de 200 places en hôtel sur le département du Val de Marne.

Nous visitons mensuellement les hôtels pour contrôler la salubrité et la sécurité de ces établissements. Nous n'hésitons pas à changer les familles d'hôtel si nous estimons faire courir un risque aux familles ce qui a été le cas pour 10 familles au cours de l'année 2005.

435 personnes sur l'année ont bénéficié d'un hébergement par la plate-forme, 116 familles et 71 isolés.

Un travail avec les mairies du département a été effectué pour favoriser la scolarité des enfants et éviter une concentration sur certaines écoles. Avec l'aide de l'inspection académique, l'ensemble des enfants, soit 93 mineurs, ont été scolarisés dans les écoles du Val de Marne.

Un travail important a été mis en place concernant l'aide aux dossiers des résidents. 30 dossiers CRR ont été instruits directement par le service et autant de dossiers OFPRA.

Enfin, le service assure le secrétariat de la CLA, enregistre et actualise hebdomadairement les demandes d'entrée en CADA du département (100 dossiers par semaine).

251 personnes sont sorties du dispositif d'hébergement sur l'année :

- 5 familles (17 personnes) et 16 isolés se sont vues reconnaître le statut de réfugiés. Le délai moyen de sortie du dispositif est de 45 jours après la notification.
- 5 familles (20 personnes) et 6 isolés ont été déboutés du droit d'asile.

Le délai moyen de sortie est de 36 jours après la notification.

- 59 familles (178 personnes) et 14 personnes isolées ont intégré le Dispositif National d'Accueil.

Il est à noter que seulement 3 familles ont refusé leur affectation dans le Dispositif National d'Accueil et ont été exclues de la plate-forme.



LE CENTRE DE TRANSIT DE CRÉTEIL (94)

112-120 Chemin Vert des Mèches
94 015 Créteil cedex

Date d'ouverture du transit : 1973

Type d'établissement : structure collective

Capacité : 80 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 384 personnes soit 116 familles et 5 isolés

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 315 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 300 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 4 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 40%

Nombre de places Cada dans le département : 260 places

Au 31/12/2005, sur les 84 personnes présentes dans le Transit, 50 sont des adultes et 34 des enfants. Parmi les 28 familles présentes, 6 sont des familles monoparentales. Les nationalités ont été plus variées cette année que les années précédentes (34 contre 26). Mais la population la plus représentée en transit en 2005 reste celle des ressortissants de l'ex-URSS, notamment les Tchétchènes. Les russophones représentent globalement plus d'un tiers des personnes accueillies en transit (36 %), même si ce chiffre est en baisse par rapport à l'année précédente (48 %). Dans l'ensemble des nationalités accueillies, très peu sont francophones (8 % environ). Les ressortissants des pays d'Asie ont été plus nombreux en 2005, notamment ceux du Bangladesh, de la Mongolie et du Sri-Lanka. L'accueil et l'accompagnement de cette population serait impossible sans le recours aux services des interprètes.

L'accompagnement social des familles accueillies en transit n'est pas différent de celui offert en CADA (signature du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement, visite médicale obligatoire, scolarisation des enfants...). L'accompagnement administratif de la demande d'asile en transit représentée, au cours de l'année 2005, la constitution de 19 dossiers de demande de statut et 32 dossiers pour la CRR, soit 51 dossiers.

Sorties du transit : 300 personnes (soit 88 familles et 5 isolés)

• **Sorties de statutaires :** 7 personnes (soit 2 familles)

1 famille de 4 personnes a été logée en ALT, une seconde de trois personnes a trouvé par elle-même un appartement issu du parc privé

• **Sorties de demandeurs d'asile :** 293 personnes (soit 86 familles et 5 isolés)

Orientation CADA/AUDA : 238 personnes (soit 69 familles)

Solution individuelle : 15 personnes (soit 5 familles et 1 isolé)

Passage du transit vers notre CADA : 37 personnes (soit 12 familles et 1 isolé)

Retour OMI : 2 isolés

CAOMIDA : 1 mineur isolé

Durée moyenne de séjour en transit en 2005 : 95 jours soit environ 3 mois
(contre 114 jours – 3,8 mois en 2004)



LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE de CRETEIL (94)

112-120 Chemin Vert des Mèches
94 015 Créteil cedex

Date d'ouverture du Cada : 1^{er} octobre 1991

Type d'établissement : structure collective

Capacité : 150 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 244 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 94 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 99 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 34 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 52 %

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 6,7 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 15 mois

Nombre de places Cada dans le département : 260 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 145 personnes présentes dans le CADA, 89 sont des adultes et 53 des enfants (de moins de 18 ans).

Parmi les 46 familles présentes, 8 sont des familles monoparentales.

La répartition par continent de ces 145 personnes : Europe : 54 % (79 personnes), Afrique : 23 % (33 personnes) et Asie : 20 % (33 personnes).

Le service accompagne 23 nationalités, 40 % des personnes présentes à cette date sont russophones et seulement 20 % sont francophones.

44% sont des familles de 4 personnes, 28 % des familles de 3 personnes, 20% des familles de 2 personnes et 6,5% des isolés.

Activité :

Le projet RELOREF dans le département du Val de Marne.

D'ampleur nationale, ce projet impulsé par France Terre d'asile répond à un besoin de plus en plus pressant des CADA afin de mobiliser des solutions de sortie alternatives aux centres provisoires d'hébergement pour les réfugiés statutaires afin de désengorger l'ensemble du dispositif national d'accueil.

Le dispositif des logements relais financé en partie par la DDASS du 94 à travers l'Allocation Logement Temporaire permet aux réfugiés de disposer d'un délai de 6 mois renouvelable une fois, afin de trouver une solution pérenne tant au niveau des organismes publics qu'au niveau des partenariats privés.

Ce service dispose sur le département de 12 appartements relais et suit 48 personnes avec la mise en place d'ateliers tant au niveau professionnel qu'au niveau de l'occupation et de la recherche de logement. L'ensemble des familles hébergées ont au moins un contrat de travail et 2 d'entre-elles ont une solution de sortie pérenne.



LE PÔLE INSERTION DU VAL-DE-MARNE (94)

112-120 Chemin Vert des Mèches
94 015 Créteil cedex

Le pôle insertion de Créteil dispose de 2 services en son sein, un centre provisoire d'hébergement et un relais insertion. Son taux d'occupation est de 96,5%.

• **Le centre provisoire d'hébergement** a une capacité de 50 places et a été ouvert en 1998. Il s'adresse aux familles cumulant des problèmes sociaux et/ou médicaux.

Le CPH a hébergé 64 personnes soit 16 familles, 17 personnes sont entrées dans le dispositif dans l'année. La durée moyenne de prise en charge est de 638 jours.

Cette année, 3 familles (soit 12 personnes) sont sorties en bail direct et 4 familles (soit 15 personnes) ont vu leur bail glisser à leur nom propre.

• **Le relais insertion** s'adresse aux familles rencontrant des difficultés de logement en Ile-de-France. Il a été créé en 1993 et a une capacité de 50 places. Type d'hébergement : collectif.

Le relais insertion a hébergé 80 personnes, soit 24 familles durant l'année. La durée moyenne de prise en charge est de 309 jours.

Cette année 13 familles (soit 45 personnes) sont sorties en bail direct et 3 familles (soit 14 personnes) ont vu leur bail glisser à leur nom propre.

Ainsi, sur l'année 2005, le dispositif a fait sortir 23 familles soit 86 personnes en logement pérenne.

PERSPECTIVES 2006 POLE INSERTION

Afin de mieux répondre aux attentes des usagers, pour cette année 2006, nous comptons diriger notre travail vers deux axes :

► **En matière d'insertion professionnelle :**

• Effort consenti pour la mise en place d'une équipe chargée de l'insertion de l'ensemble des résidents en situation statutaire du centre (CADA et Pôle Insertion).

Cette équipe constituée des collègues chargés de l'insertion professionnelle en CADA et du Pôle Insertion aura à répondre aux attentes des usagers, en ce qui concerne l'accompagnement vers une formation et vers l'emploi.

• Développer le partenariat employeurs.

► **En matière d'insertion par l'accès au logement :**

• Continuer et renforcer notre partenariat auprès des bailleurs sociaux.

• Elargir notre champ de partenariat avec les collectivités locales ainsi qu'avec les agences immobilières à vocation sociale (AIVS).



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile d'EVREUX (27)

1, rue Jacquard
27000 Evreux

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 10 juillet 2002

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 100 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 170 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 90 personnes soit 24 familles

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 81 personnes soit 18 familles

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 14 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 40%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 6 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 18 mois

Nombre de places Cada dans le département : 220 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 89 personnes présentes dans le CADA, 42 sont des adultes et 47 des enfants. Parmi les 23 familles présentes, 5 sont des familles monoparentales.

Nationalités	Profils
Algérie	1 famille monoparentale
Angolaise	3 familles monoparentales
Arménienne	5 familles
Azerbaïdjan	1 famille
Bosnie	3 familles
Rdc Congo	1 famille
Géorgie	2 familles
Madagascar	1 famille
Niger	1 famille
Serbie	2 familles
Russe	1 famille
Soudan	1 famille
Ukraine	1 famille

Activités :

Au cours de l'année 2005, l'équipe du CADA a mis en place de nouveaux ateliers qui ont pour but d'apporter des connaissances aux résidents sur des thèmes précis qui leur serviront au quotidien.

- Permettre aux résidents du CADA d'appréhender les enjeux des accidents domestiques. Un intervenant extérieur membre du personnel d'EDF-GAZ de France Distribution anime cet atelier.
- Sensibiliser le public demandeurs d'asile sur les accidents de circulation et comment faire pour les éviter.

LA PLATE-FORME :

Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : 564 personnes

Principales nationalités : Ukraine, RDC, Ex Yougoslavie, Georgie.

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 93 jours

Orientation :

Logement

Les réfugiés ont eu accès à des logements sociaux publics pérennes et des logements issus du parc privé pérennes. Des logements temporaires en ALT, CHRS et logements-relais (Reloref) ont été également mobilisés.

Emploi

12 personnes ont accédé à l'emploi dont 4 en CDI et 8 en CDD dans les domaines de la manutention et de la sécurité. D'autres sont en formation.

CERF

25 mesures ASI et 50 mesures RMI (Contrat d'insertion socioprofessionnel) ont été réalisées au cours de l'année 2005.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 1

Intervenants sociaux : 15

Nombre d'hommes : 6

Nombre de femmes : 11

Age moyen de l'équipe : 33 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de GAP (05)

3, rue de Valserrres
05000 GAP

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 1^{er} août 2004

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 40 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 72 personnes
 Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 49 personnes (11 familles)
 Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 32 personnes (9 familles)

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 7 statut accordé
 Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 54%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 7 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 13 mois

Nombre de places Cada dans le département : 40 places

Population (composition familiale, nationalités) :
 Au 31/12/2005, sur les 40 personnes présentes dans le CADA, il y a 17 adultes et 23 enfants.
 Parmi les 10 familles présentes, 2 sont des familles monoparentales

Nationalités	Profils
Géorgienne	1 famille monoparentale
Arménienne	1 famille
Azerbaïdjanaise	2 familles
Russe	4 familles
Albanaise	1 famille
Bosniaque	1 famille

Activités :

Le 2 mai 2005 a eu lieu à la mairie de Gap « La journée sur l'asile » organisée par le CADA de Gap. Les sujets présentés au public gapençais portaient sur :

- le droit d'asile et la prise en charge des demandeurs d'asile
- l'enjeu de l'insertion sociale et professionnelle des primo-arrivants

Cette journée sur l'asile a été l'occasion d'échanges et de rencontres entre les élus gapençais, le directeur de la DDASS des Hautes-Alpes, le directeur adjoint du CCAS de la ville de Gap, le directeur général de France Terre D'Asile, son représentant sur Gap et la directrice du Département Intégration de France Terre d'Asile.

Le 1^{er} septembre 2005, nous pouvons saluer la mise en place de la plate-forme, appelée PASSAJ05.

LA PLATE-FORME :

Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : 7

Principales nationalités : azerbaïdjanaise, géorgienne

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 1 mois

Orientation :

Emploi

1 personne a accédé à l'emploi en CDD dans le secteur de l'automobile

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 1

Intervenants sociaux : 2

Nombre d'hommes : 3

Nombre de femmes : 1

Age moyen de l'équipe : 37 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile des HAUTS-DE-SEINE (92)

44 bis, Bd Félix Faure
92320 Châtillon

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 1^{er} septembre 2004

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 65 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 76 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 47 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 12 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 1 statut accordé

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 14%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 7,5 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 14 mois

Nombre de places Cada dans le département : 229 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 64 personnes présentes dans le CADA, 29 sont des adultes et 35 des enfants.
Parmi les 18 familles présentes, 6 sont des familles monoparentales.

Personnes accueillies au cours de l'année 2005

Nationalités	Profils
Congolaise	1 famille monoparentale
Congolaise de RDC	1 isolé
Ivoirienne	1 famille monoparentale
Arménienne	1 famille
Azerbaïdjanaise	1 famille
Bosniaque	3 familles
Géorgienne	1 personne
Macédonienne	1 famille
Russe	6 familles dont 3 monoparentales
Haitienne	1 famille monoparentale

Activités :

Les enseignements de français, les initiations à l'informatique et à l'Internet ou encore le soutien scolaire fonctionnent en interne depuis l'ouverture du CADA. En 2005, grâce à des partenariats, des activités en externe ont été développées : sorties à la mer, atelier Espace Rencontre Femmes, inscriptions de nos résidents dans des actions bénévoles etc. En 2005, l'objectif fixé concernant la création d'une ludothèque a pu se concrétiser. Ce projet a été rendu possible grâce à la participation de la Fondation Carrefour Solidarité et d'une association caritative locale, l'Équipe Saint-Vincent de Paul. Plus de quarante jeux d'éveil et de société sont mis à disposition des familles qui peuvent les emprunter au même titre que les livres de notre bibliothèque. Ces derniers favorisent l'apprentissage ludique de la langue française et contribuent à renforcer le lien familial. En 2006, cette activité autour du jeu sera développée dans le cadre d'après-midis d'échange. A ces occasions, de nouveaux jeux pourront être présentés et expliqués.

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 6 mois

Orientation :

Logement

Un logement privé a été mobilisé

Emploi

Un réfugié statutaire a été embauché en CDI dans le domaine de l'aide à la personne

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

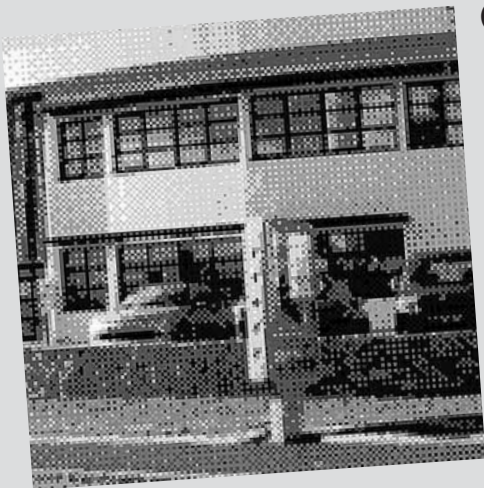
Administration : 1

Intervenants sociaux : 4

Nombre d'hommes : 1

Nombre de femmes : 5

Age moyen de l'équipe : 33 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de LA MANCHE (50)

5, rue Houssin Dumanoir
50000 SAINT-LÔ

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 7 avril 2003

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 90 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 146 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 58 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 76 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 33 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 62%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 7,5 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 16 mois

Nombre de places Cada dans le département : 90 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 70 personnes présentes dans le CADA, 36 sont des adultes et 34 des enfants.
Parmi les 18 familles présentes, 3 sont des familles monoparentales.

(nb : 22 personnes sont entrées et 5 personnes sont sorties en janvier 2006).

Nationalités	Profils
Algérienne	2 familles
Angolaise	2 familles dont 1 famille monoparentale
Mauritanienne	1 famille monoparentale
Tchadienne	1 famille
Arménienne	1 famille
Azerbaïdjanaise	3 familles
Georgienne	1 famille
Kazakhe	1 famille
Kirghize	1 famille
Moldave	1 famille monoparentale
Russe	4 familles

Activités :

Le relais insertion France Terre d'Asile est devenu en 2005 un dispositif incontournable dans le département de la Manche. Créé fin 2004, la montée en puissance de ce relais a facilité l'accès aux droits fondamentaux des réfugiés statutaires dans les domaines de l'emploi, du logement et de la formation. Destiné également à autonomiser et à intégrer les réfugiés dans la société française, ce relais leur permet d'appréhender le fonctionnement du système français. L'accompagnement est basé sur une relation contractuelle autour d'objectifs et de propositions d'insertion socioprofessionnelle avec les bénéficiaires. Le travail en réseau, la mobilisation de tous les partenaires et la mise en place de conventions avec l'ANPE et la caisse d'allocation familiales sont autant de facteurs qui ont facilité les mécanismes d'intégration des réfugiés. Parallèlement, dans le cadre du projet global d'animation et d'autonomisation, l'équipe du CADA a initié, sous forme d'ateliers, des actions d'autonomisation autour d'activités de renforcement de la langue française, en lien pertinent avec la santé, la scolarisation, la citoyenneté et la découverte de la vie en France.

LA PLATE-FORME :

Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : 80 personnes
Principales nationalités : Mongole, Chinoise, Moldave et Russe

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 2 à 3 mois

Orientation :

Logement

En 2005 sur 12 familles de réfugiés sorties du CADA, 7 familles ont bénéficié d'un logement social public (5 sur Cherbourg et 2 sur Saint-Lô), 1 famille d'un logement dans le parc privé et 2 familles d'un logement RELOREF.

Emploi

8 CDI - 5 CDD - 12 suivis « objectif emploi » et « évaluation en milieu de travail » avec l'ANPE
Les emplois obtenus s'inscrivent dans le secteur tertiaire, plus précisément dans les domaines du bâtiment et du commerce.

Formation

Un certain nombre de réfugiés ont suivis des formations en hôtellerie, restauration et BTP au cours de cette année.

Le relais insertion France Terre d'Asile accompagne tous les réfugiés du département dans leurs démarches socioprofessionnelles (CADA et AUDA). Ainsi, plus de 30 familles ont été suivies en 2005 soit environ 57 personnes.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 2
Administration : 1
Intervenants sociaux : 8
Nombre d'hommes : 1
Nombre de femmes : 11
Age moyen de l'équipe : 31 ans



**Centre d'Accueil
pour Demandeurs d'Asile
de MASSY (91)**
4, avenue de France
91300 Massy

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 8 Décembre 2003

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 50 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 77 personnes
Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 26 personnes
Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 28 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 11 statuts accordés
Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 65%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 8 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 20 mois

Nombre de places Cada dans le département : 301 places

Population (composition familiale, nationalités) :
 Au 31/12/2005, sur les 50 personnes présentes dans le CADA, 19 sont des adultes et 31 des enfants.
 Parmi les 10 familles présentes, 4 sont des familles monoparentales.

Nationalités	Profils
Arménienne	3 familles
Géorgienne	1 famille
Algérie	2 familles dont 1 famille monoparentale
Mauritanienne	1 famille et 2 isolés
Russe	5 familles dont 3 familles monoparentales
Angolaise	1 famille
Nigériane	2 isolés
Turque	1 famille monoparentale
Ex Yougoslavie	1 famille

Activités :

L'année 2005 a été une année de consolidation du CADA. Le centre a mis en œuvre tout au long de l'année un projet global d'autonomisation visant à sensibiliser les résidents au fonctionnement de notre société ainsi qu'aux valeurs qui fondent la République Française.

Cette action, proposée aux adultes comme aux adolescents, a été réalisée de manière interactive et sous la forme d'ateliers dénommés « Vie en France ».

Les thématiques abordées couvrent un vaste champ d'apprentissage : l'organisation du système de santé, la prévention contre les infections sexuellement transmissibles (en partenariat avec le Centre départemental de prévention et de santé de Massy), l'organisation administrative de la France, l'Europe, le logement, l'emploi, les minima sociaux, la gestion du budget ...

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 4,5 mois

Orientation :

Logement

Au cours de l'année 2005, des logements temporaires en CPH ont été mobilisés ainsi que des logements en ALT 91 (Reloref).

Emploi

3 personnes ont accédé à l'emploi en CDD dans le domaine de la manutention.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

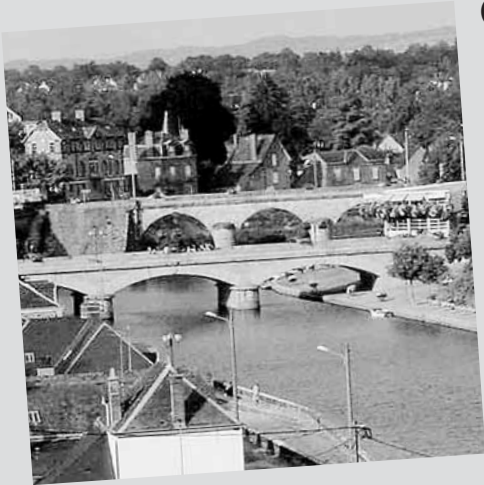
Administration : 1

Intervenants sociaux : 3

Nombre d'hommes : 1

Nombre de femmes : 4

Age moyen de l'équipe : 27 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de MAYENNE (53)

5 quai de la République
53100 MAYENNE

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 7 janvier 2003

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 90 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 156 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 79 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 68 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 17 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 65%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 6,5 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 16,5 mois

Nombre de places Cada dans le département : 90 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 88 personnes présentes dans le CADA, 43 sont des adultes et 45 des enfants.
Parmi les 22 familles présentes, 5 sont des familles monoparentales.

Nationalités	Profils
Congo RDC	2 familles
Nigeria	2 familles
Rwanda	1 famille
Soudan	1 famille
Tchad	1 famille
Mongolie	2 familles
Irak	1 famille
Sri Lanka	1 famille
Albanie	3 familles
Azerbaïdjan	1 famille
Bosnie	1 famille
Ex-Yougoslavie	2 familles
Kazakhstan	1 famille
Russe	3 familles

Activités :

Le 10 septembre 2005, France Terre d'Asile a participé au Carrefour des Associations qui se déroulait au parc des expositions de la Mayenne. Notre stand présentait un magnifique tableau aux couleurs des quatre continents, ce qui nous a valu succès et curiosité auprès des Mayennais. Un voyage gastronomique était proposé par les familles du CADA avec des dégustations de quelques spécialités dont les saveurs originelles évoquaient les saveurs du monde. Pendant toute l'après-midi, nous avons présenté l'association et sensibilisé les habitants à la pétition nationale de France Terre d'Asile. Nous avons récolté 70 signatures. Monsieur le Maire nous a également honoré de sa présence.

LA PLATE-FORME :

Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : 100 personnes

Principales nationalités : Tchadienne, Guinéenne, Géorgienne, Ex-yougoslavie

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 3,5 mois

Orientation :

Logement

5 familles sont entrées en bail direct dans le parc social HLM et 8 familles ont bénéficié d'un logement relais.

Emploi

14 personnes ont bénéficié d'une formation, 4 autres ont obtenu un CDD.

Les emplois obtenus s'inscrivent dans le secteur secondaire et tertiaire, plus précisément dans les domaines de l'agro-alimentaire, du bâtiment et de l'aide à la personne.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 2

Intervenants sociaux : 9

Nombre d'hommes : 2

Nombre de femmes : 10

Age moyen de l'équipe : 31 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de MELUN (77)

12, rue Lavoisier
77000 MELUN

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 21 novembre 2003

Type d'établissement : centre éclatée

Capacité : 70 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 130 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 65 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 65 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 10 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 36%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 4 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 9 mois

Nombre de places Cada dans le département : 465 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 65 personnes présentes dans le CADA, 25 sont des adultes et 40 sont des enfants.
Parmi les 14 familles présentes, 4 sont des familles monoparentales.

Au 31/12/05, les nationalités présentes :

Nationalités	Profils
Afghane	1 famille
Congolaise de RDC	1 famille monoparentale
Bosniaque	2 familles dont 1 famille monoparentale
Mongole	1 famille
Kazakhe	1 famille
Serbe-Monténégrin	3 familles
Mauritanaise	2 familles dont 1 famille monoparentale
Russe/Tchéchène	2 familles dont 1 famille monoparentale
Russe/Azerbaïdjanaise	1 famille

Activités :

Notre volonté pour les activités mises en place en 2005 a été de participer activement aux manifestations melunaises existantes ainsi que de développer le potentiel de chaque famille dans l'implication d'un projet commun. Dans ce but, nous avons participé activement à diverses manifestations :

- la Fête de la Musique de Melun mêlant notre groupe de danse et spontanément les jeunes du quartier
- le Téléthon 2005 avec la remise de 775,94 € récoltés lors de cette manifestation et l'engagement d'un nouveau partenaire à nos côtés : « La Confédération Syndicale des familles » de Melun,
- le Repas de quartier à notre initiative qui fut immortalisé par une photo dans le journal « Le parisien ».

L'événement le plus marquant de l'année restera celui du « séjour en bord de mer » au « CORMIER » en Loire-Atlantique avec l'aide de la Mairie de Melun (propriétaire de ce centre) qui nous a fait bénéficier d'un tarif en pension complète plus que généreux et du Conseil Général de Seine et Marne (sachant que les résidents participaient symboliquement aux frais des dépenses). Les familles se sont réunies autour d'un projet commun élaborant un planning d'activité en fonction du budget. Elles ont également convenu d'un mode de garde pour permettre à tous de participer aux activités prévues, mis en place des réunions quotidiennes où chacun devait prendre la parole et planifié l'organisation de l'entretien des locaux. 35 résidents ainsi que 4 intervenants sociaux référents du projet ont pu bénéficier de ce séjour d'une semaine à la mer.

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 5 mois et demi

Orientation :

Logement

Une famille a été relogée en logement social public pérenne, une seconde en CPH et troisième en ALT

Emploi

Une personne est en emploi en CDD dans le secteur secondaire, une seconde a intégré un dispositif de formation. 4 personnes ont bénéficié du RMI

ALT

Nombre de logements au 31/12/05 : 7 logements en ALT dont 2 supplémentaires à compter du 1er octobre 2005.

Orientation sortie ALT

Logement

Pour 4 familles cette orientation s'est faite dans des logements sociaux publics

Emploi

3 personnes ont été embauchées en CDI dans les secteurs secondaire et tertiaire.

L'insertion c'est aussi :

- La création d'un atelier logement avec un projet individuel et personnalisé pour chaque famille,
 - Un atelier maîtrise budgétaire,
 - Un atelier citoyenneté qui fera intervenir début 2006 une responsable de la mairie de Melun, Madame Cordier, sur la question du vote en France,
 - Le renforcement des cours de Français Langue Étrangère avec la mise en place de niveaux supplémentaires permettant aux résidents d'être davantage motivés.
- Pour terminer, chaque famille a en sa possession un outil supplémentaire sous forme de brochure abordant tous les aspects de ces thèmes mais aussi un exemple des pièces administratives qu'ils seront amenés à recevoir (déclaration des impôts, quittance EDF/GDF...).

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 1

Intervenants sociaux : 5

Nombre d'hommes : 1

Nombre de femmes : 6

Age moyen de l'équipe : 30 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de NIORT (79)

8 / 10 place de Liniers
79000 NIORT

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 17 février 2003

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 80 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 157 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 87 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 79 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 13 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 100%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 4,5 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 15 mois

Nombre de places Cada dans le département : 80 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 78 personnes présentes dans le CADA, 27 sont des adultes et 51 des enfants.
Parmi les 14 familles présentes, 2 sont des familles monoparentales.

Nationalités	Profils
Macédoine	1 famille
Georgie	2 familles
Bosnie	1 famille
Tchéchénie	2 familles
Kosovar rom	4 familles
Somalie	1 famille
Afghanistan	1 famille
Algérie	2 familles

Activités :

Le développement du partenariat dans tous les domaines est le point majeur de 2005. Ce partenariat porte ses fruits puisque l'accès au travail saisonnier a été notoire pour bon nombre de demandeurs d'asile, ce qui leur permet d'économiser un petit pécule pour financer les frais d'avocat en CRR. Par ailleurs, contournant la difficulté des bailleurs sociaux, (avis d'imposition de N -2) le partenariat nous permet d'installer des familles dans le parc privé.

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 4,5 mois

Orientation :**Logement**

2 familles ont bénéficié de logements sociaux publics pérennes, 2 autres de logements privés pérennes.
2 familles ont été relogées dans des logements temporaires dont une en CPH et la seconde en CHRS.

Emploi

1 réfugié a bénéficié d'une formation et 3 autres ont été embauchés en CDD dans les secteurs secondaire et tertiaire.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 1

Intervenants sociaux : 6

Nombre d'hommes : 2

Nombre de femmes : 6

Age moyen de l'équipe : 33 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de L'ORGE (91)

37, rue Blazy
91260 JUVISY SUR ORGE

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 2 juin 2003

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 110 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 167 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 52 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 62 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 52 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 83,87%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 7,5 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 17 mois

Nombre de places Cada dans le département : 301 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 105 personnes présentes dans le CADA, 54 sont des adultes et 51 des enfants. Parmi les 26 familles présentes, 6 sont des familles monoparentales.

Nationalités	Profils
Russe	14 familles dont 3 monoparentales
Arménienne	7 familles
Congolaise	5 familles dont 4 monoparentales
Angolaise	3 familles dont 1 monoparentale
Algérienne	2 familles
Ex-Yougoslave	3 familles
Centrafricaine	1 famille monoparentale
Irakienne	1 famille
Togolaise	1 famille monoparentale
Azerbaïdjanaise	1 famille monoparentale
Mongole	1 famille
Afghane	1 famille
Moldave	1 famille
Géorgienne	1 famille
Libérienne	1 famille
Pakistanaise	1 famille

Activités :

Mise en place d'un parc de logements-relais RELOREF répondant à un besoin du CADA de mobiliser des solutions de sortie pour les réfugiés statutaires afin de fluidifier l'ensemble du Dispositif National d'Accueil. Chaque logement-relais est en partie financé par une Allocation Logement Temporaire (ALT) versée par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne dans le cadre de la convention signée entre la DDASS de l'Essonne et France Terre d'Asile. Ainsi 5 logements-relais RELOREF ont offert à 6 familles réfugiées une solution de logement provisoire afin qu'elles puissent achever leur processus d'intégration dans la société et bénéficier d'un logement pérenne.

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 7,5 mois

Orientation :

Logement

Des logements pérennes, sociaux publics et issus du parc privé ont été mobilisés durant l'année 2005 ainsi que des logements temporaires en CPH et des logements-relais (Reloref et association d'aide au logement).

Emploi

10 personnes sont en emploi en CDI ainsi que 5 en CDD dans les domaines de l'hôtellerie, de l'aide à la personne, des transports, du social, du bâtiment et de la manutention.

CERF

28 mesures ASI de 6 mois ont été réalisées en 2005.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 1

Intervenants sociaux : 4

Nombre d'hommes : 3

Nombre de femmes : 3

Age moyen de l'équipe : 32,8 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de PARIS (75)

88, boulevard de la Villette
75019 PARIS

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 1^{er} décembre 2004

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 70 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 88 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 59 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 42 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 25 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 68%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 5,5 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 11,8 mois

Nombre de places Cada dans le département : 370 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31 décembre 2005, sur les 46 personnes présentes dans le CADA, 31 sont adultes, 1 mineure et 14 de jeunes majeurs. Il n'y a pas de famille au CADA de Paris. Bien que certains résidents puissent présenter des liens de parenté, chacune des personnes est considérée comme demandeur d'asile isolé faisant l'objet d'un dossier d'accompagnement et d'un suivi personnalisé.

Nationalités	Nbre	Profils	Observations
Algérienne	2	Isolés	
Angolaise	1	Isolé	1 mineur
Burkinabé	1	Isolé	
Burundaise	1	Isolé	1 mineur
Camerounaise	2	Isolés	
Congolaise	1	Isolé	
Congolaise de RDC	3	Isolés	Dont 2 mineurs
Erythréenne	2	Isolés	Dont 1 mineur
Ethiopienne	3	Isolés	Dont 1 mineur
Guinéenne	2	Isolés	
Ivoirienne	1	Isolé	
Kenyane	1	Isolé	
Mauritanienne	4	Isolés	
Nigériane	4	Isolés	Dont 3 mineurs
Rwandaise	1	Isolé	
Sierra léonaise	2	Isolés	Dont 1 mineur

Nationalités	Nbre	Profils	Observations
Somalienne	1	Isolé	
Soudanaise	4	Isolés	Dont 1 mineur
Tchadienne	1	Isolé	
Togolaise	2	Isolés	
Afghane	1	Isolé	1 mineur
Arménienne	2	Isolés	
Biélorusse	2	Isolés	
Bosniaque	1	Isolé	
Georgienne	2	Isolés	
Kirghize	2	Isolés	
Ouzbek	2	Isolés	
Pakistanaï	1	Isolé	1 mineur
Russe	5	Isolés	
Serbe/Monténégrin	1	Isolé	
Turkmène	2	Isolés	

Activités :

Cette première année d'activité du CADA a principalement été rythmée par des travaux réalisés conformément à deux axes stratégiques.

Les efforts se sont tout d'abord portés sur la stabilisation de l'établissement dans les domaines administratifs et financiers afin de lui permettre de fonctionner avec efficacité et sérénité, ayant à relever le défi des spécificités parisiennes, notamment au regard de la question de l'immobilier et du prix élevé des loyers.

Pour mettre en œuvre le Projet Global d'Accompagnement, il a été fondamental, en outre, de l'installer durablement dans son environnement associatif, social et culturel afin de donner aux résidents la capacité personnelle de gérer leur attente, d'appréhender la grande richesse artistique et culturelle de Paris et de s'impliquer, autant que possible, dans la vie des arrondissements.

C'est à ce titre que, en parallèle des cours de FLE et en complément des activités sportives individuelles comme de la participation à de nombreux spectacles, des visites et des activités éducatives ont été organisées, en particulier dans les musées, au Sénat et au château de Versailles.

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 109,8 jours

Orientation :

Logement

3 logements privés pérennes ont été mobilisés ainsi que 19 logements temporaires dont 3 en CPH, 15 en CHRS et 1 dans le parc privé.

Emploi

3 personnes sont en formation et 2 sont en emploi en CDD dans les domaines de la logistique et de la restauration.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 1

Intervenants sociaux : 4

Nombre d'hommes : 3

Nombre de femmes : 3

Age moyen de l'équipe : 32,8 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de PERIGUEUX (24)

27 rue Font Claude
24000 Périgueux

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 23 septembre 2002

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 80 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 120 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 49 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 54 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 15 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 52%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 4,5 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 16 mois

Nombre de places Cada dans le département : 80 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 75 personnes présentes dans le CADA, 38 sont des adultes et 37 des enfants.
Parmi les 18 familles présentes, 3 sont des familles monoparentales.

Nationalités	Profils
Côte d'Ivoire	1 famille
Algérie	2 familles
Congo Brazzaville	1 famille
Mongolie	1 famille
Russie / Sibérie	1 famille
Russie / Tchétchénie	3 familles
Arménie	3 familles
Albanie	3 familles
Serbie Monténégro / Kosovo	3 familles
9 nationalités	18 familles

Activités :

La création d'un journal du CADA était l'un des objectifs de l'équipe en 2005. Pour que ce projet aboutisse, nous avons associé l'équipe du centre, les bénévoles, les familles hébergées, nos partenaires et tout auteur potentiel d'un sujet (ancien réfugié du CADA par exemple ...).

- Il a fallu d'abord réunir des conditions essentielles :
- définir en équipe des principes du journal (format, type d'articles, périodicité...),
 - Mettre en place le Conseil de la Vie Sociale (autre objectif de 2005), moteur pour la participation des familles au contenu de ce périodique,
 - recenser les partenaires et les acteurs susceptibles d'y contribuer et de le promouvoir,
 - fixer une date de parution du premier numéro, avec nécessité de concevoir le journal comme un prolongement de la revue "Pro Asile" de France Terre d'Asile.

Coordonnés par l'animateur " PGA/FLE-Bureautique ", les travaux des collègues de Périgueux et Bergerac du Conseil de la Vie Sociale et des renforts autour de cette création ont permis la parution, mi-février 2006, du premier numéro de "Pro Asile – La Lettre d'Information du CADA de Périgueux et Bergerac".

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 8 mois

Orientation :

Logement

4 logements sociaux publics pérennes, 3 logements privés pérennes, 2 logements en résidence sociale ainsi qu'1 logement temporaire en CHRS (CCAS) ont été mobilisés durant cette année 2005.

Emploi

1 personne est en formation FLE, 4 autres personnes ont accédé à l'emploi dont une en CDI et 3 autres en CDD dans les domaines du bâtiment, du transport et de la manutention.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 2

Administration : 1

Intervenants sociaux : 6

Nombre d'hommes : 3

Nombre de femmes : 6

Age moyen de l'équipe : 37 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de ROMORANTIN (41)

17 Rue de la Sirène
41200 ROMORANTIN LANTHENAY

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 29 octobre 2004

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 60 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 81 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 47 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 27 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 5 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 36%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 13 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 16 mois

Nombre de places Cada dans le département : 180 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 54 personnes présentes dans le CADA, 31 sont des adultes et 23 des enfants.
Parmi les 19 familles présentes, 1 est une familles monoparentales.

Nationalités	Profils
Géorgie	5 familles
Arménie	4 familles
Congo RdC	4 familles
Russe	5 familles
Angola	1 famille

Activités :

Parmi les activités proposées, le nettoyage des berges de la Loire semble avoir recueilli la satisfaction de chacun.

En lien avec l'association Confluence, 4 journées ont été organisées dans le courant de l'année en poursuivant les objectifs suivants :

- Faire se rencontrer des personnes de tous horizons, pariant ainsi sur une mixité sociale face à un travail d'intérêt général,
- Œuvrer pour la préservation d'un bien commun, tout en sensibilisant des personnes parfois éloignées de ces préoccupations,
- Partager un moment utile et festif tout en découvrant des lieux nouveaux,
- Mettre en avant la satisfaction personnelle d'avoir participé à une tâche utile et bénéficiant à la communauté.

D'autres actions de même type seront proposées l'année prochaine et dès à présent, les personnes présentes ont prévu d'y participer, même après la fin de leur accueil au CADA.

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 50 jours

Orientation :

Logement

Deux logements ont été mobilisés dont un logement privé assorti d'un bail glissant et un logement-relais pour 6 mois.

Emploi

Deux familles bénéficient de cours de français intensifs par le GRETA et par BATIS'CAF. Ceci est un préalable indispensable avant toute mise en emploi.

A la fin du mois de décembre aucun réfugié n'était en situation d'emploi. Malgré les recherches auprès d'employeurs locaux, rien n'a abouti même si il y a des perspectives encourageantes.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 1

Intervenants sociaux : 4

Nombre d'hommes : 2

Nombre de femmes : 4

Age moyen de l'équipe : 34 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de ROUEN (76)

4 rue de Fontenelle
76000 ROUEN

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 30 janvier 2002

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : CADA : 142 personnes ; HUDA : 8 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 176 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 46 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 48 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 11 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 61%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 11 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 13 mois

Nombre de places Cada dans le département : 641 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 127 personnes présentes dans le CADA, 64 sont des adultes et 63 des enfants.
Parmi les 29 familles présentes, 3 sont des familles monoparentales.

Activités :

Initiation à l'alerte des secours, prévention incendie, sensibilisation aux gestes de premiers secours et aux risques d'accidents domestiques :

A - Prévention incendie, simple et accessible à tous (30min)

B - Qui et comment alerter ? (45 min)

C - Que faire en attendant les secours ? (45 min)

D - Action de sensibilisation

LA PLATE-FORME :

Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : 221

Principales nationalités : Mongole, nigériane, russe, géorgienne, arménienne

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 9 mois

Orientation :

Logement

7 logements pérennes ont été mobilisés en 2005 dont 4 logements sociaux publics et 3 logements RELOREF.
Une famille a bénéficié d'un logement temporaire.

Emploi

20 personnes ont bénéficié d'une formation, 14 ont accédé à l'emploi dont 4 personnes en CDI et 10 personnes en CDD

CERF

75 mesures ASI ou RMI ont été réalisées en 2005

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 3

Administration : 8

Intervenants sociaux : 8

Nombre d'hommes : 8

Nombre de femmes : 11

Age moyen de l'équipe : 30 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de SAINT-DENIS (93)

1 rue Edouard Vaillant
93200 Saint Denis

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 1^{er} décembre 2003

Type d'établissement : structure éclatée

Capacité : 110 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 143 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 82 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 43 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 8 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 53%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 7 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 22 mois

Nombre de places Cada dans le département : 246 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 135 personnes présentes dans le CADA, 66 sont des adultes et 72 des enfants.

Parmi les 35 familles présentes, 12 sont des familles monoparentales.

Nationalités	Profils
Géorgie	1 famille
Russie	10 familles
Turquie	1 famille
Algérie	3 familles
Iran	2 familles
Pakistan	1 famille
Côte d'Ivoire	1 famille
Bosnie	2 familles
Congo	1 famille
Arménie	2 familles
Azerbaïdjan	2 familles
Angola	1 famille
Nigeria	1 famille
Sri Lanka	2 familles
Congo RDC	4 familles
Guinée	1 famille
Madagascar	1 famille

Activités :

Le Cada de Saint-Denis a participé activement aux manifestations organisées par la Mairie à l'occasion de la fête de la Ville de Saint-Denis et de la Fête des associations.
Plus d'une centaine d'associations, dont France Terre d'Asile, ont présenté des outils afin d'aider les populations dans tous leurs types de démarches.
Cette journée a permis à l'équipe du CADA de faire connaître davantage au public l'existence du centre au milieu d'un quartier hétéroclite.
Stagiaires, bénévoles et personnel du Cada se sont mobilisés pour expliquer les objectifs poursuivis par France Terre d'Asile, ainsi que les difficultés inhérentes de la procédure de demande d'asile en France.
A l'issue de cette manifestation, le Cada a profité de ces festivités pour recruter de nouveaux bénévoles, notamment en matière d'interprétariat.

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 1 an et demi

Orientation :

Logement

Parmi les quatre familles reconnues réfugiées en 2004, deux ont obtenu un logement social public par l'office HLM de Melun. L'une est en bail direct, l'autre en bail glissant, qui sera révisé au cours de l'année 2006. Une troisième a refusé une proposition de place en CPH et a quitté le CADA pour une solution individuelle (hébergement chez des proches).

Emploi

Secteurs des emplois obtenus : Restauration, Ménage et transport

CERF

Depuis le 01 janvier 2005, une antenne CERF a ouvert ses portes au Cada ayant pour fonction l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés statutaires hors Cada.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1
Administration : 1
Agent technique : 1
Intervenants sociaux : 7
Nombre d'hommes : 4
Nombre de femmes : 6
Age moyen de l'équipe : 35 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de SENLIS (60)

1, chaussée Brunehaut
60300 SENLIS

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 1^{er} juillet 1995

Type d'établissement : structure collective

Capacité : 100 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 137 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 69 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 76 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 30 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 45%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 6,5 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 8 mois

Nombre de places Cada dans le département : 231 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Les entrées : 49 isolés, 6 couples et 4 mères avec un enfant. Les femmes ont totalisé 30 % des admissions.
par nationalité : 75 % sont originaires d'Afrique (les congolais de la RDC représentant 30 % des admissions totales) et 22 % d'Europe de l'Est.

Les sorties : 52 isolés, 5 couples et 7 familles monoparentales.
par statut : 7 isolés en cours de procédure, 37 réfugiés (23 isolés, 3 couples, 4 familles monoparentales), 32 déboutés (22 isolés, 2 couples, 3 familles monoparentales).

Au 31 décembre 2005, sur les 93 personnes présentes dans le CADA, 83 sont des adultes et 13 des enfants. Parmi les 10 familles présentes, 6 sont des familles monoparentales.

Activités :

Outre des animations régulières favorisant la convivialité et la détente, nous avons proposé tout au long de l'année des animations visant à l'insertion et à l'autonomisation des personnes : orientation vers des cours de FLE pour les non francophones, présentation du pays d'accueil, initiation à l'informatique et séances d'information/prévention.

A l'attention des personnes reconnues réfugiées : initiation aux techniques de recherche d'emploi et de logement.

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 6 mois

Orientation :

Logement

23 isolés : 4 en solution individuelle, 2 en FJT, 1 en Reloref et 16 en foyers Sonacotra ou AFTAM.
3 couples : 1 en logement public, 1 en logement privé via une AIVS et 1 en résidence sociale.
4 familles monoparentales : 1 en logement public, 1 en Reloref, 1 en foyer, 1 en solution individuelle.
23 isolés : 4 en solution individuelle, 2 en FJT, 1 en Reloref et 16 en foyers Sonacotra ou AFTAM.
3 couples : 1 en logement public, 1 en logement privé via une AIVS et 1 en résidence sociale.
4 familles monoparentales : 1 en logement public, 1 en Reloref, 1 en foyer, 1 en solution individuelle.

Emploi

En 2005, deux réfugiés sont sortis avec un emploi en CDD dans les domaines de l'hôtellerie et de la sécurité.

Formation

Avant leur sortie, dix réfugiés ont entamé une formation qualifiante et rémunérée :

- six formations permettant de découvrir des métiers et d'affiner le projet professionnel
- quatre formations professionnelles (trois à l'AFPA et une en contrat d'apprentissage).

Le regroupement familial

Parmi les trente personnes reconnues réfugiées en 2005, douze ont formulé une demande de regroupement familial. Un ancien résident tchadien dont la demande datait de septembre 2003, après accord du MAE en janvier 2005, a été rejoint par sa famille en juin 2005.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 1

Intervenants sociaux : 6

Nombre d'hommes : 1

Nombre de femmes : 7

Age moyen de l'équipe : 35 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de STAINS (93)

54 rue Victor Renelle
93240 STAINS

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 28 décembre 2001

Type d'établissement : structure collective

Capacité : 90 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 162 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 76 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 72 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 17 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 60%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 10 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 22 mois

Nombre de places Cada dans le département : 254 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 90 personnes présentes dans le CADA, 50 sont des adultes et 40 des enfants.
Parmi les 42 familles présentes, 20 sont des familles monoparentales.
56% viennent d'Afrique, 6% d'Asie, 31% d'Europe, 1% d'Amérique et 6% d'Océanie.

Activités :

En 2005 toute l'équipe a participé à la mobilisation de 14 appartements relais dans le cadre du dispositif RELOREF. Trouver des appartements en Seine St Denis n'est pas une sinécure et il a fallu bien de la persuasion auprès des propriétaires privés pour installer les 19 premières familles de réfugiés dans des appartements situés sur les communes de St Denis, St Ouen, Pantin, La Courneuve et Aubervilliers. Rejointe par de nouveaux membres, l'équipe a ensuite mobilisé 14 appartements situés dans trois immeubles mitoyens de la rue Hémet d'Aubervilliers, à 5 min du Centre de Stains. L'HUDA créé a accueilli ses premières familles dès le mois de novembre.

Ainsi, en 2005, 83 familles ont résidé au Centre, 110 nouvelles personnes ont bénéficié d'une prise en charge et 46 statuts de réfugiés ont été obtenus. Les 7 intervenants sociaux ont accompagné 244 usagers tous dispositifs confondus (CADA, HUDA, RELOREF).

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 9 mois

Orientation :

Logement

Durant l'année 2005, une première famille a accédé à un logement pérenne social public, une seconde à un logement pérenne issu du parc privé et une troisième à un logement temporaire en CHRS. 19 familles ont bénéficié du dispositif RELOREF.

Emploi

3 personnes ont bénéficié d'une formation, 9 ont accédé à l'emploi dont 5 en CDI et 4 en CDD dans l'éducation nationale, en milieu hospitalier, dans la sécurité, la restauration collective, l'industrie alimentaire et le commerce.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 2

Administration : 1

Intervenants sociaux : 4

Maintenance entretien : 1

Nombre d'hommes : 2

Nombre de femmes : 6

Age moyen de l'équipe : 44 ans



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de TOULON (83)

19 rue Paul Lendrin
83000 TOULON

LE CENTRE D'ACCUEIL POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Date d'ouverture du Cada : 1^{er} juin 2003

Type d'établissement : centre éclaté

Capacité : 60 personnes

Nombre total de personnes hébergées au cours de l'année : 98 personnes

Nombre de personnes nouvellement hébergées au cours de l'année : 53 personnes

Nombre de personnes sorties du dispositif au cours de l'année : 39 personnes

Nombre de statuts accordés au cours de l'année : 21 statuts accordés

Taux de reconnaissance OFPRA et CRR : 91%

Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 4,3 mois

Durée moyenne de la procédure OFPRA + CRR : 24,2 mois

Nombre de places Cada dans le département : 60 places

Population (composition familiale, nationalités) :

Au 31/12/2005, sur les 59 personnes présentes dans le CADA, 30 sont des adultes et 29 des enfants.
Parmi les 18 familles présentes, 2 sont des familles monoparentales (femmes seules avec enfants),
4 personnes sont isolées.

Nationalités	Profils
Algérienne	1 famille
Angolaise	1 famille monoparentale
Arménienne	2 familles, 1 isolé
Azerbaïdjanaise	1 isolé
Bosniaque	2 familles
Guinéenne	1 famille
Kirghize	1 isolé
Ouzbek	1 famille
Roumaine	1 isolé
Russe	1 famille
Serbe/Monténégrin	2 familles
Ukraine	1 famille
Tchéchène	2 familles, 1 isolé

Activités :

Après avoir présenté le projet d'extension de l'établissement, le CADA a obtenu un avis favorable du Crosms. Ainsi, il a pu augmenter sa capacité de 10 places supplémentaires et transférer son siège en centre ville de Toulon, dans des locaux plus grands et plus fonctionnels.

Cette nouvelle installation a permis la mise en place d'un Plan Global d'Animation qui a pour priorité :

1. l'apprentissage du français de manière plus intensive et plus ciblée sur l'insertion.
2. l'initiation à l'informatique : matériel, environnement, logiciels. . .
3. la mise en place d'ateliers orientés sur la vie quotidienne (découverte des structures, environnement économique, emploi. . .)

Pour ce faire le Centre s'est doté d'un parc informatique plus conséquent. Des ordinateurs sont dédiés à l'initiation informatique, avec accès libre pour la navigation internet et utilisation de logiciels spécifiques pour l'apprentissage de la langue française.

L'INSERTION DES REFUGIES :

Durée moyenne de sortie après obtention du statut : 5,4 mois

Orientation :

Logement

10 familles ont été suivies au cours de l'année 2005.
3 logements pérennes dont 2 logements sociaux publics et 1 logement issu du parc privé ont été mobilisés. 2 familles ont accédé à un logement temporaire en CPH, 2 en ALT, 1 en résidence sociale, 1 en foyer et la dernière est retournée auprès de sa famille

Emploi

11 personnes ont bénéficié de formation, 1 a accédé à l'emploi en CDD dans le domaine de l'aide à la personne.

CERE

Mesures ASI : 5 orientations ont pu être réalisées.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Encadrement : 1

Administration : 1

Intervenants sociaux : 4

Nombre d'hommes : 1

Nombre de femmes : 5

Age moyen de l'équipe : 36,5 ans

Maquette : NBC Paris
Impression :